LE

MAGNÉTISEUR.

LE

MAGNÉTISEUR.

PAR

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Ceci est un doute.

II.

PARIS,

DUMONT,
88, PALAIS - ROYAL.

CHARLES GOSSELIN,
9, RUE ST-GERMAIN-DES-PRÉS.

1834.

I.

Description.

Voici le titre de ce chapitre le plus honnête du monde ; il avertit le lecteur du danger qu'il va courir et lui permet de le franchir à pieds joints, ou de s'y engager à volonté. C'est une rareté par le temps qui court, où le titre est une escroquerie très habituelle de la littérature moderne. Certes, il m'appartient moins qu'à un autre de moraliser à ce sujet ; il me semble bien que j'ai, quelque part, couvert d'un titre collectif et qui avait l'air d'annoncer un ouvrage presque

maritime, *le Port de Créteil*, une douzaine de petites histoires où je ne me rappelle pas qu'il y ait le moindre port, la moindre barque; je ne sais même s'il y a une goutte d'eau dans toutes ces histoires: à moins que quelqu'un de mes lecteurs ne se soit laissé aller à verser des larmes sur la dépravation des gens de lettres et des libraires. Et à propos de cette dépravation, je pourrais vous dire, en forme de réflexion:... mais ici permettez-moi d'ouvrir une parenthèse.

(Je prends date pour la réflexion que je destine à remplacer la préface. La préface n'est plus lue, je le sais; le public se déplaît à ce commentaire en avant du livre, où on lui dit la pensée philosophique qu'on a eue, le but qu'on s'est proposé en écrivant. Précaution admirablement utile dans une littérature comme la nôtre qui n'a ni but ni pensée. Le public bien averti que tel livre, où l'espèce humaine est dégradée dans ses exceptions les plus déplorables, n'est qu'une manière de faire aimer la vertu; le public, avide de ce qu'on lui annonce, cher-

che la morale promise, l'attend, la poursuit et achève l'ouvrage sans l'avoir trouvée: ce qu'il n'eût certes pas fait sans cet avertissement. La préface a eu encore pour but de dire au lecteur: Remarquez que ceci est un livre d'études sérieuses et fortes, et que sous peine de passer pour un esprit léger et ignorant vous ne pouvez pas avouer qu'il vous a ennuyé. La préface a été la vengeance de toutes les pièces tombées; la préface a remplacé l'analyse critique; la préface a été la vie de l'auteur; la préface a été un plaidoyer en faveur d'opinions devenues rouges de blanches qu'elles étaient; la préface a été une chose sublime et universelle: mais enfin la préface a eu son temps. Le public la redoute, la fuit, l'abhorre presque à légal de la dédicace. J'y veux substituer la réflexion. La réflexion comme je l'entends, n'est, à vrai dire, que la préface dispersée, le poison fondu dans un liquide plus étendu et que le lecteur prendra sans défiance, sans le dégoût qu'il éprouve pour la préface condensée. Si ceci n'est pas une idée nouvelle,

tant pis pour le public; car c'est un monstre dévorant et vite rassasié que le public de nos jours. Il lui faut tous les matins deux volumes neufs à absorber, et cependant à la cinquième ou sixième édition d'une idée, il n'en veut plus, il la trouve froide, usée, *lavasse* et il la rejette. Le pâté d'anguilles n'irait pas aujourd'hui jusqu'au troisième jour. Je ferme ma parenthèse, car cette dernière idée me ramène tout droit à la réflexion que je voulais faire sur la dépravation des gens de lettres et des libraires.)

Je pourrais donc vous dire que leur dépravation, celle du moins par laquelle ils mentent impudemment au public par le titre insolent de leurs ouvrages, que cette dépravation n'est point de leur fait. Observez en effet les engouemens et les dédains de notre monde. Qu'il paraisse un livre anglais ayant pour dénomination *roman historique*. Tout ce qui a patience pour lire de vieilles histoires et puissance pour les dramatiser se rue à fabriquer des romans historiques; car le roman historique est très-demandé, très-

goûté, très-recherché. — Pouah! dit le public, au troisième essai, chassez ces pâles imitateurs, ce *servum pecus* d'Horace, qu'ils n'ont jamais lu, je n'en veux pas: tirez, tirez, ils ont écrit partout.

Se fait-il des contes fantastiques en Allemagne, passionnément accueillis en France? Vite nous courons au conte fantastique. — Qu'est que c'est que ça? (prononcez quiqueçça) s'écrie encore ce sublime public. Quoi! ce monsieur, qui se promène et qui vient de dîner, fait des contes fantastiques: cet autre qui a des gants et qui lorgne cette danseuse en fait aussi. C'est indécent! le conte fantastique veut une âme rêveuse et des habitudes poétiques: supprimez, supprimez le conte fantastique. Et la marine; cette brave marine qui à lofé, cargué, filé, berlingué. Voyez de quel air on l'accueille aujourd'hui, on en a jusqu'aux écoutilles, on n'en veut plus. Il y a tel lecteur qui aimerait mieux voir tomber dans l'eau toute la marine française que d'avaler une page maritime. Il en a été de même du conte, de la nouvelle, de la chronique; on en voulait d'a-

bord, au point qu'il n'y en avait jamais assez chez le libraire. Faites, faites des contes, Messieurs de la plume. L'éditeur ravi les commandait par quarteron, comme des œufs frais; les gens de lettres en étaient si charmés qu'ils passaient volontiers les quatre au cent. Mais, bah! ouf! hif! haf! patatrah! Pendant que les in-octavo s'imprimaient, le conte, la chronique, la nouvelle, s'abîmaient dans le gouffre de l'ennui public. C'était un livre perdu d'avance, repoussé de la famille du lecteur, comme un enfant posthume, né après le dixième mois. Alors éditeur et auteur s'ingéniaient; on inventait un titre qui ne laissât nullement percer le conte, la nouvelle, la chronique et avec un peu d'imagination, l'un s'appelait le..... l'autre la..... celui-ci un..... celui-là une, etc., etc., etc... vous savez tous les titres qui vous ont dupé? Eh bien! en bonne conscience est-ce la faute du métier ou celle du public? c'est celle du public assurément qui n'a pas compris que l'exploitation d'un genre n'est pas l'imitation des ouvrages de ce genre, et

qui proscrivant sur le titre se fait attraper sur le titre, et le mérite bien.

Il y a des obstinés qui plutôt que reconnaître leurs torts sont gens à nous dire: Eh! Messieurs, que n'inventez-vous quelque chose d'original, quelque forme nouvelle, hardie, inattendue, qui ne vienne pas de l'étranger, ou ne soit pas renouvelée d'un vieux bouquin? Mais, entre nous soit dit, et sans aborder la grande question de savoir s'il y a du neuf en littérature; puisque nous en sommes à parler franchement, les mille ou douze cents lecteurs ou cabinets de lecture, qui achètent un roman, valent-ils bien la peine qu'on se mette en frais d'original et d'invention. Non ma foi! Oh! l'impertinent, s'écriera le lecteur, l'insolent auteur; bien plus impertinent et insolent que vous ne croyez. D'abord et avant tout, vous n'êtes plus assez nombreux, vous qui aimez la littérature rien que pour elle, pour qu'on vous fasse un bon livre purement littéraire. La masse emploie son temps aux idées appliquées aux choses, et il n'y a plus profit et honneur si

ce n'est à parler politique, machines ou affaires; et ensuite il n'y a pas de peuple moins fait pour les idées originales que le nôtre. Nous n'avons pas d'homme quelque peu marquant, qui n'ait été bafoué jusqu'à en mourir, du moment qu'il est sorti de la ligne battue. Vous souvient-il pas que, Chénier faisant un rapport littéraire à l'Institut n'eut pas assez de moqueries pour l'auteur d'Atala et du Génie du christianisme, et pas un mot pour madame de Staël, oubliée dans ce rapport comme si elle eût été morte, ou plutôt comme si elle n'eût jamais vécu. Lamartine n'a-t-il pas été nié jusqu'à ce que ses amis l'eussent fait adopter comme un reflet de Byron. Je ne parle pas d'Hugo; il lutte encore; ni de Dumas qu'on déchire, preuve qu'il existe, quoi qu'en dise le *Journal des Débats*. Que demandez-vous donc alors? des gens pour les siffler quand ils se seront donné beaucoup de peine. Vaut autant l'être avec la peine de moins. Voilà pourquoi vous avez tant de mauvais ouvrages... Voilà pourquoi vous avez ce livre. J'ai ajouté ce dernier mot

pour épargner ce soin à ces lecteurs tout chatoyans d'esprit, qui écrivent leurs réflexions en marge d'un volume loué quatre sous, ce qui gâte le volume, ce qui par conséquent n'est point d'une scrupuleuse probité.

Il me semble voir la colère ou le mépris du lecteur en lisant toutes ces réflexions; il me semble surtout le voir véritablement indigné, contre un auteur qui, à la première ligne de ce chapitre, se vante de l'honnêteté de son titre pour y manquer à la ligne suivante. Et bien! ceci est encore une dernière et excusable ruse, non pas pour vous faire lire ces doléances, mais pour vous empêcher de les lire. A ce mot *description,* la plupart auront sauté le chapitre et continueront de lire l'ouvrage avec l'indulgence dont il a besoin, et l'auteur aura le petit orgueil de se vanter d'avoir dit la vérité au public sans qu'il lui en soit arrivé malheur. Or, je continue, et croyez bien que, si je décris, ce n'est pas pour tenir la promesse du titre, mais parce que cela entre dans le plan que je me suis

tracé, car cet ouvrage a un plan quoique vous fassiez semblant de ne pas vous en douter.

LA FORGE.

Lorsque le ballet ayant pour nom : *les Filets de Vulcain* fut représenté à l'Opéra, il y eut une salve d'admirations parlées, hurlées, écrites et imprimées pour la décoration qui représente la forge du fils boiteux de Jupiter, si divinement représenté par Mérante. Eh bien ! parleurs, hurleurs, écriveurs et imprimeurs, méritaient d'être tous envoyés à Charenton. Non pas pour y être mis à la maison des fous, mais pour y voir la forge établie par MM. Wilson, Mamby et compagnie.

Mon Dieu ! que ces colonnes d'airain qui reflétaient mal une teinte rouge, que ces caves toutes de métal où l'on allumait un pôt à feu, pour figurer un fourneau et où l'on brûlait une lance

à flamme violette, pour représenter une barre de fer qu'on allait forger, étaient d'un pauvre et mesquin effet! C'était pourtant le cas de faire grand, de faire prodigieux, hors nature. L'atelier d'un dieu! il fallait qu'il valût au moins l'atelier d'un serrurier de campagne. Hélas! c'était, et c'est encore au dessous de la forge d'un maréchal ferrant. Imaginer que c'était là que se fabriquait la foudre, et trouver des gens pour le croire, c'est bien digne du public que vous savez. O belle et magnifique forge de Charenton! vaste et sublime création de l'industrie! trop lourde pour le sol français et qui t'es abîmée dans la banqueroute, rien ne garde le souvenir de ton infernal aspect; la peinture même n'a pas été tentée de te reproduire. Imaginez-vous une nuit bien noire, si des gens qui passent leurs nuits à la clarté des reverbères municipaux savent ce que c'est qu'une nuit noire dans la campagne; lorsque tout n'a plus qu'une couleur, arbres et maisons, verdure et fleurs éclatantes; lorsque la vue n'a plus de mesure et que l'arbrisseau qui est à deux pas

vous semble un immènse chêne lointain, tandis que la tour qui domine le coteau paraît un tronc dépouillé qui borde la route : pendant une nuit pareille, si vous étiez allés visiter cette forge de Charenton, il vous eût semblé à quelque distance voir brûler cent flambeaux énormes et rugissans. Vous auriez vu ses quatorze pompes à feu avec leurs cheminées de cent coudées, dont la flamme sortait avec un souffle furieux, et lançait au ciel des colonnes d'une fumée sombre que le vent étendait comme un rideau noir sur la campagne; puis ses soixantes fourneaux avec leurs gueules de feu par le bas, et leur plumet de feu au sommet de leurs cheminées de brique, tout ce feu rugissant autour de vous et s'éclairant d'étoiles d'un blanc qui dévorait le regard, à l'endroit où le soufflet jetait à la flamme son air humide à dévorer. Puis partout le fer, fondu ici, martelé là, mais partout rouge et flamboyant, versé comme une lave dans les moules immenses où il devenait le toit d'une maison, ou la carcasse d'un bateau, ou livré aux rainures inégales du

laminoir qui, prenant un bloc de fer enflammé, en faisait d'abord un rouleau de six pieds, gros comme un homme, puis un tronc d'arbre comme un peuplier écarri, puis une branche légère comme une colonne gothique, puis une énorme corde souple et qui sortait en serpentant de la terrible pression des cylindres, puis une barre déjà amincie à l'épaisseur du bras, puis une baguette, puis un ruban, toujours rouge, toujours enflammé du blanc jusqu'au cerise. Et parmi toutes ces machines en travail, des hommes colosses remuant ces blocs de feu avec des tenailles de six pieds et jetant ces masses brûlantes, soit au laminoir, soit au marteau mécanique qui battait en mesure et sans discontinuer, et sous lequel ils les retournaient pour en faire des enclumes, des socs de charrue, des masses de fer; tandis que d'autres, attachés ou suspendus aux leviers immenses des machines, accompagnaient de vastes chaudières où bouillait le fer en fusion, pour le verser hardiment dans la gueule béante d'un moule: et tout

cela sur un sol noir de scories, noir du charbon de terre que d'autres hommes lançaient incessament dans la bouche affamée des fourneaux. Oui vraiment, cela était beau, jamais aspect ne m'a tant surpris et épouvanté; car dans cet ensemble terrible, il n'y avait pas une seule de ces machines qui n'eût consumé ou broyé en moins d'une seconde celui qui s'en fût trop approché. Mon Dieu! que ces anciens qui inventaient la colonne corinthienne d'un palmier, la fable des géans à propos du mont Etna, et le masque de Jupiter sur la figure humaine, eussent fait une admirable chose de la forge de Charenton!

Mais il y a forge et forge, celle dont je vous dois la description ne ressemblait point du tout à celle-là.

— Pourquoi donc décrire la forge de Charenton?

— Pour m'amuser.

— Mais cela ne nous amuse pas.

— Qu'est ce que ça me fait?

Au bord d'une route longée par un bois, ou

prenait, à droite en venant du village de l'Étang, un chemin assez large pour le passage de deux charrettes, assez étroit pour que les arbres croisassent leurs branches au dessus. A l'entrée de ce chemin était une misérable auberge, avec son paquet de houx pour enseigne. On suivait ce chemin une lieue environ, sans rencontrer d'autre habitation que quelques pauvres cabanes de charbonniers, assises à côté de leurs fosses fumantes, avec une vue bornée par l'épaisseur de la forêt à une circonférence de quelques toises. Tout-à-coup, au détour du chemin, on apercevait un plus vaste horizon ; c'était une vallée en entonnoir, dont le fond éliptique était occupé par un lac magnifique. De tous les bords du lac la forêt s'élevait en amphitéâtre excepté au pied du chemin où le lac, maintenu par une étroite chaussée, s'enfuyait ensuite dans un ravin, en s'élançant par douze gorges ou chûtes d'eau de douze roues immenses qui faisaient mouvoir les machines des ateliers élevés sur pilotis en avant de la chaussée. Au bout de la chaussée,

une maison au toit presque perpendiculaire, avec la tourelle angulaire où tourne l'escalier qui semble avoir été oublié dans le plan régulier du bâtiment. A quelques distances, dans trois ou quatre clairières menagées sur le flanc des coteaux, des sortes de petits forts en briques : ce sont les hauts fourneaux de la forge.

Parmi tout cela des charettes chargées de bois, de minerai, de fonte; des femmes, des enfans, quelques chiens de garde, tout un monde enfin, mais un monde à part, renfermé dans cet étroit espace, qui compte les jours où il franchit les bois qui l'isolent, et plus encore ceux où un étranger pénètre jusqu'à lui.

Il faut descendre d'abord le chemin chargé de scories qui semble tomber à pic dans le lac et qui ne se détourne qu'à quelques pieds de la chaussée, sans qu'un garde-fou ou une haie protégent l'imprudente voiture qui ne suivrait pas habilement ce tournant. Ensuite on prend la chaussée que l'on sent frémir sous la roue, et sous l'effort des eaux qui se précipitent

par leurs douze percées, et l'on arrive sur l'autre rive du lac. A droite et du côté des ateliers, un amas de chaumières; c'est la demeure des forgerons ; à gauche, sans grille, sans cour, sans parterre, sans gazon qui la précède, la maison à la tourelle, c'est le logis du propriétaire, c'est la maison du général d'Aspert.

En entrant vous trouvez une vaste salle, il n'y a pas d'antichambre, c'est la salle à manger, elle est pavée de dalles grises ; une large table de chêne luisant en occupe incessament le milieu ; tout autour des chaises de jonc à claire-voie, avec des coussins au siége et au dos attachés par des rubans de fil; aux murs deux baromètres, une pendule dans sa gaîne, quelques cartes de géographie, l'Europe presque entière publiée sous l'empire avec la dénomination naïve et sublime de *théâtre de la guerre*, les gravures des tableaux de Greuze, l'enfant de Prudhon, la première lithographie de Charlet deux grenadiers défendant leur drapeau; dans langle, un tour qui communique à la cuisine, aux deux côtés

d'une porte qui ouvre sur le jardin, en face de la porte d'entrée, deux buffets larges et saillans jusqu'à hauteur d'appui, puis plus étroits et montant jusqu'au plafond. Ça et là des servantes avec leurs vases profonds en fer-blanc pour recevoir les bouteilles, et enfin une immense cheminée, où l'on entre debout, au manteau de chêne sculpté, avec ses deux bancs latéraux, et au dessus la double cremaillère de chêne, où reposent quatre ou cinq fusils de chasse, une carabine et une espingole. Si vous traversez la pièce dans sa largeur, vous arrivez, par une porte semblable à celle par laquelle vous êtes entré, dans ce qui s'appelle le jardin; si vous prenez à droite, c'est le salon que vous trouvez. La cheminée immense s'y voit encore, mais plus coquette et plus riche en sculpture, tout au tour des lambris peints en gris avec leur plinthes épaisses, leurs cimaises saillantes, distribués en panneaux ou cadres aux angles arrondis et tournés en fleurs sculptées. Une tapisserie splendide tend tout l'appartement, ce sont les tableaux de l'histoire d'Alexandre.

On en parle comme d'un présent de Louis XV à l'ancien propriétaire de cette forge, pour l'admirable exécution de la ferrure des écluses du canal du Languedoc ; le meuble voilé d'ordinaire de chemises d'un bazin à côtes vient de la même source, on le cite dans le pays ; il y a fait connaître le nom des Gobelins. Au milieu du salon, une table carrée avec un tapis à dents et à franges, deux consoles incrustées de cuivres superbes, avec des marbres jaunes sur leurs pieds de satyres ; deux vastes fauteuils, différens du meuble, en velours vert avec des crépines d'or, leur petit traversin qui soutient les reins et leurs oreillettes avancées pour la tête; un guéridon d'ébène, des tables à jeu noires et cuivrées; un trictrac d'écaille incrusté tout au tour et au dedans, de bois de rose, d'ivoire et de nacre; sur la cheminée une pendule aux colonnes torses avec des magots dorés, des chandeliers dont la tige contournée s'étale en douze ou quinze tulipes, qui reçoivent les bougies; des glaces dont les joints sont dissimulés sous des guirlandes de

fleurs. Du plafond peint à l'huile, où l'amour se promène avec des colombes, pend un lustre avec ses ornemens dorés et ses aiguilles de cristal de roche. Puis enfin, au milieu de tout cet ameublement somptueux, quelques raquettes, des volans, des cerceaux, un metier à tapisserie, et dans un coin un petit bonheur du jour qui, à son départ de Paris, devait être le seul meuble sortable de la maison, et qui, parmi ces riches et grands restes du luxe de nos pères se montre honteux et mesquin, comme serait un couplet de vaudeville dans une tragédie de Pierre Corneille.

Encore une pièce et tout est fini; derrière ce salon, en entrant par une porte basse couverte d'une portière, un boudoir, mais un boudoir de l'époque. Le divan aux larges coussins, une tenture de mousseline brodée sur un fond bleu Marie-Louise, une psyché, une console romaine une toilette à colonnes, un piano d'Erard, des chaises en gondole, un tapis d'Aubusson, et des glaces partout où on avait pu en mettre avec

leurs cadres dorés. Voilà tout ce qui est nécessaire aux détails de notre histoire. Le reste de la maison avait aussi son luxe différent de celui d'aujourd'hui, mais nous n'y conduirons pas nos lecteurs. Une demi-douzaine de chambres à coucher à chaque étage. Le jardin, à proprement dire, n'était qu'un parterre d'un demi-arpent. On n'y avait pas fait un bois pour l'ombrage, la forêt était là : il n'y avait pas non plus de bassin avec des poissons rouges, on se contentait du lac. A dix pas, sur le côté, était un autre corps de logis ; là se trouvaient les bureaux de la forge et quelques logemens convenables. Ensuite commençaient les magasins, puis la forêt recommençait. Là se passa un drame.

II.

Personnages.

La demeuraient bien des personnes dont on s'est occupé dans ce livre : d'Aspert, Lussay, Henriette; et plus tard, cet être douteux qui n'a encore paru que par son nom dans nos récits, le prisonnier russe, le commandant Dumont. Cependant quoiqu'il n'y eût qu'une année de passée depuis qu'ils demeuraient au Tremblay, ce n'étaient déjà plus, du moins pour les premiers, les caractères que nous avons connus, ou plutôt le manque de caractère qui les confon-

dait autrefois dans tout ce monde de Paris, dans tout ce peuple de l'empire, sur lequel le grand homme avait déteint un peu de sa grandeur, de son éclat, de ses larges pensées.

Quand une direction vigoureuse est imprimée à un siècle, quand une volonté forte le dirige, il se revet d'une couleur uniforme, d'une habitude générale sous laquelle disparaissaient les individualités qui n'ont pas assez de puissance pour y résister. Voyez le siècle de Louis XIV, tous ses généraux, tous ses courtisans, ses hommes de lettres même, ont une tournure, une physionomie de famille qui les fait ressembler tous au maître; il faut descendre aux nuances pour les distinguer. Remontez au siècle du sardanapale Henri III, et voyez, sous ses libidineuses faiblesses, que de caractères originaux se dessinent, que d'individualités pour l'histoire et le drame! Suivez et remarquez comme plus tard la partie forte du règne d'Henri IV efface les saillantes figures de la ligue; puis observez comme elles renaissent sous Louis XIII, prince

faible que les courtisans et un ministre se disputent; comme elles fourmillent sous la fronde, comme elles disparaissent enfin sous le grand roi.

Le grand empereur fit de même que le grand roi; il absorba, dans le cours impétueux de son règne, les restes déjà dégradés de la révolution; et à part lui, il n'y eut plus de grandes figures que celles qui lui ressemblaient le plus, soit par le courage, soit par la hardiesse de leurs fortunes. Ainsi, la plupart des généraux de l'empire marchant au son du tambour, qui règlait le pas à la France, eurent presque tous un caractère uniforme de courage, de dévouement militaire qui suivit le drapeau tant que le drapeau fut debout. Mais dès qu'il fut tombé, il y eut une déroute complète; ce ne furent plus les hommes d'autrefois, Ce grand sentiment d'être les vainqueurs de l'Europe, qui les revêtait d'une force étrangère, s'en alla avec le chef, et chacun redevint soi, et soi tout seul. Aussi souvenez-vous, comme ceux dont la fortune valait mieux qu'ils ne valaient, s'estimèrent peu et se vendirent pour

peu de chose; comme tous grandis à l'improviste sur le sol de la France, se laissèrent disperser au cri de rompez vos rangs! prononcé par la restauration; vrais soldats obéissans, sans qu'il leur vînt à l'idée qu'avec leur armée de la Loire, leur vieille armée de cent vingt mille hommes, ils pussent résister et capituler; tandis que trois nobles Vendéens avaient commencé la révolte avec cent cinquante paysans. Quelques uns survécurent à cette universelle disparition, à toutes ces existences rentrées dans l'ombre depuis que le flambeau qui les éclairait s'était éteint: ce furent ceux à qui la tribune ou la proscription fournirent encore un champ pour la lutte et l'activité. Presque tous les autres, réduits à eux-mêmes, s'en allèrent vivre ou mourir dans l'obscurité : mourir ou vivre sans différence. Cet excitant surnaturel qui les avait soutenus vingt ans, épuisé sans retour, ils s'affaissèrent dans les regrets hargneux, dans les occupations mercantiles, dans la paresse, dans l'ennui, dans le constitutionnel; ils sentirent leurs bles-

sures et leurs rhumatismes : ils étaient finis.

D'Aspert fut un de ces hommes. A le voir général de la république, chargé de vouloir et de commander sous la responsabilité de sa tête, il semblait un de ces esprits puissans qui agitaient sur l'Europe. Sous l'empire, réduit à comprendre et à obéir, mais à comprendre le génie et à obéir à des ordres sublimes, il fut une de ces intelligences au corps de fer que le hasard paraissait avoir créées pour Napoléon : mais sous la restauration il redevint Jean d'Aspert; il serra ses épaulettes, pendit son épée au chevet de son lit et se fit maître de forges. Il avait acheté la forge du Tremblay, et y avait amené Henriette qu'il avait épousée à Paris. Il avait gardé cette susceptibilité d'enfance qui lui faisait détester la supériorité nobiliaire, et ce courage de soldat qui n'eût peut-être pas bravé l'aspect d'un échafaud, mais qui, une épée ou un fusil à la main, ne comptait plus la mort que comme un ennemi vulgaire, cent fois rencontré et cent fois vaincu. La goutte était venue avec la non acti-

vité, et il passait souvent des mois entiers dans son fauteuil. Il n'était ni revêche ni grondeur, mais il était triste et ennuyé. Une chose le désespérait aussi, c'était la malveillante et haineuse calomnie qui l'avait accueilli à son retour. Pour ceux de son temps, qui étant nés pauvres, n'étaient pas devenus riches, c'était un fripon; pour ceux qui n'étaient arrivés qu'à être greffiers ou notaires, c'était un sot ou un ignorant parvenu par l'intrigue. Il y en a qui disaient qu'il ne savait pas lire, particulièrement deux propriétaires de mérinos, qui étaient abonnés au *Mercure*. Ce peuple, loin de tirer vanité de ce frère devenu comte de l'empire, ne l'appelait de ce titre qu'avec dérision. Les paysans, les ouvriers seuls, dont beaucoup avaient été soldats, l'adoraient et lui savaient gré de sa bienfaisance, que les avares propriétaires du canton traitaient d'impudente ostentation. La familiarité avec laquelle il les avait accueillis avait été traduite en air d'impertinente protection, et ils préféraient aller se faire toiser d'un regard hautain par la duchesse d'A-

varenne, quand elle venait à son château de l'Étang, plutôt que de se voir tendre la main au Tremblay. Aussi d'Aspert ne voyait-il personne, si ce n'est M. Bizot et sa femme qui, à moitié ruinés en 1814 et 1815 par la baisse de la rente, avaient été obligés de se retirer en province, et qui avaient choisi celle où ils devaient rencontrer des connaissances; ils habitaient à une lieue à peu près dans un bourg où il y avait un notaire. L'enfant magnétique était mort; on disait que Bizot s'en était réjoui.

Lussay demeurait avec son gendre, mais il n'était guère pour lui une société; préoccupé d'une pensée dont il ne faisait part à personne, il vivait solitaire dans ce qui lui restait de famille. Silencieux, déjà vieillard, mais sec, pâle, nerveux, actif, sa manie de magnétisme ne l'avait pas quitté, et comme d'Aspert haïssait jusqu'au nom de cette prétendue science, il ne lui en parlait jamais; le docteur baron allait donc dans les chaumières, magnétisant, étudiant, expérimentant, sans que d'Aspert voulût con-

naître la cause de ses absences perpétuelles. Aussi faut-il le dire, le général en était réduit à souhaiter Bizot, Bizot qui écoutait, qui croyait, qui était libéral, qui jouait le piquet et le trictrac avec assez de talent et de passion pour que la partie fût dramatique.

La solitude a cet effet que, lorsque les sentimens fervens de la jeunesse ou les énergiques luttes du monde sont passées, elle attache avec fureur aux puérilités qui restent à la vie. Si la profusion d'intérêts qui vit dans Paris n'affranchit pas les gens usés de ces goûts passionnés pour les petites choses; combien cette tendance doit être bien plus entraînante en province, combien plus dans la retraite d'une maison de campagne. Hélas! j'ai connu dans un coin de village un homme qui avait été chef de la police sous Fouché, sous Rovigo, et qui n'avait le soir à nous conter que les quinola forcés la veille chez le curé ou le percepteur. Nous avions un colonel qui avait été en Égypte et en Russie, et qui n'avait souvenir que d'une partie de trictrac à

écrire, gagnée bredouille, et où il avait pris quarante-huit trous sur un jan de retour. Pour d'autres c'est la chasse, pour d'autres c'est la pêche; j'en ai vu qui élevaient des serins. O misères!

Mais si la solitude a cet effet sur les ames vieillies et les sens amortis, elle exalte aussi à un point extraordinaire ceux à qui il reste quelque chose à dépenser dans le cœur et l'esprit; ceux surtout qui sont riches d'une jeunesse non encore éprouvée. Ainsi étaient Henriette et Charles Dumont.

Henriette, prise dans le monde, innocente de cœur avec une honte au front, sans avoir aimé, sans avoir brûlé ni de son âme ni de ses sens avait vingt-trois ans. On était en 1818. Elle était arrivée dans la solitude du Tremblay avec une vie entière à passer, à commencer même. Le soin de son enfant, la reconnaissance qu'elle avait pour d'Aspert l'avaient d'abord occupée et lui avaient suffi. La nouveauté des travaux du général, qu'elle accompagnait souvent dans les ateliers, l'avait intéressée quelque temps; mais lors-

que le genéral devint goutteux et sédentaire, toutes ces journées passées à côté de lui, l'œil sur une tapisserie, avec la pensée inoccupée, lui parurent longues à subir. Les mille choses qu'elle tentait pour les remplir dénotaient combien le temps lui pesait. Jusqu'au commencement de cette année 1818, Dumont, jaloux de continuer une carrière si brillamment commencée, était demeuré à Paris à solliciter de l'emploi. Il n'était arrivé dans la capitale qu'après le départ de d'Aspert et de sa femme, de façon qu'il leur était à peu près inconnu. Cependant le général, se sentant incapable de continuner la surveillance de son exploitation, dit un jour à Henriette :

— J'ai depuis quelques jours un projet que je désire mettre à exécution et sur lequel je veux te consulter. J'ai besoin de quelqu'un qui me remplace : Charles use à Paris sa jeunesse à se présenter dans des anti-chambres : je veux le faire venir. Qu'il soit ou qu'il ne soit pas mon fils, je l'aime comme s'il l'était; il partagera mon affection avec le tien, je lui donnerai la moitié de

ma fortune et garderai l'autre à ton enfant : et lorsqu'il sera ici je chercherai à éclaircir un mystère qui me tourmente.

Le général parla ainsi ; mais il y avait bien plus d'habitude de phrases toutes faites que de vrai besoin d'apprendre dans ce discours. Un homme lui était nécessaire, il préférait son fils adoptif, voilà tout ; il y avait sur la naissance de ce jeune homme un doute qui l'avait torturé ; il n'y pouvait paraître indifférent et il en parlait, voilà tout encore. Mais ce n'était plus cette anxiété douloureuse d'autrefois, cette épouvante d'avoir compromis le sort de son fils ou d'un étranger. La goutte avait pris beaucoup de place dans la sensibilité du général, le piquet et le trictrac avaient nui à l'intérêt de son enfant. Cependant Henriette accepta avec joie. Elle parla avec chaleur du besoin de découvrir la véritable existence de Charles. Elle laissa voir qu'elle désirait qu'il fût le fils de d'Aspert. C'est que peut-être, sans s'en rendre compte, elle s'apercevait du désintérêt de son mari aux choses de cœur ;

c'est qu'elle avait deviné qu'ils n'étaient plus au même point que le jour ou elle s'était donnée à lui ; qu'arrivé à considérer sans émotion la situation extraordinaire où il était vis-à-vis de Charles, il pourrait bien regarder avec déplaisir celle où il était vis-à-vis d'elle. En effet quelquefois le général, quand il pensait, et cela ne lui arrivait pas souvent, se dépitait de sa singulière position, entre un jeune homme qui peut-être était son fils et un enfant dont le père était inconnu. Il se rappelait la promesse de Lussay, et voyant que Lussay laissait dormir aussi son ressentiment de père, il se disait qu'il avait tort de s'occuper de choses qui ne pouvaient être que du chagrin ; alors il désirait Bizot, l'envoyait chercher et retrouvait dans un piquet de six rois le calme qui l'avait un moment abandonné.

Cependant Charles fut mandé; il annonça son arrivée pour un temps éloigné et on l'attendit patiemment sans trop d'inquiétude et sans nul empressement. Madame Bizot seule s'informa s'il était aimable, s'il était beau, s'il pinçait de

la guitare. A toutes ces questions personne ne pouvait répondre. D'Aspert disait qu'il était brave, et Henriette, qui avait lu les lettres qu'il écrivait à son mari, assurait qu'il semblait fort instruit. Lussay, qui l'avait vu quelquefois lorsqu'il quitta l'école et partit pour l'armée, se rappela que c'était une sorte d'Hercule, sur lequel le magnétisme serait probablement impuissant. Tandis qu'on l'attendait, le malaise du général augmenta, il en fut réduit à ne plus quitter son fauteuil, et ses affaire souffrirent de cette maladie. Il se fâcha presque contre Charles; il le trouva ingrat, et lui écrivit une lettre qui lui eût paru dure, quelques années au paravant, et dans laquelle il lui disait de faire un choix, d'accepter ou de refuser nettement ses propositions, presqu'avec le ton dont on se sert vis-à-vis d'un commis. La lettre partit; et le lendemain, l'humeur de d'Aspert s'aigrissant avec la goutte, il accepta presque les propositions d'un régisseur, assurant que Charles était un Parisien qui refuserait. Ce ne fut que sur les représentations d'Henriette qu'il attendit

le temps nécessaire pour laisser arriver une réponse. Mais il n'en fit pas moins préparer le logement du régisseur, en grondant contre les jeunes gens, en se souciant à peine de l'intérêt qu'il avait pris à celui-ci.

Un soir, c'était déjà dans le mois de septembre, le vent des équinoxes soufflait avec violence, et s'engouffrait dans la vallée du tremblay; il était dix heures; Bizot et sa femme étaient à la forge; la soirée avait fini de bonne heure, car on avait causé au lieu de jouer; chacun s'était retiré dans sa chambre; le général très-souffrant, et privé de sommeil depuis quelques jours, avait pris, d'après le conseil de Lussay, un grain d'opium pour se faire dormir. L'opium a une telle réputation de faire dormir que d'Aspert l'avait accepté quoiqu'il lui eût été conseillé par Lussay. Celui-ci avait regagné aussi son appartement où il reposait de fatigue, car toute la journée il avait couru les cabanes et les villages environnans. M. et madame Bizot dormaient côte à côte d'ennui l'un de l'autre.

Une seule lumière veillait dans la maison, c'était dans la chambre d'Henriette. La conversation lui avait laissé de l'émotion. Cependant ce n'était rien qui, en apparence, dût exciter le souvenir d'une femme jeune et belle. Le délai pour la réponse de Charles était expiré le jour même, et le général avait annoncé avec humeur qu'il en finirait le lendemain avec le régisseur. On avait aussi beaucoup parlé d'une sourde agitation qui se manifestait parmi les ouvriers et les charbonniers de la forêt. Il paraît qu'on avait lu le constitutionnel tout haut dans les cabarets; les orateurs, c'est-à-dire les liseurs montés debout sur les tables. Lussay avait crié à la révolution, d'Aspert, dont les affaires allaient plus mal tous les jours, dont les produits diminuaient sensiblement et qui n'arrivait jamais à confectionner à temps les fournitures qui lui étaient demandées, d'Aspert avait dit qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'on pensât à se révolter contre un gouvernement qui ruinait l'industrie; on s'était échauffé, on s'était dit des mots piquans.

Lussay avait été jusqu'à faire entendre qu'il n'était pas étonnant que ceux qui ne devaient leur élévation qu'au mouvement désordonné de la révolution en accueillissent favorablement les moindres symptômes. Le général avait répliqué que chacun s'était élevé selon ses talens; Lussay avait haussé les épaules, et d'Aspert avait répliqué sèchement qu'il n'y avait eu de désappointés que ceux qui prenaient pour talens des rêveries absurdes: Lussay avait répondu: Absurdes pour ceux qui ne les comprenaient pas; d'Aspert avait dit amèrement: Les résultats font foi de leur sublimité. Un regard d'Henriette les avait arrêtés tous deux. Pendant ce temps Bizot s'était impertubablement nettoyé les dentsavec son cure-dent, madame Bizot avait baillé, car elle n'avait pas parlé, et elle aimait à s'occuper. On s'était quitté sinon fâchés du moins désireux de se séparer.

Henriette, retirée chez elle, pensait à ce qui venait d'avoir lieu; elle ne pouvait donner à ses réflexions un texte bien formel; elle n'analysait

pas dans toute sa portée ce changement fâcheux de son mari, elle ne voyait pas dans ces petites contrariétés d'opinion un germe de désunion; mais elle était inquiète, elle eût désiré un événement étranger à tous ces intérêts et qui eût absorbé l'attention des autres et la sienne propre, une de ces histoires qui s'ajoutent à la pluie et au beau temps pour des conversations qui ne peuvent être que surabondamment ennuyeuses ou dangereusement intéressantes. Tout cela et peut-être aussi ce vent d'automne qui brasse le sang dans le cœur, l'avait tellement agitée qu'elle avait ouvert sa fenêtre pour demander du calme au froid de la nuit. Le vent éparpillait ses cheveux et chassait sur la surface du lac des feuilles qui traversaient l'air comme des êtres animés. Peu à peu la pensée d'Henriette s'était absorbée dans la contemplation; elle regardait et écoutait: les nuages et les plaintes du vent. Sa tête s'était appesantie, elle sentait le sommeil la gagner, et n'avait ni la force ni la volonté d'aller l'attendre dans son lit : il lui eût

fallu quitter cette place, cette harmonie sauvage, ce spectacle. Tout à coup elle tressaille, il lui a semblé que le pas d'un cheval a résonné à quelques pas de la maison; elle écoute et n'entend plus rien. Le vent tourbillonnait dans la vallée, et déjà la pluie, qu'elle n'avait pas sentie, tombait froide et tamisée sur sa tête. Elle veut se retirer lorsqu'une haleine de vent forte et continue passe dans la direction du chemin de la forêt à la maison, et apporte une seconde fois ce bruit de pas, mais distinct, pressé, sonore sur la terre durcie par les scories dont on la couvre. C'est un voyageur: un voyageur à cette heure ne peut être qu'un charbonnier qui regagne son chaume. Mais c'est le pas actif d'un cheval vigoureux; et non point celui des misérables animaux qui sortent le charbon de la forêt. Peut-être est-ce un de ces hommes qui parcourent secrètement le pays pour l'insurger. Le vent passe ou roule dans une autre direction, le bruit se tait et la violence des mugissemens de la forêt remplit l'air. Henriette se décide à rentrer, elle ferme sa

fenêtre et les doubles volets qui la protégent. Elle va se coucher; elle détache sa robe. Mais l'air qui s'engouffre dans le large tuyau de la cheminée lui apporte encore le bruit de ces pas, mais plus rapprochés, on les dirait au sommet de la montée, et véritablement ils y sont, car ils se ralentissent comme ceux d'un cheval qu'on retient prudemment. Il n'y a plus de doute que ce ne soit quelqu'un qui vienne à la forge. Elle est prête à rouvrir sa croisée pour voir qui ce peut-être; mais l'orage redouble et éclate; les arbres crient on n'entend plus rien qu'un mugissement uniforme. C'est peut-être une illusion : que de fois le vent a apporté durant la nuit de pareils bruits partis de plus d'une lieue et qui semblaient résonner à quelques pas! Elle achève de se déshabiller et s'apprête à monter dans son lit, lorsqu'un cri terrible, suivi d'un bruit sourd, domine tous les retentissemens de la tempête.

— Dieu! mon Dieu... C'est le voyageur qui a manqué le tournant.

Elle ouvre sa croisée, la nuit est profonde, le bruit horrible, on n'entend plus rien; elle écoute, elle attend un nouveau cri, une plainte, mais rien ne perce l'ouragan. Elle cherche à se bien rappeler : c'était peut-être le craquement d'un arbre brisé et jeté dans le lac; de temps en temps le vent se tait et nulle voix ne profite de ces momens de calme pour appeler. Elle referme sa croisée, elle se couche et s'endort.

III.

Première Entrevue.

Elle dormait depuis une demi-heure, lorsque les aboiemens terribles des chiens de garde l'éveillent en sursaut. Pour cette fois elle ne se trompe pas : le cheval piétine à la porte de la maison. Henriette se lève, rouvre sa fenêtre et demande timidement qui est là ; on ne répond pas. Elle tâche de découvrir la cause de ce silence et finit par reconnaître que le cheval est

seul. Sans doute le cavalier est noyé. L'idée de lui porter secours ne lui est pas plus tôt venue qu'elle pense à le mettre à exécution. Elle passe une robe, chausse ses pantoufles, jette un manteau sur ses épaules et descend pour éveiller quelqu'un. Elle était dans la salle à manger dont nous avons parlé, lorsqu'elle entend une voix qui semble s'adresser au cheval qui est à la porte; elle ne doute pas que ce ne soit le voyageur; elle défait de ses blanches mains les barres de fer qui défendent la porte à l'intérieur et l'ouvre aussitôt. Le vent, qui s'engouffre tout à coup dans la salle ouverte, éteint la lumière qu'elle portait, et Henriette se trouve dans l'obscurité en face d'un homme qui est appuyé sur son cheval. Henriette se sent presque peur. Cependant elle dit aussitôt :

— Qui est là?... que cherchez-vous?

L'étranger, au lieu de répondre à la question qu'on lui faisait, dit tout haut, mais avec une expression d'étonnement:

— C'est une femme!

— Oui! dit rapidement Henriette que cette réflexion effraie; mais il y a du monde de levé; je vais appeler.

— Non, dit cet homme en l'arrêtant par le bras, n'appelez pas; il vaut mieux que je parte, que je n'entre pas. Et comme il disait cela tristement, à côté du froid de la main qui la tenait, Henriette sentit couler de larges gouttes tièdes. Elle tressaillit.

— Vous veniez ici? dit-elle. Qui êtes-vous? que vouliez-vous?

L'inconnu ne répondit pas encore cette fois; il réfléchit et reprit :

— Mais peut-être me trompai-je. Est-ce bien ici la demeure du général d'Aspert?

— C'est ici, dit Henriette.

— C'est ici! dit l'inconnu, qu'une fenêtre a été ouverte et fermée deux fois?

— C'était la mienne.

— Alors, adieu, je pars. Non, je n'entrerai pas ici... c'est une maison de malheur.

— Ah ! s'écria Henriette, que toute cette nuit avait troublée, que ce singulier entretien épouvantait, pourquoi maudissez-vous cette maison ?

— Cette maison est maudite depuis longtemps, dit l'étranger, maudite, non pour ceux qui dorment sous son toit, mais pour celui qui voudrait y entrer malgré tant d'avertissemens.

En disant ces mots il s'élança sur son cheval. Henriette, glacée d'une terreur indicible, fit un pas pour le suivre en lui disant :

— Qui êtes-vous ? Monsieur ! qui êtes-vous ? au nom du Ciel !

— Prenez garde, dit l'inconnu, ne me suivez pas, vous glisseriez dans mon sang et vous tomberiez.

Il partit au grand trot de son cheval. Henriette, demeurée immobile à sa place, l'entendit

séloigner; elle referma la porte, remonta chez elle à tâtons, et, après avoir rallumé sa bougie à la lampe qui veillait chez elle, elle regarda ses mains; elles étaient couvertes de sang.

IV.

Un Nouveau venu.

Quand le jour commença à se montrer, Henriette, que l'émotion avait brisée, se laissa aller au sommeil; elle dormit assez tard. Enfin un bruit extraordinaire dans la maison l'éveilla, et, parmi les voix qui parlaient bruyamment, elle reconnut celle de son mari qui l'appelait avec une espèce d'impatience joyeuse. Elle se leva sur son séant, et, rappelant ses idées encore en-

gourdies, elle se demanda si ce qui lui semblait s'être passé durant cette nuit était un rêve ou une réalite; elle regarda ses mains, elles étaient blanches et pures; elle courut à la cuvette où il lui semblait qu'elle les avait lavées; il n'y avait rien. Elle crut se rappeler que, dans son effroi de ce sang, elle avait jeté par la fenêtre l'eau dont elle s'était servie; elle y regarda, elle regarda aussi à la place où elle croyait avoir eu cet entretien; mais elle remarqua que, par une habitude assez commune dans les forges, mais inusitée au Tremblay, on avait affermi le terrain détrempé par la pluie en y répandant de la cendre de charbon. Elle allait peut-être se livrer à une plus minutieuse recherche de ses souvenirs, lorsqu'on l'appela de nouveau. Elle descendit, bien persuadée qu'un rêve affreux l'avait poursuivie. En entrant dans la salle à manger, son mari lui cria :

— Henriette! Henriette! c'est Charles Dumont.. enfin c'est lui!

Charles Dumont avait trente ans, toute sa

personne avait quelque chose de posé qui n'était ni calme ni froid; cet air n'était pas une nature, c'était un parti pris de ne rien laisser arriver au visage des mouvemens du cœur; rien n'attestait dans la souplesse de sa taille la force athlétique dont Lussay avait parlé; son visage n'avait de remarquable que la beauté de ses yeux et l'éclat de ses dents. Il s'inclina devant Henriette; elle lui rendit cérémonieusement son salut.

— Eh bien! dit d'Aspert, est-ce ainsi que vous faites connaissance : tu reçois Charles comme s'il était un étranger, toi qui m'as tant pressé de le faire venir!

— Ah! dit Charles, madame a daigné souhaiter ma venue?

— Elle devait être un plaisir et un avantage pour mon mari; à ce titre je devais le désirer.

— C'est bon! c'est bon! dit d'Aspert, vous vous ferez tous ces complimens une autre fois.

Quand tu es arrivée, il nous racontait comment il était parvenu jusqu'ici : il a voyagé toute la nuit à travers la forêt; il s'est égaré, et, lorsqu'il a enfin trouvé la forge, il était mouillé comme s'il était tombé dans le lac.

Henriette tressaillit et regarda Charles Dumont; elle ne trouva rien de particulier sur son visage, quoiqu'il l'observât à ce moment.

— Et comment a-t-on logé monsieur? dit Henriette.

— Lorsque je suis arrivé, madame, répondit Charles, tout le monde dormait ici ; j'ai trouvé un ouvrier éveillé ; il m'a demandé si je n'étais pas le régisseur qu'on attendait; je lui ai dit que c'était moi ; il a appelé un domestique qui m'a conduit dans un corps de logis où j'ai trouvé un appartement préparé.

— Ce n'était pas pour vous! dit Henriette, il n'est pas convenable; il y en a dans la maison.

— Dans la maison! dit Charles avec une légère altération dans la voix ; non, c'est inutile,

je me trouve très-bien où je suis, mieux que je n'ai jamais été; d'ailleurs, pour la surveillance des ouvriers, cela me sera plus commode pour entrer et sortir à toute heure, surtout lorsqu'ils travailleront la nuit.

— Comme tu voudras, dit le général, car l'établissement a besoin de surveillance; tout va de travers; on perd la moitié des journées.

—J'ai cru le voir, dit Charles, aussi j'ai donné déjà quelques ordres.

— Ah! s'il n'avait pas fait un temps si affreux, dit d'Aspert, j'aurais essayé de sortir pour te montrer moi-même mes ateliers; mais dans ce maudit pays, dès qu'il a plu un quart d'heure on enfonce dans la terre jusqu'à la cheville.

— Pas, du moins, devant la maison, dit Charles; j'ai tâché de la rendre abordable; j'y ai fait répandre quelques tombereaux de cendres et de scories.

— C'est vous, dit vivement Henriette, qui avez fait couvrir la terre de ces cendres?

— C'est bien noir, n'est-ce pas, madame? répondit Charles, comme s'il disait quelque vérité solennelle; mais cela vaut mieux que... il s'arrêta, regarda Henriette..... elle le dévorait des yeux. — Cela vaut mieux que de la boue.

Henriette crut un moment que cette phrase allait finir par ces mots : Vaut mieux que du sang.

— Beaucoup mieux, dit madame Bizot qui, n'ayant pas pris part à la conversation depuis deux minutes, croyait avoir suffisamment fait preuve de discrétion et laissé assez de place aux épanchemens de famille. Puis elle ajouta : Profitons-en pour faire un tour de promenade avant le déjeuner.

— Oh! dit d'Aspert, madame Bizot, madame Bizot, ne nous enlevez pas Charles si tôt... plus tard, plus tard, vous en ferez ce que vous voudrez et il se laissa aller à rire. Bizot, le mari de madame Bizot, rit en écho. Voyons, reprit le

général, Henriette donne-moi ton bras, toi Charles, aussi, je vais tâcher de me traîner jusqu'à la porte.

On l'aida à se lever, il remit à sa femme la canne qui lui servait à la fois d'appui et de signal; car c'était avec cette canne qu'il frappait violemment le parquet lorsqu'il voulait appeler; et, appuyé sur les deux bras qu'il avait demandés, il sortit de la salle à manger. Arrivé devant la porte, il quitta le bras de Charles, et, soutenu seulement par sa femme, il montra de la main les divers ateliers qu'on voyait de toutes parts fumer autour de la maison. Charles l'écoutait et suivait attentivement ces désignations. D'Aspert, animé par sa description, avait quitté aussi le bras d'Henriette et s'était avancé de quelques pas, sans appui ni aide; et Henriette, profondément préoccupée, creusait avec le bout de la canne de son mari la place sur laquelle ils étaient. Charles, en écoutant d'Aspert, avait passé à côté d'elle, il lui arrêta la main et lui dit à voix basse :

— Pourquoi creuser ces cendres pour demander un secret à la terre?

— C'était donc vous? dit Henriette en le regardant d'un air de surprise et presque d'épouvante.

— Pourquoi, dit Charles, demander son secret à un homme? Homme et terre ne vous apprendraient peut-être qu'un secret de sang.

Henriette demeura stupéfaite; Charles s'éloigna pour se replacer à côté de d'Aspert; et madame Bizot, qui guettait l'instant favorable de faire les confidences, s'empara du bras d'Henriette en lui disant tout bas :

— Il est vraiment fort bien. Quelque chose de distingué et de résolu, de jolis pieds, des mains charmantes. Il paraît qu'il s'est blessé à la main droite; car elle est enveloppée dans une soie noire.

Par une idée soudaine, Henriette regarda son bras à l'endroit où Charles venait de le saisir, il y

avait du sang. Elle poussa un cri et laissa tomber la canne de son mari. Il se retourna à ce cri, Henriette était pâle et tremblante.

— Eh bien! qu'as-tu? dit le général, madame Bizot, Charles, secourez-la... elle est pâle à mourir... Voyez, voyez, elle me quitte, elle emporte ma canne; je ne puis faire un pas pour aller à elle. Bizot, donnez-moi votre bras... Allons, il n'y a que vous qui preniez soin de moi.

Que de paroles indifférentes qui n'arrivèrent que comme des sons à l'oreille de Lussay et des Bizot, et qui tombèrent brûlantes et acérées dans le cœur d'Henriette. Elles lui parurent avoir une signification fatale. Ce mari abandonné et laissé sans appui, fut comme un emblême vivant de l'avenir. Elle en eut peur; elle voulut y résister et lui donner un démenti; elle ramassa la canne, elle se rapprocha de d'Aspert et lui présenta le bras.

— Vous avez du sang à la main, lui dit-il.

— Ce n'est rien, je me serai blessée, piquée,

répondit-elle en cachant furtivement sa main dans la poche de son tablier.

Elle mentait. Pauvre femme! qui croyait, en marchant à côté de son mari, se rapprocher de lui, se mettre sous sa protection contre une émotion inouie, contre un sentiment de curiosité et d'effroi qui la dominait, et qui lui faisait un mensonge. La séparation était commencée. Elle créait un secret entre elle et un étranger à l'inçu de son mari. Quel secret? dira-t-on, des mots indifférens commentés par l'imagination et qui semblaient se rapporter à un rêve; une folie qu'elle aurait eu honte de raconter un instant avant. Ce n'était rien. Mais c'était quelque chose puisqu'elle le cachait. C'était quelque chose; car ce n'était plus honte qui l'empêchait de parler, c'était peur, c'etait peut-être pitié. Mon Dieu! que cette femme aurait voulu être seule, quel bienfait pour elle que la solitude ! Henriette en était encore à ce point, où la solitude porte bon conseil.

On annonça que le déjeuner était servi.

On rentra, on se mit à table, on causa beaucoup. Charles perdit dans la conversation cette teinte singulière qui avait frappé Henriette. Il débita toutes les nouvelles de Paris avec une bonne grâce parfaite; dit les véritables modes à madame Bizot; le nombre exact des abonnés du *constitutionnel* à M. Bizot; rendit compte à M. de Lussay de quelques ouvrages nouveaux; au général de la position de ses anciens camarades. Il s'acquitta de ces mille devoirs de civilité réciproque qu'on se doit entre gens assis à la même table, avec une aisance pleine de savoir-vivre. Il parut charmant et distingué à tout le monde; Henriette ne le trouva plus que commun. Le général enchanté finit par lui dire :

— Tu nous conteras l'histoire de ta captivité.

— C'est une triste histoire, répondit Charles, une suite de misères, où le froid et la faim jouent le premier rôle.

— Eh bien! celle de ta jeunesse, car c'est à peine si nous la savons, reprit d'Aspert en cli-

gnant des yeux et regardant sa femme d'un air d'intelligence.

—C'est une pauvre histoire, répondit encore Charles, celle d'un écolier.

—Eh bien, ajouta d'Aspert, en annonçant de l'œil à sa femme toute la finesse de l'apropos, tu nous parleras de ton enfance.

— Mon enfance, dit Charles en devenant pensif, mon enfance, c'est une histoire presque oubliée. J'ai toujours été surpris de cette absence de mes premiers souvenirs. Quelques faits çà et là, quelques noms de l'identité desquels je ne répondrais pas. C'est que je crois vraiment que ces souvenirs d'enfance, qu'on dit si forts, n'ont une si longue durée et ne se gravent si profondément dans le souvenir, que parce qu'on les renouvelle sans cesse. La conversation d'une mère ou d'un père avec son fils; celle d'un camarade d'enfance, en retournant souvent en arrière, y recreusent l'impression qui s'efface et la rendent durable. Mais moi, orphelin et errant, je n'ai

ni père ni mère, je n'ai pas eu d'amis d'enfance. J'ai oublié... oublié...

En parlant ainsi, Charles s'était presque attendri; tout le monde l'écoutait dans un doux silence, il y avait deux cœurs qui palpitaient en suivant ses regards penchés vers le passé, comme vers un abîme où il ne voyait plus. Charles s'aperçut qu'on l'observait il reprit avec effusion :

— Beaucoup oublié! excepté que vous m'avez recueilli et protégé, général, et Dieu me maudisse, ajouta-t-il avec force et d'une voix qui fit frissonner Henriette, car c'était la voix qu'elle avait entendue dans la nuit, Dieu me maudisse, si j'oublie jamais que je dois vous respecter comme un père!

D'Aspert lui tendit la main et la dernière larme de cœur qui eût échappé à la goutte et à la province coula de ses yeux.. Les Bizot trouvèrent ce mouvement sublime. Henriette pensa qu'il était exagéré s'il ne cachait pas une intention secrète. Pourquoi pensait-elle cela?

— C'est bien, c'est bien dit d'Aspert, nous t'aiderons un peu et nous repasserons ensemble nos souvenirs; qui sait si nous n'y trouverons pas quelque événement bizarre, singulier, inattendu?

—Ah! dit Charles, ma vie est toute unie. Je n'y sais pas d'évènemens qui ne soient dans la vie de tout le monde, et surtout dans celle d'un soldat.

— Comment! dit Henriette, pas un...?

— Pas un, du moins que je puisse conter; car, si dans ma vie il y a des heures fatales... elles ne m'appartiennent pas; je ne puis les dire à personne.

— Il y en a peut-être une bien éloignée, dit d'Aspert, revenant toujours à son but.

— Ou peut-être bien rapprochée, dit Henriette en regardant Charles.

— Qui sait, reprit-il, peut-être je suis un fou et j'ai cru à des fantômes. Ne riez pas, madame Bizot, je crois aux revenans, j'en ai vu... vous en avez vu, vous en voyez peut-être un. Est-ce

que je ne suis pas passé pour mort? et me voilà. Qui sait d'où je reviens, peut-être de la tombe où l'on m'a cru, où l'on me croit sans doute encore. Et si vous soupçonniez tout ce que savent les morts !....

– Mon Dieu...! Mon Dieu!.. qu'avez-vous, madame d'Aspert! s'écria madame Bizot... comme vous voilà pâle!

— Rien... rien, dit-elle en souriant cruellement... Je suis malade, j'ai passé une si mauvaise nuit..! Une nuit si affreuse..!

— Et puis, dit d'Aspert qui lui-même avait été troublé de ces paroles de Charles qui semblaient faire allusion à cet enfant nécessairement disparu, de quoi diable viens-tu nous parler de morts et des revenans, dans un pays qui semble leur terre natale, et dans une maison où les planchers ont dix-huit pieds de haut? Voyons, voyons, dis-nous plutôt ce qui t'a d'abord empêché de venir tout de suite.

— Mais des affaires, dit Charles.

— Quelles affaires si graves pour te retenir? Je connais les tiennes et je n'en vois pas de nature à te faire retarder le plaisir de nous voir.

— Dites donc, général, reprit Charles en riant et en lorgnant madame Bizot... que vous n'en voyez plus de cette nature-là.

— Très-drôle, très-drôle! s'écria Bizot qui n'avait pas encore parlé et qui éclata de rire.— Ah! farceur, farceur... c'est bon... c'est bon... il faut que jeunesse se passe.

C'était le premier mot qu'il eût compris; M. Bizot ayant ri, d'Aspert en rit aussi: madame Bizot parvint à rougir. Henriette fut blessée. Pourquoi? Cette plaisanterie ne la touchait nullement; le regard qu'il avait adressé à madame Bizot, impertinent pour celle-ci, était une marque que Charles ne les traitait pas du même ton. Cependant, elle trouva la plaisanterie grossière; elle la trouva surtout déplacée; elle dérangeait assurément quelque chose dans les idées d'Henriette; peut-être un portrait qu'il fallait défaire.

On eût dit une déception. La conversation continua long-temps après le déjeûner et au tour de la table. On but du champagne par extraordinaire, Charles fut d'une gaîté charmante et déplut de plus en plus à Henriette. Quatre heures après son arrivée, elle le tenait pour un de ces hommes vulgairement distingués qui font les délices des salons. — Il ne nous sera bon à rien, se dit-elle. Il s'ennuiera bientôt dans notre solitude. Il lui faut des bals, des concerts, des soirées, cet éternel échange d'idées qui les renouvelle dans les têtes les plus vides, tant on en jette chaque jour sur la place de Paris. Ici, où chacun n'a de ressource que soi-même, il sera bientôt au bout de sa provision, et il deviendra... qui sait. Henriette regarda autour d'elle et répugna cependant à le descendre, du premier coup, à la goutte de d'Aspert ou à l'obtusité de Bizot. Cependant qu'elle pensait ainsi, le général avait fait apporter les registres de la forge; il les montrait à Charles qui les examinait sérieusement. Henriette fut toute surprise

de lui entendre nommer avec une facilité toute marchande les livres dont il s'occupait. La main courante n'était pas à jour; le journal, le grand livre, le livre de caisse étaient en désordre, les articles étaient mal passés, on avait jeté à profusion, à l'article profits et pertes, les dépenses qu'on n'avait pas pu justifier. D'Aspert écoutait et admirait sans trop comprendre; quant à Bizot, il trépignait de satisfaction... C'est cela..... C'est cela, criait-il. Madame Bizot s'avisa de dire tout bas à Henriette.

— Mais c'est un homme précieux.

— Oui, répondit celle-ci, avec un accent et une façon de voix qui jouait admirablement le ton goguenard du populaire Parisien. Oui, militaire aimable et bon calculateur.

Madame Bizot, étouffée d'admiration, ne comprit pas et reprit :

— Et peut-être il joue de la guitare.

— Je vous jure, s'écria Henriette avec une

solennité sardonique, je vous jure qu'il en joue; il doit en jouer.

Si elle avait osé, elle le lui aurait demandé. C'est une chose remarquable combien les femmes aiment peu les hommes généralement instruits et détestent particulièrement les hommes utiles. Soit que leur tact plus délicat leur apprenne tout de suite qu'un esprit, qui embrasse trop de choses, n'a de supériorité dans aucune; soit que leur intelligence fine, mais étroite, se fatigue à suivre ces hommes dans tout ce qu'ils savent; elles préfèrent d'ordinaire ceux que distingue une spécialité très-tranchée, un talent transcendant, une qualité portée au plus haut degré, mais isolée : comme si leur amour, manquant d'étendue, ne s'élevait à la hauteur de l'objet aimé, qu'à la condition de ne s'adresser qu'à une seule chose. Quant à leur haine pour les hommes utiles, elle s'explique de soi : l'utilité emporte avec elle une foule d'occupations, de pensées, d'efforts où elles n'entrent pour rien. Elles ne viennent alors qu'en partage dans la

vie, et venir en partage ce n'est pas être aimée, d'après les femmes. L'égoïsme de l'amour, je n'ose pas dire l'égoïsme de la femme, ne compte que comme ennemi tout ce qui ne l'intéresse pas, et je crois qu'elles préféreraient un homme qui donnerait une heure par jour à une rivale à un homme qui donnerait cette heure à des affaires d'intérêt. On entre en lutte avec une rivale; on lui fait du mal, on la perd, on la tue; enfin on s'occupe : mais une balle d'indigo ou un report, c'est mortel : on n'y peut rien. Remarquez aussi comme elles font choix dans les vices. Rien ne leur répugne comme un avare; et elles pardonnent au joueur qui leur impose la misère quand l'autre ne les condamnait qu'à la privation. Ce n'est pas, quoi qu'elles disent, parce qu'il y a un drame violent, une sorte de grandeur dans les luttes du jeu, c'est parce que ce vice a la chance de leur ramener leur amant par la ruine; de le leur ramener bien esclave, bien repentant, tout à elles. Ceci soit dit pour la plupart des femmes, pour celles qui obéissent

à la nature égoïste du sexe. Puis il y a celles qui suivent les modes en fait d'amans, les femmes qui ont aimé les abbés, les mousquetaires; les femmes qui ont aimé les encyclopédistes, celles qui ont aimé les jacobins, les farauds, les sous-lieutenans, les capitaines de hussards, et les colonels en demi-solde. Les sous-lieutenans datent de Michu, les capitaines de hussards, d'Elleviou; c'est M. Scribe qui a fait le succès des colonels. Combien ont possédé de jolies têtes blondes et roses qui se retournaient au mépris de quelque beau jeune homme, vers leur moustache requinquée, sous l'inspiration d'un couplet du Gymnase; combien ont épousé de fortes fournisseuses et qui devraient une bonne commission à Scribe et à Gonthier. Il y a les femmes à imaginations à qui il faut un homme comme elles le rêvent, qui n'en admettent pas d'autre dans la possibilité de leur amour, et qui, ne trouvant jamais ce qu'elles inventent, finissent par se livrer à quelque goujat qu'elles habillent dans leur tête de toutes les qualités

qu'elles exigent; maraud qui, à la première épreuve, leur reste nu dans les mains.

Je ne saurais vous dire à laquelle de ces classes appartenait Henriette; mais je crois qu'il y avait dans elle un peu de ces trois espèces de femmes: et d'abord, prête à se donner tout entière de ses sentimens et à chaque instant de sa vie, elle répugnait à l'idée de n'occuper la pensée d'un amant qu'aux heures de loisir : vierge de cœur, elle ne trouvait pas la partie égale avec un homme qui parlait légèrement d'affaires d'amour. En second lieu, la mode du militaire n'eût pas été passée, qu'il n'était pas rationnel, qu'avec un mari général, elle écoutât un galant commandant. Ceci était de l'empire, dans les jours de règne de l'aide-de-camp. A l'époque dont nous écrivons, lord Byron jetait au monde le Corsaire, Lara, Hago et Parisina, les vampires, toute sa fatale poësie : les hommes pâles, avec de grands yeux qui vibraient, commençaient à être de prix. Charles était d'abord entré dans la connaissance d'Henriette avec quelque chose de cette tour-

nure surnaturelle; mais l'illusion n'avait pas duré au-delà d'une heure, et Henriette en était arrivée à ce point de faire deux choses devant lesquelles elle avait reculé jusque-là : la première, de dire à son mari sa rencontre de la nuit : la seconde, de faire venir son fils sur le champ.

Mais, avant d'aller plus loin, quelle femme, dira-t-on, est cette Henriette qui pense tout cela, qui s'engoue et se dégoûte d'un homme à la première vue et le pèse si exactement pour ce qu'il peut lui être. C'est qu'Henriette ne pensait pas un mot de tout cela, c'est que rien de tout cela n'était dans son cœur, si ce n'est comme la fleur large et éblouissante est dans sa graine imperceptible; c'est que ce germe, que nous avons développé avant le temps, n'était peut-être pas tombé dans son âme, ou que nous l'y avons fait éclore très-imprudemment lorsque peut-être il y devait mourir. Non, Henriette n'avait rien calculé, rien raisonné; elle avait senti du bien-être et du malaise tour-à-tour; mais

sans y donner de motif, sans le voir, sans le soupçonner, et cependant toujours avec peur de ce bien-être, avec sécurité dans son humeur. A travers tous ces instincts, l'instinct du repos, l'instinct du devoir lui demandaient que Charles lui déplût; il lui déplaisait: aussi, à l'instant même, ses actions reprirent leur marche naturelle, leur cours habituel. Elle décida, nous l'avons dit, qu'elle allait faire venir son fils et que le jour même elle dirait au général ce qui s'était passé durant la nuit.

Elle sortit un instant et rentra bientôt en tenant un enfant charmant par la main. L'entrée d'un enfant appartenant à une jeune femme est presque toujours un moment agréable pour elle. Il n'est pas de rustre, si mal avilisé, qui ne le trouve gentil, qui ne veuille le caresser, le baiser, l'effaroucher de ses favoris roux ou lui demander une *risette.* Mais quand Henriette parut, un embarras terrible s'empara de tout le monde. Lussay, qui n'était guère de ce qui se passait autour de lui, devint sombre et sem-

bla réprimer un moment de rage. D'Aspert rougit avec humeur. Quant à madame Bizot, elle était trop femme pour venir au secours d'une amie en présence d'un homme qui pouvait choisir entre elles : Bizot seul fut convenable, sa bêtise avait quelquefois du cœur.

— Eh ! eh ! cria-t-il, mon gros Henri, que te voilà superbe avec tes souliers rouges! Comment! tu ne dis pas bonjour à papa ?

Henriette avait été suffoquée de l'effet qu'avait produit son entrée. Tout son malheur s'y était retracé dans l'embarras de son père et de son mari, dans le perfide silence de madame Bizot. Elle espéra que les exclamations de Bizot donneraient un cours naturel à la conversation, qu'on embrasserait l'enfant et qu'il n'en serait plus question; mais Henri, les yeux fixés sur Charles, n'avait pas répondu à l'appel qu'on lui avait fait; il n'avait pas été embrasser le général; il s'était enveloppé dans la robe de sa mère; et, en montrant Charles du doigt, il s'était écrié en tremblant :

— Qui ça ? maman, qui ça ?

Henriette troublée, confuse, le cœur serré, le rouge sur le front, se sentit prête à défaillir, elle porta un regard de prière autour d'elle, et, ne voyant personne venir à son aide, elle trouva en elle seule la force que Dieu envoie souvent à ceux qu'on abandonne ; elle releva la tête et répondit à la question de l'enfant plutôt pour ceux qui étaient là que pour lui.

— C'est votre frère, Henri, c'est le premier enfant d'adoption du général.

Et en disant ces mots, elle posa ses yeux avec une dignité triste, mais forte, sur le visage de Charles qu'elle n'avait osé envisager jusque-là. Charles regardait l'enfant aussi avidement que l'enfant le regardait, et deux larmes de celles qui viennent furtivement aux yeux et tombent sur le visage avant qu'on ait pu les cacher, deux larmes lui traversèrent le visage. Il les sentit et de sa main blessée il les voulut effacer : pour les mieux cacher, il prit l'enfant et l'embrassa.

Mais sa blessure ouverte par ce mouvement avait aussi coulé sur son visage, et quand il remit l'enfant à terre, il était tout barbouillé de sang.

— Vous avez mis du sang à mon fils, s'écria Henriette en le prenant avec un effroi indicible.

— Moi, dit Charles épouvanté, moi..... oui, c'est moi...

— Ce n'est rien ! rien, dit le général qui avait pris l'enfant et qui avait essuyé son visage, et qui l'embrassait en le calmant.

— Oh ! général, général... lui dit Charles avec une effusion touchante... vous êtes le père des orphelins... Malheur, malheur à celui qui serait ingrat ! malheur à qui oublierait ce qu'il est et ce que vous êtes ! Lussay était sorti, madame Bizot se mordit les lèvres d'un air peiné ; ce sentiment la dépassait : d'ailleurs il avait tourné en faveur d'Henriette : le général fut attendri ; il prit l'enfant sur ses genoux, et n'eut

plus de honte d'être un honnête homme. Bizot pleura et Henriette n'eut plus envie de faire à son mari la confidence qu'elle avait résolue.

V.

Un trait de caractère.

Ce jour si marqué d'émotions contraires fut suivi de jours paisibles et uniformes. Dans la première quinzaine qui suivit son arrivée, Charles ne s'occupa qu'à redonner aux travaux de la forge l'activité qu'ils avaient perdue. Il annonça aux ouvriers que les journées commenceraient à cinq heures du matin et finiraient à sept heures du soir pour ceux dont les travaux n'avaient lieu que le jour; il leur marqua deux heures de

repos, fixa le prix des journées, établit un livre de présence que les ouvriers devaient signer en entrant et en sortant, ou qu'un contre-maître signerait pour eux, en annonçant que les heures d'absence seraient déduites du prix de la journée. Quant à ceux dont les travaux duraient nuit et jour au lieu de leur laisser faire alternativement vingt-quatre heures de service, il les divisa par escouades qui se relevaient de six heures en six heures. Ceci fit d'abord murmurer les ouvriers qui ne travaillaient presque jamais pendant la nuit où les ateliers n'étaient pas surveillé, et qui se trouvaient avoir le lendemain une journée de libre. Mais un d'entre eux, un chef de fourneau, renommé par sa force et son courage (il avait été soldat et maître d'armes), et précieux par la brutale intrépidité avec laquelle il exécutait les travaux les plus dangereux, ce chef les calma en leur disant que c'était ferveur de jeune homme, qui ne durerait pas huit jours. On eut l'air de se soumettre et l'on fut exact le premier jour. Le second on vint quelques minutes plus tard, le troisième on

gagna un quart d'heure le matin et autant le soir, à la fin de la semaine, c'était comme avant. Quant aux ouvriers qui devaient se relever de six heures en six heures, ils avaient soin de laisser tomber le feu des fourneaux une heure à peu près avant de quitter le travail, ceux qui rentraient perdaient une heure à le rallumer; le produit de la quinzaine fut déplorable. Charles ne dit rien; le jour de *la paie* arriva.

Chaque ouvrier était accoutumé à recevoir le compte rond de ses journées; ils furent étrangement surpris lorsque l'un se trouva diminué de cinq sous pour deux heures passées à dormir, celui-là d'une demi-journée qu'il avait employée à rebêcher son petit jardin: aucun ne reçut la somme à laquelle il s'était accoutumé sans la gagner. Il y eut quelques observations, mais timides; Charles, qui payait lui-même les repoussa sévèrement. On se tut, mais les ouvriers demeurèrent en masse à la porte du bureau. Ils s'entretenaient vivement, mais à voix basse lorsque leur espoir, leur chef, le maître d'armes, parut;

il s'informa, haussa les épaules au récit qu'on lui fit, et entra dans le bureau, son vieux bonnet de police sur la tête et un brûle-gueule à la bouche. Charles le regarda fixement et lui dit :

— Il paraît que votre tabac est bon.

— Pas mauvais, répondit insolemment l'ouvrier.

— En ce cas, dit Charles, vous ferez bien de le garder pour vous tout seul, je n'aime pas la pipe.

— C'est juste, dit le soldat, les officiers des écoles, ça n'aimait ni la fumée de la pipe ni celle du canon.

— Voilà votre compte, dit Charles qui n'eut pas l'air d'avoir entendu.

— L'ouvrier prit l'argent en montrant de l'œil à ses camarades le succès de sa hardiesse; il le compta et le reposant froidement sur le bureau, il répondit :

— Ça n'est pas mon compte.

— Voyons, dit Charles, votre nom?

— Pierre Aubert dit la Contrepointe, répondit le maître de fourneau en jouant de l'avant bras en guise d'épée.

— Eh bien, dit Charles, Pierre Aubert dit la Contrepointre, douze journées à quarante sous...

— Ça fait vingt-quatre francs, continua Pierre, vingt-quatre bons francs, ou je ne m'y connais pas.

— Moins soixante heures d'absence, c'est-à-dire cinq journées qui font dix francs. Voilà quatorze francs, c'est votre compte.

— C'est le vôtre, dit le sacripan, mais ce n'est pas le mien; il me faut mes vingt-quatre francs, je ne suis pas habitué à être traité comme un péquin.

— Nous n'aurons pas de discussion, dit Charles, voilà vos vingt-quatre francs, vous ne travaillez plus à la forge.

— Nous verrons, grogna Aubert en empochant l'argent.

— Eh bien! tas d'imbécilles, dit-il en sortant, j'ai ma somme.

—Oui! répondit un des ouvriers, mais tu n'es plus de la forge, tu es renvoyé.

— Renvoyé! moi! renvoyé par un blanc-bec, répliqua la Contrepointe en sacrant, crois ça et bois de l'eau. Allons donc, nous le ferons marcher, viens nous-en au cabaret. Je vous conterai comment on réduit ces *frusquets*-là.

Charles avait entendu; mais il avait continué à payer sans se déranger. La Contrepointe s'était éloigné. Le tour des ouvriers à escouade était venu, leur compte fut encore plus réduit. Charles leur déduisit non seulement les heures perdues, mais le prix du charbon gâté par leur faute : ce fut un houra général. Charles leur répondit simplement :

— C'est à prendre ou à laisser.

— Nous aimons mieux, dirent quelques uns, aire comme la Contrepointe, avoir toute notre paie et quitter.

— Vous quitterez et vous n'aurez pas votre paie, dit Charles, Aubert n'a fait tort qu'à lui en ne travaillant pas, vous avez fait tort à l'établissement; si je vous payais je volerais le général.

— Mais vous avez payé Aubert en le renvoyant.

— Je lui ai fait l'aumône en le renvoyant; car vous pouvez l'avertir de ne plus mettre les pieds ici.

Les ouvriers, intimidés et n'ayant plus leur soutien, prirent leur argent et coururent rejoindre leurs camarades au cabaret. Ils leur contèrent ce qui était arrivé et ce que Charles avait dit de la Contrepointe.

—Sacré nom de nom, s'écria-t-il, le gringalet, l'aumône à moi, l'aumône! Je lui mangerais plutôt le ventre que d'en recevoir l'aumône. Ah! crénom, nous verrons... foi de maître d'arme, je lui arrache son ruban rouge, s'il me regarde seulement lundi, quand je serai à l'atelier.

— Tu y retourneras donc ?

— Si j'y retournerai! ah! je te réponds que j'y serai de bonne heure. Nom de nom! Je ne sais ce qui me tient d'aller lui couper la figure avec mon marteau.

Charles ne crut pas devoir prévenir le général de ce petit événement; d'ailleurs il passa presque toute la journée du dimanche à remettre les registres à jour, à répondre à la correspondance. Pendant toute cette première quinzaine, il avait à peine paru à l'heure des repas, il n'était guère resté dans le salon que pour y lire, ou y faire une partie d'échecs avec Lussay. Cette impression romanesque du premier jour, qu'il avait produite sur Henriette, s'était à peu près effacée. Doux, poli, prévenant, il avait repris un caractère uni et facile qui en fesait tout simplement un commensal aimable. Aucun de ces mots à double entente, aucun de ces regards significatifs du premier abord, pas un effort pour éviter un entretien particulier avec

Henriette. Ils s'étaient trouvés seuls presque tous les jours. La première fois elle était tremblante de ce qu'elle pensait qu'il allait lui dire, ne doutant pas qu'il ne s'empressât de saisir cette occasion. Il causa de choses indifférentes. La seconde fois, elle trouva qu'il était extraordinaire qu'il ne s'expliquât pas sur cette nuit singulière, sur ces paroles mystérieuses prononcées entre eux. Puis elle y songea moins : et enfin elle crut s'être trompée; elle chercha une explication à ce mystère dans la préoccupation de sa pensée; et, au bout de quinze jours, Charles était le dernier homme qui lui parût devoir la troubler. Les Bizot étaient retournés chez-eux. Ils devaient revenir, on s'était arrangé pour passer l'hiver ensemble.

Le lundi vint. A la pointe du jour, tous les ouvriers arrivèrent. Charles était à la porte des ateliers inscrivant lui-même l'heure de l'entrée. La Contrepointe se présenta; mais il passa sans regarder Charles, et en sifflant d'un air fort insolent; Charles le laissa passer. En s'installant à

son fourneau, il se mit à l'ouvrage en disant aux autres :

— Il a caponné! vous êtes un fagot de molasses qui ne savez pas comment vous y prendre.

Après l'entrée des ouvriers, Charles parcourut les ateliers, et, par un soin qu'il n'avait jamais eu jusque-là, il avait attaché un ruban à la boutonnière de son habit. Les ouvriers le regardaient avec curiosité, quelques uns avec impertinence. Enfin, il arriva à l'atelier d'Aubert. Comme par un enchantement, tous ceux qui étaient à portée de voir cessèrent leur ouvrage et regardèrent du même côté. La Contrepointe, en voyant venir Charles de loin, s'était mis à siffler, et puis, quand celui-ci fut dans son atelier, le drôle se mit à entonner, d'une voix de Stentor, une chanson de volontaires de 92, commençant ainsi :

Il était un bataillon
Dont l'Arriége est le nom,
Un petit corps de chasseurs,
Ma foi qui se peigne dur.

Charles l'arrêta, le considéra un moment et lui demanda d'une voix calme :

— Que faites-vous là ?

Aubert fit semblant de ne pas entendre et enfila le second couplet de sa chanson. Charles répéta sa question.

— Ça se voit assez, il me semble, répondit l'ouvrier.

— Je vous avais dit que vous ne travailleriez plus ici.

— C'est possible, mais je ne l'ai pas cru.

— Allons, dit Charles qui s'était décidé à être maître de lui, assez d'insolence et sortez.

— Et qui est-ce qui me fera sortir ? dit la Contrepointe en regardant tous les ouvriers qui se pressaient aux portes.

— Mais, dit Charles, tous ces braves gens, si je le leur ordonne.

— Peut-être, répliqua Aubert, à condition que je ne le leur défendrai pas.

Charles savait bien que la conduite de cet homme était un parti pris d'insolence, mais sa nature bouillante l'emporta et il s'écria :

— Allons, chassez-moi cet homme.

La Contrepointe sauta sur une énorme tenaille et cria :

— Le premier qui avance, je le casse.

Tous les ouvriers demeurèrent immobiles.

Charles les regarda d'un air de mépris et dit :

— Alors ce sera moi qui le chasserai. Et il s'avança vers Aubert.

— Ne me touchez pas, dit celui-ci en se reculant, ne me touchez pas.

— Je le veux bien, dit Charles, mais sortez à l'instant.

— Je ne veux pas, dit Aubert.

— Ah! tu ne veux pas! s'écria Charles en avançant encore.

— Je vous ai dit de ne pas me toucher, s'écria la Contrepointe en levant sa tenaille à deux mains.

Mais avant qu'il eût achevé ce geste, Charles avait saisi la tenaille et l'avait arrachée à Aubert.

— Sortirez-vous? s'écria-t-il.

— Non, sacré-nom, je ne sortirai pas, répondit celui-ci furieux et pensant qu'il n'avait été désarmé que par surprise; non, il ne sera pas dit qu'un blanc-bec m'aura fait reculer.

Charles s'avança vers lui, et, le regardant en face, il lui dit d'une voix terrible, mais sourde:

— Écoutez, je vous répète de sortir; et surtout je vous avertis de ne pas ajouter un mot qui soit une insulte, car ce ne sera plus alors pour vous chasser que je mettrai la main sur vous.

— Eh bien! qu'est-ce que j'ai dit, répliqua Aubert, j'ai dit blanc-bec, je le répète, vous êtes un blanc-bec.

— Et je vous répète aussi, dit Charles, qu'il ne s'agit plus de sortir.

— Et de quoi s'agit-il donc? dit Aubert.

— De me demander pardon.

— Ah! pardon, dit la Contrepointe en riant forcément, pardon, demander pardon à monsieur!.. Puis s'exaltant à son tour! Pardon pardon! s'écria-t-il; tenez, j'ai juré de vous arracher votre ruban, tenez, voilà comme je demande pardon.

Il n'acheva ni son geste, ni sa phrase. Charles le saisit à la gorge par sa cravate et l'abattit à ses pieds. Aubert voulut se relever, mais il était cloué comme sous un arc-boutant de fer.

— Demande pardon, lui dit Charles.

— Non! non!

— Demande pardon, répéta le jeune homme furieux.

L'ouvrier se débattit: il essayait de mordre la main qui le tenait, il raidissait ses bras contre ce bras qui lui pesait comme une montagne, il ne pouvait rien, il rugissait et écumait. Les ouvriers semblaient terrifiés, quelques uns lui crièrent :

— Aubert, Aubert, demande pardon, il te tuera.

Il répondit à cette invitation.

— J'aime mieux être tué que de demander pardon à un bâtard!

Le cri de colère qui s'échappa de la poitrine de Charles fit tressaillir tous les ouvriers.

— Eh bien! soit, répondit-il. Ah! tu m'as appelé bâtard! Eh bien! j'écraserai ta langue de façon à ce qu'elle ne dise plus ce mot-là.

Et dans un accès de rage extravagante, il le traîna vers un martinet qui, mu par un des courans d'eau, battait de son poids de six milliers sur son enclume colossalle. Un cri dépouvante universelle avertit Aubert de ce qui allait lui arriver; il se débattit, il se roula comme un serpent, il se buttait à toutes les aspérités de terrain; mais il était tenu par une main plus forte que le fer, et pas à pas il avançait vers la terrible machine.

— Demande grâce, lui criait-on de partout. Grâce, grâce pour lui!

Il ne répondait que par de nouveaux efforts.

Enfin il toucha des pieds le bord de l'épouvantable machine. Charles le retourna d'un seul coup et en approcha sa tête; le malheureux, vit à deux pouces de son front le marteau se lever et retomber avec un bruit qui lui ébranla le crâne; il se prit à crier : A l'assassin ! à l'assassin ! d'une voix si déchirante, qu'elle domina le bruit du marteau et que les ouvriers s'en émurent.

— Eh bien ! lui dit Charles en le soulevant de terre, demanderas-tu grâce ?

A ce moment la foule des ouvriers s'entrouvrit et Henriette parut.

—Quel est ce bruit? dit-elle, que se passe-t-il?

Charles ouvrit la main et laissa échapper le misérable qui se releva lentement.

— C'est, dit-il en reprenant un ton froid, un ouvrier insolent que je corrige.

On murmura, Aubert voulut s'éloigner, Charles l'arrêta.

— Pas encore, tout n'est pas fini entre nous.

Madame, dit-il, cet ouvrier m'a insulté, il faut qu'il me demande pardon.

— Excusez-vous, dit Henriette à Aubert.

Celui-ci, tenu par Charles, et qui avait senti le cœur prêt à lui faillir un instant avant, répondit d'un air brutal:

— On peut-être fâché, quand on se voit ôter son pain.

— Dites quand on ne le gagne pas.

— Eh bien! soit, dit Aubert, excusez-moi, si ce que j'ai dit vous a offensé.

— Assez! lui dit Charles, prenez vos habits et sortez. La Contrepointe obéit en se frappant la tête avec désespoir, il bouscula quelques ouvriers qui se trouvèrent devant lui.

— Je vous demande sa grâce, dit Henriette.

— Il ne la mérite pas, répondit Charles, qu'il sorte! Quant à vous, ajouta-t-il en regardant sévèrement les autres ouvriers, quant à vous qui ne m'avez pas obéi tout à l'heure, vous voyez

que je sais comment réduire les récalcitrans ! Que l'exemple vous profite !

Il sortit de l'atelier avec Henriette. Elle avait l'air sérieux et boudeur d'une femme qui vient d'être refusée.

VI.

Suite.

Cette scène brutale, où il fallut qu'un homme, qui avait droit d'être obéi sur ses ordres, employât la force pour obtenir obéissance, est plus commune qu'on ne pense dans les rapports des maîtres et des ouvriers, surtout dans ces positions où un appel à la loi et à la protection publique est lent à obtenir. Je l'ai dit plus haut et je le répète ici, il faut que toute force, de quelque manière qu'elle puisse s'exercer, à quel-

que hauteur qu'elle soit placée, ait un charme d'enivrement bien extraordinaire; car il n'est presque personne qui ne soit tenté d'abuser de celle qu'il a. Je ne sais si la nature de l'homme est bonne; mais s'il se trouve à sa portée quelque mal à faire avec impunité, il s'en empare si rapidement que je commence à être de l'avis de ceux qui la disent méchante et qui, ne pouvant nier les bonnes actions, leur donnent une mauvaise origine, et prétendent que l'égoïsme est la source de toutes les vertus. Un de ces moralistes me disait un jour : — La pitié, ce sentiment qui, le premier de tous, le seul de tous peut-être, semble le plus exempt de personnalité, ce sentiment qui nous fait prendre part aux douleurs d'un autre, n'est pas ce que dit Larochefoucault : un calcul de l'amour-propre; c'est un instinct de l'amour de soi. Jetez un homme blessé et qui se plaint violemment sur un chemin où il passe beaucoup de monde, quelques uns le soulageront et beaucoup s'en éloigneront. Enfermez le plus brutal de ceux qui se sont éloignés dans la

même chambre que cet homme blessé, et que celui-ci continue ses cris, le second jour, le brutal le soignera. Sera-ce, qu'il est devenu plus *pitoyable?* Ce sera qu'il a besoin, pour son repos, de se débarrasser de cris qui l'étourdissent. Eh bien! ceux qui l'auront soulagé dès l'abord, ce sera pour le repos d'une conscience timorée à l'on aura appris le sublime et archiégoïste précepte de la charité chrétienne: faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît. Car supposez qu'au lieu d'un homme qui crie ce soit un porc avec ses vagissemens atroces, et mettez à côté la femme la plus humaine, de celles qui ne peuvent pas voir plumer une poule morte: et au quatrième cri elle dira : Soulagez cet animal ou achevez-le. Pourquoi l'alternative? c'est qu'elle prend soin de ses nerfs sous prétexte de pitié. Peut-être, si n'était la morale apprise, le Code pénal, le juge, le gendarme et le bourreau, on eût dit la même chose de l'homme, s'il eût crié aussi fort et aussi désagréablement que le porc. Croyez-vous que ces barbares, qui étouf-

taient les enragés entre deux matelats, avaient pitié des malades et de leurs convulsions déchirantes? Ils avaient peur d'être mordus, voilà tout. Aussi, bien que j'estime fort la morale, je n'ai pas de mépris pour le bourreau. Surtout quand je me rappelle que c'est la même main qui a frappé Louis XVI et Robespierre, la royauté et l'anarchie, ces deux grands ennemis du peuple. Du reste, l'abus de la force physique et individuelle est celui auquel ce peuple, contenu de tous côtés par les liens sociaux, se livre avec le plus de joie lorsqu'il en trouve l'occasion; car c'est presque le seul où il puisse lutter avec avantage contre le bourgeois suserain qui le domine. Le faquin en tilbury écrase le manant à pied qui ne se range pas; mais aussi, comme le charretier, armé de son énorme voiture, écrase avec bonheur, non seulement le faquin en tilbury, mais l'honnête homme en carrosse. Rencontrez la carriole du marchand de salade qui vous à cedé le pavé, le matin, devant la porte du commissaire de police, rencontrez-la sur une

chaussée, à trois lieues de tout gendarme, là où le manche du fouet peut décider de la question, vous n'aurez si élégant phaéton, si beaux Anglais qu'il ne faille les jeter dans l'ornière, si vous n'avez le poing bon. En vérité, il n'y a si petite force, dont ceux qui la possèdent ne soient tentés de mésuser, que je comprends la retenue de beaucoup de gens à confier des pouvoirs à ceux qui n'en ont pas, et l'indifférence d'un grand nombre sur la qualité des personnes qui les exercent, se souciant peu d'être gouvernés par Blanc plutôt que par Rouge, et se laissant alors conduire par Tricolore.

Du reste la conduite de l'ouvrier Aubert dans cette affaire est la meilleure preuve de ce que nous avançons; sans doute il y avait méchanceté dans son projet; mais si cette méchanceté ne se fût pas crue en passe d'impunité, elle eût rugi secrètement et détesté à la sourdine; elle espéra triompher par une force ordinairement étrangère aux hommes du monde, et peut-être eût-elle obtenu l'avantage, si elle eût rencontré

un caractère moins décidé et un bras moins vigoureux. Et véritablement, que serait-il arrivé si Charles eût été un homme d'une force ordinaire : c'est ce que lui disait Henriette pendant qu'ils regagnaient ensemble la maison.

—Mais, monsieur, disait-elle, quelle que fût la révolte de ce malheureux, était-ce de cette manière qu'il fallait le faire rentrer dans le devoir? ne pouviez-vous ordonner à ses camarades de le chasser ?

—Il me semblait vous avoir dit, madame, qu'ils avaient refusé d'obéir.

— Vous pouviez faire confirmer vos ordres par mon mari.

— Vraiment, dit Charles, et je serais revenu avec un domestique, pour garant de mon autorité?

—Oh! si c'est une question d'amour-propre, je n'ai plus rien à dire, reprit sèchement Henriette.

—Non, madame, c'est une question de prospérité ou de ruine pour vous; pardon, je veux

dire pour le général; c'était un parti pris de continuer le désordre qui règne ici; et alors, madame, je suppose que cet homme eût désobéi aux ordres du général comme aux miens, qu'eût fait votre mari?

— Il eût appelé, sans doute, les autorités du pays, dit Henriette.

— Pensez-vous qu'un homme comme lui, bravé par un tel misérable, eût attendu jusque-là?

— Et qu'eût-il pu faire, lui malade? reprit Henriette.

— Il eût fait malade, ce que j'eusse fait si j'avais été faible et débile, il eût brulé la cervelle à cet homme.

— Vous l'eussiez fait? dit Henriette à Charles en le regardant avec terreur.

— Oui, madame, répondit-il. Veuillez m'écouter, car vous êtes irritée contre moi, et je vous ai blessée par un refus, au moment où je comprenais que j'allais avoir besoin de votre appui.

— De mon appui? dit Henriette.

—Oui, madame. La fortune du général se perd: les détails et les preuves de cette ruine imminente seraient faciles à vous donner. Il faut une main forte pour la prévenir, une activité soutenue; je ne fais point vanité de ces qualités, on les apporte en naissant, et on les cultive aisément dans notre métier de soldat. Mais pour qu'elles puissent être de quelque utilité au général, il faut qu'elles rencontrent une obéissance prompte et absolue. Cette obéissance, le général l'a obtenue long-temps, et d'abord parce que l'autorité qu'il exerçait lui appartenait et n'admettait pas de contestation; ensuite parce que de sa personne il a tout ce qu'il faut pour l'exercer, un caractère ferme, un nom qu'il a toujours fait respecter, toutes choses qui ne sont pas si indifférentes qu'on pense à ces classes grossières. Peut-être aussi a-t-il eu l'avantage de n'avoir qu'à maintenir un ordre établi, tandis qu'il faut que je combatte un désordre dont on s'est fait une habitude et un revenu. Que suis-je pour cela? un étranger.

— Étranger? dit Henriette avec un air de reproche poli mais point affectueux, vous, le fils adoptif de mon mari!

— Oui, madame, dit Charles, un étranger qui n'est que le dépositaire d'une autorité qui ne lui appartient pas; un commis, des ordres duquel on peut toujours appeler à un supérieur, ce qu'on ne manquera pas de faire aujourd'hui; un jeune homme dont on voulait tâter la volonté. Si j'eusse cédé, c'en était fait de ma bonne volonté à vous servir... à servir le général; et je vous le répète, madame, il n'y a pas de temps à perdre; les cliens de cette maison l'abandonnent; ils prendront d'autres arrangemens, et bientôt il ne sera plus temps de les rappeler.

— Vous avez peut-être raison, dit Henriette, voilà des motifs que vous n'aviez pas besoin de me dire pour que j'en connusse toute la force. Mais à parler franchement, monsieur, cet amour d'autorité, qui est fort juste sans doute, a été si loin, que vous avez oublié que ma qualité de

femme du maître de cette forge, pouvait m'y laisser quelques droits, et qu'ayant mis une prière à la place de ces droits, je devais espérer au moins qu'elle serait accueillie.

— Sans doute, madame, et dans toute autre circonstance...

— Oui, dit Henriette amèrement, dans toute autre circonstance où votre orgueil n'eût pas été intéressé, vous auriez daigné....

— Non, dit Charles dignement, dans toute autre circonstance où le salut de votre fortune... de la fortune du général n'eût pas été compromis.

Henriette sentit qu'elle avait été désobligeante et injuste, elle en voulut à Charles; celui-ci se hâta de continuer.

— J'achève, madame, de vous expliquer ma conduite, et de vous apprendre ce que j'attends de vous. Si je vous eusse accordé cette grâce, sans doute le mal n'eût pas été irréparable; mais c'eût

été une lutte éternelle entre votre pitié et ma rigueur. Je n'eusse pas puni une faute, qu'on n'en eût appelé à votre intervention. Pour vous attendrir, les femmes fussent venues, on eût amené les enfans, les vieillards infirmes, vous n'y auriez pas résisté ; il n'y a plus de faute devant une femme qui parle du pain de ses enfans, devant des têtes blanches qui pleurent ; j'aurais dû résister, et au lieu de m'en vouloir une fois, vous m'en auriez voulu presque tous les jours. Nous sommes destinés à vivre dans un cercle trop resserré, pour ne pas craindre les misérables motifs d'inimitié qui s'effacent dans une vie plus occupée. C'eût été de la contrariété pour vous, du malheur pour moi.

A ce mot, Henriette regarda Charles avec surprise, comme étonnée de l'entendre dire qu'il trouverait du malheur à la voir contrariée ; mais il l'a fit vite repentir de ce sentiment en ajoutant :

— Oui, madame, du malheur pour moi d'être

obligé de quitter plus tard le soin des affaires du général, que peut-être il faudra cependant que je quitte demain, si vous ne me venez en aide.

— Comment cela? dit Henriette.

— En ce qu'on va tenter près de lui ce qu'on a essayé près de vous. J'ai plaidé vis-à-vis de vous la justice de ma cause, je ne le ferai pas vis-à-vis de lui, si son équité naturelle, peut-être déjà prévenue ou plus facile à surprendre que la vôtre, ou si une amitié éclairée ne lui conseillent pas de s'abstenir dans cette affaire, et de déclarer que ma volonté lui est respectable en ce qu'il ne peut exercer ce dont il a disposé, ce sera encore la source d'une lutte à laquelle je ne m'exposerai pas. Je quitterai cette maison, et c'est à vous, madame, que je m'adresse pour prévenir ce malheur.

— Un grand malheur pour nous en effet, monsieur, le malheur de vous perdre, dit Henriette que tout Charles contrariait dans cette affaire, paroles, idées, tenue, diction : jamais il

ne lui avait semblé si déplaisant. Elle trouvait qu'il parlait majestueusement et savamment d'une misérable affaire, et elle cherchait à se fâcher. Au fond, la dernière phrase de Charles, passant par la bouche d'un Bizot, se serait revêtue des termes suivans : — Entre nous, votre mari est un vieillard que j'aime et que je respecte beaucoup, mais il baisse un peu, il devient bonhomme (nous n'avions pas encore la magnifique expression de : vieillard stupide), empêchez-le de faire une sottise.

Henriette le comprenait, mais les expressions couvraient la penséee et la défendaient de tout réproche, et elle se mit à faire de l'épigramme à défaut d'indignation, car elle éprouvait quelque honte de se mettre de moitié avec un étranger et surtout avec Charles, dans cette opinion exprimée sur son mari. Charles la gêna encore bien plus, lorsqu'il lui dit avec une franchise si haute, qu'elle effaça toute idée de suffisance :

— Oui, madame, à l'heure qu'il est, en l'état

où sont vos affaires, ce serait un malheur de me perdre; s'il s'agissait ici de choses où il fallût de grands talens et des connaissances profondes, j'aurais offert la place au premier venu; mais il s'agit de probité et de dévouement, et de ces deux qualités, je crois posséder la première autant que personne, la seconde plus que tout le monde. Ainsi, madame, je vous en supplie, protégez-moi, j'en appelle à votre tendresse pour votre mari, à votre raison.

— Et sans doute aussi à mon intérêt? dit Henriette.

— Madame, répondit Charles froidement, madame, je n'ai eu cette injure ni dans mes paroles ni dans ma pensée. Quoi qu'on m'ait dit de vous, quoi que j'en aie pu croire, j'en sais déjà assez pour voir que ma cause est perdue, si ce n'est que ce motif qui vous porte à la défendre.

A ces mots, il la salua et se retira, la laissant assez incertaine de ce qu'elle devait dire et faire.

Si quelque chose semble étrange dans le ton de ces deux personnes entre elles, il ne faut pas oublier qu'au moindre air de solennité de Charles, l'histoire de la nuit où Henriette croyait qu'il lui était apparu revenait aussitôt à l'esprit de celle-ci. Enfin elle entra chez son mari. Véritablement l'affaire était déja portée à son tribunal. Il écoutait le terrible la Contrepointe qui balbutia en voyant Henriette, preuve qu'il mentait.

— Oui, disait-il, général, il a voulu me forcer à lui demander pardon à genoux; moi, un vieux militaire, parce que je lui ai dit que je ne sortirais que sur votre ordre, là-dessus il m'a frappé, et si ce n'eût été pitié....

Henriette était rentrée à ce moment, et la Contrepointe se tut.

— Eh bien! dit le général, si ce n'eût été pitié, tu le lui aurais rendu, n'est-ce pas?

— Je ne dis pas ça, reprit Aubert tout décontenancé, c'est que.... Enfin il s'en tira assez adroitement en disant:

— Au fait, madame y était; elle a eu la bonté de demander ma grâce, et il la lui a refusée..... rondement encore.

— Tu étais-là, Henriette, dit le général, que s'est-il passé? Voyons, tu dois savoir qui a tort ou raison?

Henriette se trouvait, sur le champ et malgré elle, forcée de prononcer sur une chose où on lui avait presque dicté son jugement. Elle balança un moment entre le dépit qu'elle éprouvait à obéir à cette prescription et ce qu'elle sentait être la justice et la raison; elle crut éluder et répondit :

— Je passais près des ateliers; j'ai entendu un grand bruit; je suis entrée, et j'ai vu Aubert entre les mains de M. Dumont. Voilà tout.

— Et Charles le battait?

Henriette n'hésita pas à répondre, voyant que ce qu'elle allait dire était vrai, et cependant contraire à Charles : nuire sans mentir,

c'est tout, c'est le moins que puisse une honnête femme pour sa satisfaction.

— Mais cela allait plus loin, il voulait briser la tête de ce pauvre homme sous son martinet.

— Te briser la tête, à toi! et tu t'es laissé faire?

— Oh! oh! c'est-à-dire... dit Aubert en cherchant à ricaner.

— Il paraît que M. Dumont est d'une force prodigieuse, reprit vivement Henriette qui voyait venir le mensonge d'Aubert et ne voulait pas avoir de grief contre lui.

— Mais on ne tue pas un homme pour un mot : ceci est grave, ajouta le général. Tu ne lui as rien dit?

— Rien.

— Aucune injure?

— Dame, non.

— Alors je mettrai ordre à ces emportemens.

— Et vous ferez bien, dit la Contrepointe enchanté et qui crut sa cause gagnée; avec ce monsieur, vous n'auriez pas un ouvrier dans huit jours.

Henriette, à cette réponse, comprit combien Charles avait eu raison, et l'esprit de justice la gagnant aussitôt, les terribles conséquences de sa faiblesse ou de son humeur lui apparurent, et elle ajouta :

— Il faut dire aussi que cet homme a insulté M. Dumont.

— Insulté! reprit le général à qui ce mot sonnait mal à l'oreille en sa qualité d'ancien militaire, que lui as-tu dit? Voyons, réponds.

—Dame, mon général, nous autres vieilles moustaches... voyez-vous... dit la Contrepointe en se caressant; c'est que, mon général, quand on a cinquante ans... dans un moment de colère, vous l'auriez dit comme moi.... on disait ça des jeunes, à l'armée.

— Eh bien! s'écria d'Aspert impatienté, que lui as-tu dit? voyons.

— Dame, je l'ai un peu traité de conscrit.

— Tu l'as appelé conscrit? dit le général sans avoir l'air de se fâcher.

— Ce n'est pas cela, dit Henriette que les mensonges de cet homme et sa platitude après son insolence, indignaient.

— Qu'est-ce donc? dit d'Aspert en fronçant le sourcil.

— Eh bien, mon général, dit l'ouvrier qui croyait avoir trouvé une issue à sa mauvaise position, j'étais hors de moi; c'est vrai, j'ai eu tort; mais, d'ailleurs, ce n'est pas sa faute ce qu'on dit de lui dans le pays, ce n'est pas sa faute à ce jeune homme; eh bien, je l'ai appelé... bâtard.

Henriette ne savait pas cette injure; elle avait entendu les ouvriers dire entre eux qu'Aubert avait appelé Charles blanc-bec, qu'il l'avait menacé de lui arracher sa croix, et elle croyait que c'était de ce mot que l'ouvrier allait s'accuser.

Elle et son mari se regardèrent stupéfaits. La Contrepointe avait préféré avouer cette injure, sachant bien que l'autre était capable de tout justifier aux yeux d'un vieux soldat. Tout à coup les traits du général se décomposèrent, ses joues devinrent presque pendantes, et d'une voix serrée à la gorge, il dit à Aubert :

— Tu l'as appelé bâtard ! Et il se leva de son fauteuil. Eh bien ! continua-t-il avec un éclat terrible, c'est un lâche de ne pas t'avoir tué tout à fait. Tu l'as appelé bâtard ! reprit-il avec un accent de colère furieuse, et il s'avança sur Aubert la canne haute.

— Mon ami! s'écria Henriette en se jetant devant lui, que faites-vous? cet homme est capable de tout, ne l'approchez pas. Il a porté la main sur Charles; il a voulu lui arracher sa croix.

— Lui arracher sa croix! s'écria le général, lui arracher sa croix! et se retournant aussitôt, il courut à la cheminée et en décrocha un fusil.

Henriette poussa un cri terrible. La porte s'ouvrit rapidement, et Charles n'eut que le temps de s'élancer sur le général, qui se débattait et lui criait comme un furieux :

— Et tu ne l'as pas tué! et tu ne l'as pas tué!

Le malheureux sortit, mais en disant :

— Bon, bon, ce n'est pas fini.

Quand le général fut un peu calmé, il se fit raconter l'affaire par Charles; celui-ci la lui dit sincèrement; mais sans parler de la nécessité urgente de rétablir l'ordre, d'une manière aussi formelle qu'il l'avait fait avec Henriette; sans parler au général de l'état déplorable de ses affaires et surtout sans rappeler l'épithète de bâtard. D'Aspert et Henriette s'en aperçurent, mais ni l'un ni l'autre n'osèrent le témoigner. Ils comprenaient trop que, s'il se refusait à prononcer ce mot fatal, personne ne pouvait le lui faire entendre. Il fallait d'autre temps, un entretien plus préparé pour arriver à une confidence complète. Ils s'étonnèrent seulement en eux-mêmes que le

mot eût été dit et qu'il eût porté coup. Enfin d'Aspert finit la conversation en disant :

— Eh bien, sans Henriette j'aurais donné raison à cet homme!

D'Aspert se retira, et Charles dit tout bas à Henriette :

— Je vous remercie, madame, de ne pas avoir abandonné ma cause.

Cette femme s'obstinait, Dieu sait pourquoi, à ne pas vouloir paraître avoir rendu service à ce jeune homme; et elle répondit sèchement :

— Vous n'avez pas oublié que c'était celle de mon mari?

— Je crois, madame, répondit Charles du même ton, vous l'avoir fait observer le premier.

Il sortit et elle demeura à rêver.

VII.

Soirée d'hiver.

Les Bizot arrivèrent quinze jours après. Ils étaient moitié en voiture, moitié en charrette. M. Bizot tout entier, en casquette, dans la calèche allemande qu'il avait achetée; madame Bizot, à côté de son mari, de sa personne seulement; presque toutes ses grâces et ses séductions étaient en charrette, dans des cartons immenses. Quand Henriette vit arriver tout ce

cartonnage, elle regarda Charles qui était à côté d'elle. Il n'y a qu'une femme pour lire, tout d'un coup, les projets d'une autre femme contre elle, dans six caisses qui encombrèrent la salle à manger en une minute. A peine les premiers complimens furent-ils échangés, que madame Bizot s'empara d'Henriette, et, brusquant la confidence qu'elle avait à lui faire, elle lui dit tout bas :

— Ma chère, je suis très-piquée contre M. Bizot depuis notre départ d'ici, nous sommes assez mal ensemble, et sans mon amitié pour vous, certes, je ne serais pas revenue avec lui. Depuis quelque temps nous avons renoncé à l'habitude...

Henriette n'interrompit point madame Bizot, quoique celle-ci eût fini sa phrase en traînant ses mots de manière à annoncer qu'elle désirait être comprise sans être forcée à tout dire : et ce fut précisément parce qu'elle fut comprise qu'Henriette ne l'interrompit point ; aussi fut-elle obli-

gée d'arriver toute seule à la question, et elle reprit :

— Si, au lieu de nous donner la chambre que nous occupons d'ordinaire, vous pouviez nous faire arranger....

— Deux appartemens séparés? dit Henriette avec un empressement marqué, avec plaisir, tout de suite, je vais donner des ordres.

— Oh! mon Dieu non, dit madame Bizot, deux chambres sous la même clé; et même, si cela vous arrangeait, la grande chambre à deux lits.

Henriette se repentit presque de la pensée qu'elle avait eue de madame Bizot et des projets qu'elle lui avait supposés d'après sa demande; mais en cette circonstance, la femme délicate fut dupe de la vulgaire coquette, et pour avoir poussé trop loin ses soupçons, elle manqua de toucher au but de madame Bizot. En raison des desseins de séductions suffisamment prouvés par les cartons, elle avait cru que la séparation d'avec le mari était une précaution pour faciliter des

rendez-vous. Ce n'était pas là le motif de madame Bizot. Elle était trop expérimentée pour ne pas savoir que, quand on en est arrivé au rendez-vous, ce n'est pas une chambre ici ou là qui embarrasse. Les plus singuliers et les plus dangereux sont les plus amusans. Mais pour arriver au rendez-vous, il y a mille petits chemins que madame Bizot savait mieux qu'Henriette. Ainsi, elle savait qu'il y a des hommes, et Charles lui paraissait de ce nombre, qui traitent l'amour, même l'amour des sens, comme une chose assez recherchée pour n'être pas très-affriandés d'une femme qui *couche* avec son mari, surtout quand le mari est un Bizot qui dit le soir à dix heures :

— Allons, ma femme, viens dormir, et ne fais pas comme la nuit dernière, ne prends pas les trois quarts du lit; c'est qu'elle est comme ça, ma femme, elle se carre, elle me pousse, et ferme encore, etc., etc., etc.

A moins d'être un Bizot garçon, on laisse

cette femme au Bizot mari. La belle savait cela. Presque toutes les femmes qui mettent un peu d'élégance dans leur galanterie, ou un peu de galanterie dans leur amour, savent cela. Il n'y a que les grosses mères et les âmes à passions violentes qui ne s'en doutent pas : les premières, par grossièreté; les secondes, parce que pour elles la possession est la moindre des choses de l'amour. J'ai connu des femmes qui se seraient tuées pour leur amant et qui ne se baignaient pas pour lui. Il y a à Paris une femme, je ne connais que celle-là, qui écrit des lettres sublimes avec des ongles noirs. Dieu sait où cela l'a menée.

Bientôt commencèrent les soirées d'hiver, soirées si longues, si difficiles à remplir même à Paris avec l'auxiliaire des bals, des concerts, des théâtres. Époque où les intrigues se nouent et se dénouent dans les passes d'une contre-danse, où la valse et le galop tournent les têtes et emportent le cœur, où le sang bouillonne au fouet du violon, au milieu de cet air chaud,

humide, vaporeux qui oppresse déjà la poitrine, comme un désir, tout chargé du parfum, des femmes et des fleurs. C'est là que les passions s'allument et flambent toutes imprégnées de volupté, mais de volupté douce, légère, prête à s'évaporer au matin pour se renouveler le soir.

En province, au château, dans l'habitation isolée d'un riche campagnard, que ces soirées ont un autre aspect! et quel autre charme bien plus dangereux elles concentrent sur le peu de ceux qui les remplissent! C'est, si je puis m'exprimer ainsi, c'est un air couvé où tout germe dans une proportion extraordinaire; où rien ne s'évapore au dehors, ni paroles, ni souvenirs, ni regards; où chacun rapporte le lendemain tout ce qu'il a emporté la veille, sans en avoir laissé des lambeaux aux occupations d'un autre monde, aux plaisirs d'un autre salon. Terrain fertile où tout retombe pour le fertiliser, comme dans les forêts vierges de l'Amérique, qui se nourrissent de leurs feuilles mortes, de leurs branches brisées, de leurs

émanations, où tout ce qui vient d'elles retourne à elles, si grandement et si magnifiquement supérieures à nos forêts civilisées qui prêtent quelque chose à tout le monde, au passant son chemin, au propriétaire ses coupes réglées, au chasseur, son gibier, et son bois mort au pauvre.

Là, quand on est destiné à s'aimer, quand un homme et une femme doivent risquer de se perdre l'un pour l'autre, il faut qu'ils y succombent. Pas un jour de perdu, tous les jours on se revoit : point de plaisirs qui séparent, point d'intérêt où se prendre pour se retenir, point de temps à donner à la mode, à la pièce nouvelle, aux aventures des autres, aux devoirs de bienséance. Toute la pensée, tout le temps appartiennent à la même chose.

Charles et Henriette étaient destinés à s'aimer. Destinés! pourquoi? Dieu le sait. Était-ce que leur vie avait quelque chose de bizarre et de particulier qui les faisait se rechercher? y avait-il dans leur caractère, dans leurs inclinations une

conformité qui les attirât l'un vers l'autre, ou une différence qui leur rendît leur présence nécessaire? Était-ce leur supériorité sur tout ce qui les entourait, leur jeunesse parmi des vieillards, leur isolement, qui les jetait ainsi l'un à l'autre? Non, ce n'était rien de tout cela. Ils devaient s'aimer parce que. Vous qui me lisez ne vous étonnez pas; il n'y a pas de faute d'impression, la phrase est finie. Ils devaient s'aimer parce que. Il n'y a qu'un fat et un académicien capables d'ajouter quelque chose à cette sublime raison de l'amour.

Partout où ils eussent pu échanger un regard, une parole; partout où ils eussent pu sentir leur présence, ils se seraient aimés. Leur nom prononcé par une bouche étrangère, leur nom commun à tant d'autres, ce nom dont ils auraient entendu appeler la veille un laquais ou une fille perdue, ce nom prononcé pour les désigner les eût frappés à cet instant. Oh! sans doute, ce n'eût été ni avec cette rapidité, ni avec cet excès qu'ils se fussent mutuellement

envahis; dans le monde, le monde eût gardé ses droits; dans une tranchante inégalité de condition, la distance eût usé quelque chose de leur temps; avec des absences, il se fût rencontré des retards; le chemin eût été plus long, il eût fallu vaincre ou tourner les obstacles; mais le but eût été le même et ils l'eussent atteint également.

Ils avaient deviné tout cela. Ils avaient deviné qu'ils s'aimeraient. Non pas que ce mot amour fût venu les éclairer tout de suite sur l'avenir de leur réunion et de leur rencontre. Ils n'avaient rien calculé, rien analysé, rien prévu; mais ils avaient cherché à se détester. Le fils adoptif d'un homme de bien et sa femme qui cherchent à se détester, c'est un pressentiment du crime de s'aimer; et il y avait crime pour eux, crime épouvantable, car l'ingratitude était la première condition de leur amour. Et au fond de tout cela une ombre plus noire et plus terrible encore, une ombre qui, si elle venait à s'éclairer pouvait laisser le mot inceste écrit dans leur vie.

Pauvres jeunes cœurs! qu'au jour où commencèrent ces soirées d'hiver, ils étaient loin d'avoir aucune de ces idées lugubres; comme ils étaient contens d'eux, comme ils se croyaient à l'abri l'un de l'autre! Comme Henriette était bien pour Charles la femme qu'on lui avait dépeinte à Paris, une rusée hypocrite qui avait surpris la bonhomie du général! Plus tard nous saurons la main qui a tracé ce portrait. Comme il riait de sa crainte de venir à la forge, quand une voix railleuse lui avait dit : —Vous lui ferez la cour, et le bonhomme mort, vous épouserez la veuve avec l'enfant venu sous une feuille de choux! Comme cette prédiction rendue plus effrayante par des demi-révélations, grandie par l'imagination de Charles et par une sorte de sorcellerie employée à son égard et dont le secret dormait dans son cœur, comme il la trouvait ridicule cette prédiction! comme ses appréhensions lui paraissaient puériles! C'était tout à fait une femme ordinaire, qui n'avait pas même la portée d'une intrigante supérieure; une petite

fille qui a fait un enfant et qui le fait endosser à un mari.

Pour Henriette, assurément Charles n'était plus ni ce jeune homme distingué qui avait souvent mérité dans sa jeunesse, et lorsqu'elle était encore enfant, les éloges charmans de sa mère; ce n'était plus ce jeune sous-lieutenant décoré sur le champ de bataille, changeant d'épaulette à chaque campagne; un de ces soldats intrépides qui, si vite qu'ils montent, pourraient planter chaque échelon de leur fortune dans un trou de blessure; ce n'était plus le pauvre prisonnier errant dans les froids déserts, de la Russie, ni ce jeune homme à l'existence incertaine et qui devait porter avec lui l'arrêt d'un autre. C'était tout simplement un assez bon garçon, rangé, exact dans ses devoirs; ayant de l'honneur, un poignet de fer, quelques idées plus brutales que bien entendues d'ordre et de discipline, bien élevé, poli, avec qui on peut vivre en toute sécurité.

Ils en étaient là tous deux, désarmés de

leurs préventions l'un contre l'autre, et ne s'étudiant plus pour se trouver des défauts. Alors ils laissèrent l'amour les surprendre par son charme le plus invincible. Ne se croyant pas dangereux, ils se laissèrent aller à eux-mêmes, ils se laissèrent aller à se plaire. Se plaire, autre puissance que l'amour, presqu'aussi forte et bien plus séduisante, qui, lorsqu'elle est seule, ne mène pas aux grandes extravagances, mais qui, seule, suffit mieux que la passion aux longues intimités.

Deux mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Charles; les affaires du général allaient si manifestement bien, qu'on avait augmenté le nombre des ouvriers. d'Aspert, ravi de tout ce qui l'entourait, ne trouvait pas un moment dans toutes ses longues journées pour souhaiter troubler la quiétude où il vivait. Il redoutait un événement. L'éclaircissement qu'il avait tant désiré sur l'état de Charles lui en paraissait un qui devait avoir un résultat désagréable, et il faisait semblant de n'y plus penser, c'est-à-dire, il en écartait la pensée quand elle lui venait.

Indubitablement, il y avait eu quelqu'un de sacrifié, un enfant devoué au malheur dans l'affaire de Rome; mais comme Charles pouvait être l'un ou l'autre, il semble qu'il fût à la fois l'un et l'autre; et comme d'Aspert ne savait si c'était son fils ou le fils du capitaine Dumont qu'il devait plaindre, il se servait de son incertitude pour n'en plaindre aucun. Il ne risquait pas sa pitié.

Lussay restait le même : presque toujours absent, devenu indifférent à tous les sujets de conversation, mais les suivant avec cette facilité d'un homme qui a beaucoup vécu; il y fournissait sa part d'instruction et d'esprit, jamais de gaieté et d'abandon. Il nourrissait quelque chose en lui. C'était un silence de l'âme qui devait éclater tôt ou tard, rien ne dénotait que l'instant de l'explosion fût proche ou éloigné. C'était l'homme à part de ce petit monde.

Quant à Bizot, il bizotait; bizoter, que veut dire ce mot? je ne sais, mais tenez, entre nous,

j'ai connu M. Bizot; je l'ai vu à Paris, je l'ai vu en province et nous n'avions trouvé rien de mieux pour exprimer sa façon d'être, que de créer le mot bizoter. Il se levait, s'habillait, descendait, déjeunait, se promenait, regardait, répondait, ne demandait jamais rien, ne refusait jamais rien, lisait si on lisait, causait si on causait, se chauffait si quelqu'un avait froid, jouait toutes sortes de jeux même au volant, prenait souci de ce qui alarmait quelqu'un, s'informait avec un curieux, se tenait coi avec un indifférent, espèce d'écho de tout ce qui agissait autour de lui, n'ayant d'original que d'être comme tout le monde, capable de fuir avec un lâche, d'avancer avec un brave, rendant volontiers autant qu'il recevait, soit en esprit, en politesses ou en égards, usant de ceux qui usaient de lui, ne fuyant et ne cherchant personne, très-heureux en compagnie, très-heureux tout seul : je l'ai vu discuter passablement économie politique, danse et haricots, enfin pour le résumer en un mot, c'était M. Bizot.

Mais comme rien n'est complet en ce monde, il avait un trait à lui, un trait qui le distinguait: il était un peu musicien; il devait être un peu musicien, cela se conçoit; mais c'est là qu'il manquait à cette inexistence de toute particularité au lieu de jouer un peu du violon ou de la flûte ou du violoncelle ou même du basson, il jouait de la lyre. Oui, M. Bizot jouait de la lyre, espèce de guitare bâtarde où il faut arrondir les bras et faire saillir la hanche. Invention de l'empire pour poser les femmes à la grecque.

Reste Madame Bizot. Madame Bizot se soignait corps et esprit. Toujours étroitement lacée, étroitement chaussée, parlant étroitement, riant de même, tandis qu'il lui eût mieux valu laisser voir ses belles dents blanches, lancer à brûle pourpoint ses regards agaçans, montrer un peu ses jolies jambes, un peu sa gorge si rebondie. Elle voulait se distinguer, et quoiqu'elle fût trop Parisienne et trop bien tournée pour être gauche, elle était gênée et avait perdu cette chance qui livre les hommes les plus délicats à une

femme appétissante; un matin par hazard au saut du lit, ou dans un coin, le soir, quand il fait noir. Quelquefois la nature revenait, surtout quand le rire prenait à d'Aspert, que Bizot lui renvoyait la balle en grossissant l'éclat, qu'Henriette s'y laissait aller, que Charles suivait et que Lussay desserrait aux coins ses lèvres émincées.

Cela arriva un jour que le général se sentant ingambe déclara vouloir souper dans le salon, par un temps qui hurlait au dehors et par un feu qui flambait gaiement dans la cheminée. On apporta du champagne on en but à force, à rasades, d'Aspert provoquant tout le monde. Il raconta des histoires de garnisons; Bizot répliqua des histoires de commis voyageurs, de ces bêtes d'histoires qui finissent par un coq-à-l'âne ou par une polissonnerie; et dont on rit bien plus que de tout l'esprit possible; puis la table levée, le général voulut danser; il se rappela qu'il avait été beau danseur. On n'était que six, Bizot et Henriette furent obligés de se dou-

bler, seulement Bizot ne faisait le cavalier avec Henriette qu'après avoir fait la dame avec le général; alors il figurait vis-à-vis de sa femme et de Lussay qui dansait (Lussay dansait); alors Bizot mettait et ôtait avec une dextérité ravissante un bonnet de femme, selon le rôle qu'il jouait; à chaque changement le général riait aux éclats. Bizot dansait congruement en homme, entrechats et jetés-battus en avant; puis il minaudait et tortillait en femme, c'était charmant, c'était du délire; madame Bizot riait tant, qu'elle en fesait plier Lussay sur qui elle s'appuyait. Puis on valsa, Henriette se mit au piano; on avait chanté la contredanse. On valsa, Bizot avec le général, madame Bizot avec Charles, on tourna, on s'anima.

— Vois, ma femme, disait Bizot, voilà comme on fait, on s'abandonne, cher ami, cher général, on se penche, on s'exalte.

Et il se donnait des grâces, et sa femme, pour l'imiter, disait-elle, s'appuyait au bras de Char-

les, effleurait son visage, perdait ses regards dans les siens, assouplissait sa taille sous sa main, laissait frémir ses lèvres humides et entr'ouvertes, et le général, qui s'en apercevait, riait comme un fou, et Bizot riait encore bien plus fort, quand enfin ils tombèrent tous deux pâmés sur un canapé. Henriette s'arrêta. Les deux autres valseurs s'arrêtèrent aussi; mais madame Bizot, emportée enfin dans sa bonne nature amoureuse, serra la main qu'elle quittait et dit tout bas, d'une voix altérée.

— Ah! Charles!

Puis elle alla tomber dans une bergère sans ranger sa robe ni ces cheveux, jetant ses jolis pieds en avant, écartant sa colerette pour laisser pénétrer le frais, l'œil vibrant, le teint animé, si concupiscente enfin, que la jeunesse de Charles ne put s'empêcher de voir tout cela, de le regarder attentivement, de le regarder long-temps, si long-temps, qu'Henriette s'en aperçut. Puis Charles s'aperçut qu'Henriette

s'en apercevait, et ils devinrent sérieux tous deux. Heureusement il était minuit. Sans cela la soirée aurait tristement fini.

J'ai dit que Charles et Henriette se laissèrent aller à se plaire, voici comment. On ne se plaît pas par les choses qui touchent, c'est-à-dire par celles où il s'agit d'affection, de tendresse, et sur lesquelles on sent vivement. On se plaît par les choses indifférentes. Si la raison de l'amour est introuvable, la raison du plaire ne l'est pas. A certaines femmes on plaît par sa physionomie, par sa beauté; à d'autres par son esprit, par un talent préféré; à presque toutes par un mélange heureux de toutes ces qualités, et comme le résultat du plaire est le même que celui de l'amour, il y a beaucoup de gens qui prennent l'un pour l'autre. Ce qui fit que Charles et Henriette se plurent dès qu'ils ne se regardèrent plus comme une fatalité respective, c'est qu'ils devinrent simples et naturels ; et se laissèrent aller, à s'écouter sans appréhension de leurs paroles, à parler sans faste ni aigreur. Il arriva

qu'eux seuls causaient bien de tout. Henriette avait sur les choses un jugement juste de ce qu'elles étaient, Charles un jugement naïf et fort de ce qu'elles auraient dû être; il y avait dans elle une appréciation charmante et exquise du monde, des livres, des sentimens : dans lui un blâme ou un éloge brûlant, mais hors des règles tracées. Pour tous, il semblait contrarier les idées d'Henriette, pour elle seule qui avait un goût parfait, il avait dans l'esprit ce qu'elle n'eût ôsé y avoir, d'autres idées que tout le monde, plus de hardiesse et d'originalité, ce qui messied à une femme, ce qui est toujours de bonne grâce dans un homme. Il n'était pas conteur, mais quand une histoire l'avait ému, il faisait pleurer en la répétant. Toutes ces bonnes façons qui le premier jour avaient déparé l'espèce de vampire qu'Henriette s'était créé devinrent autant de grâces pour l'homme de salon. Il dessinait supérieurement, était fort excellent musicien; mais sa complaisance mettait ces talens aux ordres d'Henriette, sans en faire pa-

rade, sans amener tout le monde à s'occuper de ce qu'il faisait bien. Ce fut une touchante histoire qui leur apprit comment il était musicien.

Il s'agissait de savoir si le rithme musical nous charme par habitude apprise ou par puissance naturelle et sympathique à nos organes; si un air, sans mesure ni mélodie bien arrêtées, ne nous serait pas très-agréable, sans la coutume qu'a l'oreille des mesures usuelles et de leurs temps. Charles soutenait que la mesure est chose naturelle à l'oreille, comme étant l'ordre de la musique, et l'ordre lui paraissant la première condition de toute beauté. Pour soutenir son opinion, il racontait qu'étant en Russie avec quelques centaines de prisonniers, traînés à travers un long désert de neige, sur une file qui durait une demi-lieue, cotoyés par une centaine de cosaques qui galopaient de la tète à la queue de la file, comme font les chiens d'un troupeau, les harcelant du bois de leurs lances pour les faire marcher à leur guise, il racontait qu'ils étaient arrivés à un village où ils devaient se

reposer quelques heures. Charles entra dans une espèce de maison plus propre que les autres; elle dépendait, ainsi que tout le village, d'un château qu'on voyait à quelque distance. Dans la chambre où est le poële et où tout le monde se tenait, il y avait dans un coin un groupe singulier. Il était composé d'une espèce de soldat russe, d'un paysan assez âgé et d'une jeune fille d'une beauté touchante. Au moment où Charles arriva, elle était assise par terre et pleurait, le soldat maugréait et ordonnait au vieillard de la frapper; celui-ci se taisait sans refuser, mais sans obéir, le soldat tira son sabre et menaça le vieillard, le vieillard frappa sa fille, car c'était sa fille. La pauvre enfant se leva et pour toute réponse se mit à chanter. Quel air était-ce? ni Charles ni ses compagnons ne purent le deviner. Le sauvage instructeur tempêta en criant que ce n'était pas bien; et, prenant un cahier de musique, il se mit à chanter sans que Charles devinât davantage à quelle mélodie appartenait le gloussement du maître. L'écolière ré-

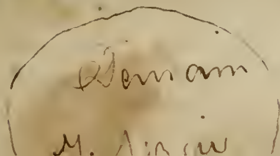
péta, mais inexactement et il fallut la battre. C'était triste à voir, puis quand il fallut recommencer plusieurs fois cela devint atroce. Alors Charles s'informa par le moyen d'un de ses camarades qui parlait russe, et il apprit de la mère qui pleurait dans un coin que le seigneur du château, ayant entendu à Moscow un certain air qui l'avait charmé, voulait le faire apprendre aux jeunes filles qui lui appartenaient pour le lui répéter tous les jours. Il avait chargé de cette instruction le musicien présent qui avait été trompette dans un régiment; et le sort avait désigné la fille du vieillard pour l'apprendre la première. Pendant ce récit, la pauvre enfant s'était remise à terre et se laissait battre sans murmurer. Ce n'était plus le père qui frappait, c'était le trompette. Charles s'élança au risque de sa vie, et arrêta le terrible maître d'école. Celui-ci devint furieux, il ne put cependant échapper à la main du jeune commandant. Mais quelle fut la surprise de celui-ci, lorsqu'il vit le père et la mère supplier le trompette de continuer, et qu'il com-

prit par son interprète qu'on le priait lui-même de le laisser battre leur fille. C'est que, disaient-ils, si elle ne sait pas l'air pour ce soir même, peut-être le seigneur la tuera dans un moment de colère. La pitié était donc de laisser battre cette malheureuse. Alors Charles abandonna le trompette qui sortit pour aller faire son rapport au seigneur: tout le monde tremblait pour cette jeune enfant. Charles ramassa tristement l'air qu'elle devait apprendre, et qu'il supposait quelque musique barbare du pays, mais en y jetant les yeux, il reconnut que c'était un air de Mozart, cette délicieuse chanson d'amour des noces de Figaro : *Mon cœur soupire......* Sans y penser, sans se dire que la nature musicale de cette fille s'était refusée à répéter une si gracieuse mélodie étrangement défigurée, il s'approcha d'elle, lui montra le papier et lui fit signe de chanter : elle secoua la tête sans répondre. Alors il commença l'air d'une voix si sonore et si émue qu'elle l'écouta soudainement, comme s'il lui parlait une langue qu'elle com-

prenait; elle suivait de la tête la mesure avec exactitude. : puis d'elle-même, elle esseya de répéter, et Charles ne lui avait pas dit trois fois cet air qu'elle le chantait avec une justesse parfaite, avec une expression de reconnaissance pour son maître, qui était presqu'aussi charmante que la passion amoureuse de la musique. A ce moment le seigneur arriva avec le chef de l'escorte des prisonniers, pour punir à la fois l'esclave et le Français qui avaient contrarié l'exécution des ordres du boyard. Mais ils s'arrêtèrent tous deux en entendant la voix suave de la jeune fille, en voyant le père et la mère, la bouche béante, écoutant dans le ravissement, une douzaine de prisonniers qui se tournaient aussi vers la chanteuse et quelques têtes qui sortaient du haut du poële sur lequel les cosaques étaient couchés.

— Mais, dit le boyard, voilà mon air, qu'est ce que tu es venu me dire? elle le chante aussi bien que la dame italienne de Moscow.

Il s'approcha, il se le fit repéter, et Charles lui ayant conté l'histoire telle qu'elle s'était passée le



boyard donna au père la joie de rendre le knout au trompette qui l'avait forcé à battre sa fille.

— Eh bien! ajouta Charles, si les sons non rithmés et barbarement assemblés étaient indifférens pour des oreilles sauvages, pourquoi cette jeune fille, qui n'avait aucune idée de musique, ne répétait-t-elle pas la leçon du trompette aussi bien qu'elle a répété la mienne?

L'histoire avait intéressé; madame Bizot, qui voyait toujours la même chose au bout de toute relation entre un homme et une femme, dit à Charles en minaudant :

— Et que vous donna la belle paysanne pour prix d'une si charmante leçon?

— Un morceau de pain, madame, dit Charles d'un ton froid.

Cette réponse répara auprès d'Henriette l'attention que Charles avait donnée, quelques jours avant, aux appas de madame Bizot.

— Oh! ça, dit d'Aspert, tu es donc musicien?

Il fallut en convenir. Ce fut de ce jour que l'on commença à faire de la musique.

C'est une terrible chose que la musique, non pas tant pour son charme particulier, pour cette mollesse qu'elle glisse à l'âme, pour ce balancement dû rithme où elle l'endort; mais aussi pour tout ce qu'elle a de rapproché et d'intime, surtout dans un salon sans regards. Un homme assis devant un piano, une femme assise à ses côtés; leurs genoux se touchent. Quand on étudie attentivement on ne s'en aperçoit pas. Une note qu'on aborde mal et qu'on cherche sur le clavier; les mains s'y rencontrent. Et si le jour pàlit ou si la lampe baisse, on n'a pas le temps de le remarquer, mais on se penche ensemble sur le cahier, on s'appuie presque l'un sur l'autre, les visages sont rapprochés, les haleines se confondent, et s'il y en a un qui se retourne imprudemment, les joues s'effleurent, la bouche sent une mèche de cheveux, une gaze; mille fois plus qu'on n'eût rêvé, qu'on n'eût permis à son imagination de rêver.

Et ceci n'arrive point aux gens qui le cherchent; car ils avertissent de l'éviter par la maladresse qu'ils y mettent; ceci arrive à ceux qui ne s'en mêlent pas, le hasard les sert ou les trompe. Ainsi madame Bizot, qui chantait aussi avec une jolie voix, tâchait à avoir beaucoup de ces distractions et n'en attrapait presque jamais; tandis qu'Henriette et Charles, qui se donnaient innocemment à leur musique, en rencontraient mille dont ils ne s'apercevaient pas, ou dont ils ne témoignaient pas s'apercevoir. Déjà ils se sentaient si bien ensemble, qu'ils n'avaient pas songé à se créer de petits rigorismes pour être moins bien. Et pourtant, ils ne pensaient pas à l'amour, ils ne pensaient à rien, ils se convenaient à merveille. Si l'idée de l'amour leur était rentrée au cœur, ils se seraient défendus. Peut-être eût-il été encore temps. Bientôt il fut trop tard.

C'était un soir, encore un soir, le jour, on ne voyait point Charles, il était tout aux affaires, et maintenant Henriette ne le trouvait plus mau-

vais, elle ne le trouvait plus ridicule. Elle estimait cet esprit d'ordre et d'activité qui lui faisait sauver la fortune du général, elle l'estimait d'autant plus que jusqu'à Charles, elle n'avait pas cru cet esprit compatible avec ce qui fait un homme aimable et de manières élégantes. C'était donc un soir; on avait beaucoup causé ce qu'on appelle sentiment. Madame Bizot tirait toujours la conversation à l'amour. Elle s'était beaucoup étendue sur toutes les manières de faire une déclaration à une femme. Charles, à son penser, n'avait plus que le choix après une si complète leçon. Le moment de la musique arriva. On avait reçu le matin quelques airs de la partition nouvelle d'*Emma*. Ravissante musique où nous courions tous, bien jeunes que nous étions alors, avec des pleurs pour ses airs si doux et des trépignemens pour la fringante ronde où madame Boulanger faisait bondir tout ce jeune parterre. Car les parterres d'alors étaient jeunes et amoureux, ce n'était pas encore la boutique du perruquier ou celle du mar-

chand de vin qui en fournissaient le public.

O misère de moi! que nous viellissons jeunes aujourd'hui! ne voilà-t-il pas que je me rappelle, que je m'oublie à me souvenir. Hélas! que la jeune littérature de vingt ans rirait de celle de trente, si elle la lisait.

Enfin on avait reçu une partition *d'Emma*. Charles, distrait ce soir-là, s'était assis à côté du piano. Henriette s'y plaça et se mit à chanter cette cavatine :

> Quelle est belle! quel sourire!
> Que d'esprit! quels doux attraits;
> Hélas! sans oser le dire,
> Je l'adore et pour jamais.

Les réflexions qui avaient survécu à la conversation cessée, le charme de la mélodie, peut-être aussi le sens de ces quatre premiers vers plongèrent Charles dans une méditation distraite de ce qui l'entourait, mais non de ce qu'il entendait; et l'air était fini, tout le monde l'avait applaudi, que, la tête penchée dans sa main, Charles répétait à voix basse, émue, et

en donnant à la mesure une expression passionnée.

> Qu'elle est belle ! quel sourire !
> Que d'espritl....

Henriette le regardait et l'arrêta.

—Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

— De quoi? dit Charles en se remettant avec peine.

— De cet air ?

—Ah oui! dit-il, cet air? oui, il est bien. C'est un air d'homme, n'est-ce pas? pourquoi donc le chantiez-vous ?

— Eh non, dit madame Bizot, c'est la soubrette qui le chante à sa maîtresse, en lui apprenant que c'est ainsi que son amant parle d'elle.

— Tant pis, dit Charles avec quelque chose de triste, il me semble qu'il irait à merveille à une voix d'homme.

—Voulez-vous l'essayer? dit Henriette.

— Oui vraiment, dit Charles.

Elle se leva pour lui céder la place. En passant l'un devant l'autre ils se frôlèrent, Charles en tressaillit. Henriette se plaça debout près de lui pour tourner les feuillets, elle posa sa main sur son épaule; Charles la trouva brûlante; jusqu'à ce siége qu'elle venait de quitter, et sur lequel il l'avait si souvent remplacée, il semblait qu'elle le pénétrât de partout. Il joua la ritournelle, et voulut chanter; il se troubla à la première mesure, il balbutia, il ne put continuer. Henriette qui le comprit peut-être, qui redouta l'intervention de madame Bizot, dit aussitôt :

—Eh bien, accompagnez-moi, je vais chanter.

Elle commença, Charles la suivit avec moins de trouble, puis il s'unit de sentiment au chant d'Henriette; l'accompagnement se mêla d'amour avec la voix, ils paraissaient unis dans une exécution intime, et enfin Charles, entraîné au moment où la cavatine revient à son premier motif :

Quel est belle ! quel sourire !

reprit cette phrase et la chanta avec une expression si pleine, si puissante, si émue, qu'elle éveilla l'attention de tout le monde, de d'Aspert, de Bizot et de Lussay qui jouaient, et qui applaudirent avec acclamation. Charles ne s'en aperçut pas, et lorsqu'il eut fini, il laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

Henriette, par un mouvement si rapide que nulle réflexion n'eut le temps de venir à l'encontre lui, dit tout bas en lui appuyant la main sur l'épaule :

— Faites attention, on nous regarde.

Oh ! ce sont de pareils mots qui font qu'on garde la vie malgré ses chagrins, ses déceptions, ses tortures. Ces mots, qui remplissent l'âme soudainement, la fondent de joie, l'associent à une autre; ces mots qui sont un bonheur tant qu'on garde un souvenir ; Charles eût voulu mourir alors, il eût voulu aussi regarder Henriette, il n'osa pas, il eut peur, il se leva.

Elle était femme, elle fut plus courageuse que

lui, elle osa le suivre des yeux, il était si troublé qu'il chancela. Elle ne pouvait plus lui venir en aide, elle se repentit presque de ce qu'elle avait dit : puis elle douta qu'il l'eût comprise. Bientôt elle eut la preuve qu'ils étaient déjà compromis. Charles se remit, et répondit suffisamment bien aux complimens qu'on lui faisait.

Parmi les morceaux de musique *d'Emma*, les journaux avaient tant vanté la ronde du bouquet avec son fringant tra la la, que madame Bizot la chercha et la trouva. Après l'avoir déchiffrée en silence, elle se figura les mines agaçantes de madame Boulanger, et, sur l'effet prodigieux qu'elle produisait, elle voulut en essayer. Elle appela Charles qui s'était mis dans un coin, et le pria de l'accompagner. Il vint de mauvaise grâce, elle l'avait si maladroitement dérangé de son bonheur! Henriette s'approcha aussi du piano, et elle entendit que madame Bizot disait à Charles :

— Voyons si vous mettrez autant de cœur à celui-ci.

Charles était si distrait, qu'il n'entendit pas ou qu'il entendit mal, il répondit tout haut :

— Mais il n'y a pas de chœur à ce morceau, admirable bêtise de l'amour.

Madame Bizot se mordit les lèvres et commença. Le premier couplet alla passablement bien ; la politesse de Charles suppléa à sa bonne volonté ; madame Bizot crut qu'elle gagnait quelque chose. Au refrain du second couplet, elle se laissa aller à un petit mouvement de tête et de hanche, tout-à-fait souple et charmant ; on cria bravo, mais sans se déranger, les joueurs, du fond de leur tric-trac, Henriette et Charles, parce que c'était bien chanté.

Madame Bizot espérait une victoire complète ; elle voulait emmener Charles dans l'allure voluptueuse de la ronde, et lui faire chanter d'entraînement le tra la la du troisième couplet. Elle mit dans sa voix tout ce qu'elle avait de coquetterie, Charles l'accompagnait avec expression, elle crut qu'il allait la suivre, et, arrivée à l'endroit où la phrase musicale se replie

doucement pour ressaisir le refrain, elle ralentit et suspendit son chant pour donner entrée à la voix de Charles. Mais Charles se tut, et une autre voix entama le tra la la. C'était la voix de Bizot qui se dandinait en mesure sur son fauteuil, de Bizot qui, battu toute la soirée, prenait une revanche éclatante, et qui disait amoureusement, et avec une variation heureuse dans les syllabes, trou lou lou lou, trou lou lou trou, trou lou lou lou lou lou, six quatre, trou lou, trou lou trou, bezet, trou lou lou trou.....carne, trou lou lou, trou lou, je prends deux trous, trou trou trou trou....

— C'est insupportable! s'écria madame Bizot, quand vous êtes là, on ne peut pas chanter.

— Hein! je marque six points.

— Je dis que vous avez l'air d'un gros benet, avec votre dandinement et votre trou trou.

— Bah fit Bizot, en regardant le général pour voir si c'était vrai, qu'est-il arrivé?

— Votre femme a raison, dit le général avec

humeur, vous empêchez ces dames de chanter et vous m'avez fait faire deux écoles avec vos trou lou lou.

— Bon, bon, bon, dit Bizot, je me tais, deux as. Je la gagne bredouille.

— La belle, dit le général ?

— La belle soit.

Et ils reprirent leur jeu.

Pendant ce temps, Charles avait quitté le piano. Madame Bizot eut la maladresse de le rappeler, il eut la maladresse de refuser. Elle en fut piquée et eut de mauvaises pensées. Elle eut celle d'observer. Henriette s'était approchée de Charles, et, en feignant de ranger quelque chose à la cheminée où il faisait semblant de se chauffer, elle lui dit :

— Pourquoi refuser madame Bizot ?

— Ah ! dit Charles, cette femme se jette à la tête de tout le monde.

Henriette regarda Charles d'un air éperdu. Il ne comprit pas, elle s'éloigna, tourna un mo-

ment dans le salon et sortit. Elle sortit pour pleurer. C'est que, quelque délicatesse qu'il y ait dans le cœur d'un homme, elle n'est jamais assez profonde pour atteindre aux délicatesses d'un amour de femme. Ce mot de Charles, qu'il ne croyait désobligeant que pour madame Bizot, voici comment Henriette l'avait traduit :

— Cette femme se jette à la tête de tout le monde, a-t-il dit ; et moi, mon Dieu, que viens-je de faire ! que lui ai-je dit !.... malheureuse ! Cette réponse qu'il m'a faite pour elle, était pour toutes deux...Je me suis jetée à lui qui me semblait m'appeler, et voilà ce qu'il pense de moi, mon Dieu !....

La pauvre Henriette se disait cela en pleurant, assise dans un coin de la salle à manger, seule dans l'obscurité. Oh ! quelle transition ! tout-à-l'heure, éclairée par le trouble de Charles sur le sentiment qu'elle éprouvait, entraînée comme lui, se livrant pour le sauver et maintenant méprisée, descendue au rang de madame Bizot ! Elle

pleurait, elle pleurait amèrement. Enfin, son mari étonné de son abscence, l'appela; elle se leva toute droite comme un enfant coupable et comme s'il l'avait vue pleurer. Elle se décida à rentrer; mais pour cacher ses larmes, elle ouvrit un buffet, y chercha une carafe, de l'eau pour baigner ses yeux et en effacer la trace des larmes. Elle était si troublée, qu'elle renversa quelques porcelaines. Charles qui se dévorait d'inquiétude de l'avoir vue sortir, profita du bruit pour s'élancer à la porte; il l'ouvrit, et, à la clarté qui pénétra dans la salle à manger, il vit Henriette debout devant le buffet.

— Êtes-vous indisposée? qu'avez-vous? dit-il en avançant.

— Rien, répondit-elle en passant devant lui rapidement et sans le regarder.

Mais il y avait de l'amour encore dans ce mot rien : car il l'avait interrogée tout haut, et elle lui avait répondu tout bas. Charles ne le comprit pas ainsi. Quand on aime de tout soi, quand

on aime si avant dans l'âme, on a bien plus l'intelligence de la douleur que de la joie. Charles ne vit que le geste froid, et n'entendit que le mot tout seul ; ce fut son tour de souffrir. Cependant, quoiqu'il semblât que ce mot les désunît, à partir de ce moment, ils n'eurent plus qu'une même vie. Avant ce jour, ils s'aimaient chacun séparément, ils se trouvaient bien l'un avec l'autre, mais ils n'y étaient pas d'une semblable humeur; ce soir-là, ils eurent leurs joies en même temps, leur douleur en même temps, ils s'aimèrent ensemble. Madame Bizot en devina plus qu'il n'y en avait, c'était de son caractère. Elle se garda la nuit pour réfléchir à ce qu'elle devait faire. On se retira. Henriette évita les regards de Charles qui cherchaient les siens, il sortit désespéré.

Nous avons dit qu'il ne logeait pas dans la maison où étaient les appartemens des autres personnes de cette histoire. Quand il fut dehors, il marcha rapidement pour rentrer chez lui, mais il s'arrêta. Il avait vainement attaché

ses yeux aux yeux baissés d'Henriette; il alla vers sa fenêtre pour la regarder. Espérait-il qu'elle s'y mettrait? le froid était piquant, excessif; cela n'était pas présumable. Mais elle était derrière le volet, et il lui semblait qu'il le pénétrait de ses regards; il lui semblait que là, où elle était, elle devait tellement imprégner tout de son âme, qu'il en transuderait quelque chose à travers ce bois; véritablement il l'interrogeait comme une physionomie qui va parler. Il ne voyait pourtant rien, pas même le mouvement de la lumière, pas une ombre sur un rideau. Il s'était assis sur une pierre, il restait là, il attendait; quoi? puis-je le dire, et le savait-il lui-même? il était là, il attendait.

Quant à Henriette, elle était rentrée toute troublée, bien malheureuse, mais déjà plus malheureuse de l'état où elle avait laissé Charles que de ce qu'il lui avait dit.

A côté de la susceptibilité de son cœur, elle avait trop d'orgueil d'elle-même pour ne pas avoir

vite compris qu'elle s'était trompée. Avant de quitter le salon, elle en était convaincue ; mais pour consoler Charles, il eût fallu une parole, un regard. Elle eut peur d'elle, elle eut peur de madame Bizot, elle préféra le laisser souffrir ; et puis elle lui en voulait toujours un peu de ce qu'elle ne nommait plus que sa maladresse. Elle se coucha dans cette pensée, et d'abord elle s'imagina qu'il ne se ferait pas une trop vive douleur de son silence. Elle se le représenta rentrant chez lui, puis perdant le souvenir de son chagrin dans le sommeil ; puis elle dit tout haut :

— Non, il ne dormira pas.

Elle ne dormait pas, elle.

Alors elle reprit ses craintes. Peut-être, pensa-t-elle, avait-il eu véritablement intention de rejeter son amour comme celui de madame Bizot ; et, comme l'esprit achève aisément une idée entamée, elle se repersuada bientôt qu'elle était dédaignée ; sans cela il eût trouvé un

mot pour s'excuser : il est vrai qu'il ne l'avait pas pu ; il est vrai qu'elle l'avait évité. Mais depuis qu'il avait quitté le salon il aurait pu.... quoi ?... Mais, à sa place, je ne sais, moi, si j'étais homme, je serais sous ses fenêtres, je voudrais la voir, l'implorer, la prier. Il y était peut-être.

Elle le pensa, puis elle n'osa le croire, elle voulut voir, et n'osa pas regarder. S'il n'y était pas, elle serait malheureuse; s'il y était, que lui dire? Elle balança long-temps. Enfin elle risqua son espérance d'amour, mais elle ne voulut pas compromettre son secret en se montrant : elle passa dans un petit cabinet sans lumière, où une simple lucarne ouvrait en dehors; elle s'en approcha, les pieds nus sur le parquet, elle souleva à peine le rideau qui voilait la vitre, et elle vit Charles assis, qui dévorait sa croisée du regard. Oh ! qu'elle fut heureuse!!! Puis il lui vint au cœur toutes sortes de pitiés pour lui. Il faisait froid, il devait souffrir. Elle y pensait, sans sentir que ses pieds se glaçaient sur le parquet. Deux fois elle porta la main à la vitre pour l'ou-

vrir, deux fois elle s'arrêta ; cependant il restait toujours. Oh ! c'était trop de cruauté de le laisser là. Il se leva ; il faisait nuit, elle le voyait comme en plein jour : il essuya ses yeux, elle pleura ; il s'éloigna, mais il ne rentra pas chez lui, il prit le chemin de la forêt, il allait livrer à la fatigue du corps l'agitation de son âme ; elle tira le verrou de la petite croisée ; il n'entendit pas et disparut dans le bois. A ce moment elle l'eût rappelé devant madame Bizot. Quand Henriette quitta la fenêtre, elle avait le corps glacé : elle était malade.

VIII.

Le brin de soie.

Le lendemain, lorsqu'ils se rencontrèrent, ils étaient défaits tous deux. Charles, en abordant Henriette, ne se sentit pas le courage de lui parler. Elle lui dit doucement :

—Bonjour; je n'ai pas dormi non plus cette nuit.

Ils s'entendaient déjà plus qu'il ne fallait.

Cependant, après cette soirée, qui fut le premier événement de leur amour, ils restèrent long-

temps au même point. Ils n'avaient pas l'éperon des rivalités pour les hâter ni la crainte d'être séparés par un accident : tout leur avenir était à leur amour. Aussi pouvaient-ils en savourer les mille délices imperceptibles, les mille malheurs inaperçus pour la plupart des hommes, pour ceux surtout qui disputent une femme plutôt qu'ils ne l'aiment. Ce fut le meilleur temps de leurs amours. Ils savaient qu'ils avaient un secret à eux deux; mais ce secret, ils ne l'avaient pas encore nommé ; ils ne lui avaient pas encore écrit au front, amour, adultère, inceste; ils pouvaient se tromper, se dire que c'était une amitié exquise, jalouse, passionnée; ils n'avaient pas encore de jours d'alarmes. Un mois se passa ainsi, pendant lequel madame Bizot chercha à découvrir quelque chose de nouveau. Entre deux jeunes gens qui semblaient s'être entendus, qu'il n'y eût pas quelque chose de nouveau le lendemain ou tout au plus tard le surlendemain, cela lui semblait incroyable. Aussi, quand elle vit que rien n'avançait, elle

se persuada qu'il s'agissait de quelque petit secret de ménage, d'une suprise à préparer au général, pour le jour des étrennes qui approchait. Enfin elle recommença ses attaques; et, grâces à elle, l'amour de Charles et d'Henriette, arrêté dans une douce et innocente confiance, se précipita dans tous les tourmens du désir et de la jalousie. En femme habile, madame Bizot revint sur ses pas; elle vit qu'elle s'était trompée en faisant de la pruderie; que, s'il fallait sentimentalement séduire Charles, il se tournerait bien plus tôt vers Henriette, qui avait plus qu'elle de cette grâce de l'âme qui plaît à l'âme. Elle revint à son allure franche et vive, et, doutant un peu qu'Henriette aimât Charles, mais bien assurée, quand cela serait, qu'elle ne s'était pas donnée à lui et qu'elle n'était pas femme à se donner, elle se décida à offrir ce que sa rivale avait refusé ou refuserait. Le tout était d'amener Charles à le désirer. Cela ne lui parut pas difficile; elle compta sur la jeunesse du commandant et sur

son célibat forcé. Il ne manquait plus que des occasions; le hasard lui en fournit une dont elle sut largement profiter.

Avant de raconter ce qui en arriva, il faut dire que Charles et Henriette avaient déjà des engagemens l'un vis-à-vis de l'autre. Peut-être, à la plupart de ceux qui liront cette histoire, le mot engagement paraîtra-t-il bien énorme pour le faible lien qui attachait ces deux amans, une aventure d'enfant, en vérité. Et, il faut le dire ici en passant, quoique l'âge de Charles et d'Henriette ne fût plus celui de ces jeunes sentimens qui se prennent aux brins de la vie, cependant il ne faut pas oublier que c'était leur premier amour à tous deux : et un premier amour est toujours jeune.

Un jour, un dimanche qu'on était dans le vieux et vaste salon, d'Aspert et Bizot lisaient au coin du feu les journaux et les brochures politiques; madame Bizot travaillait avec Henriette à une fenêtre. Madame Bizot faisait une

bourse en filet, Henriette brodait. Charles, qui entra, s'approcha de ces dames, et, après s'être informé, il loua leur travail et particulièrement celui de madame Bizot, qui était fort élégant et qu'elle faisait avec des mains si jolies, qu'il était impossible de ne les pas admirer. Charles se laissa aller à quelques galanteries banales : Henriette ne mêla pas un mot à la conversation. Un moment après madame Bizot sortit et Henriette dit à Charles :

— Madame Bizot sera bien heureuse quand elle saura que cette bourse vous plaît tant.

— Pourquoi? dit Charles.

— Parce que c'est à vous qu'elle la destine.

Henriette agissait un peu en femme piquée; elle trahissait le secret de madame Bizot et lui enlevait la joie de la petite surprise qu'elle comptait faire à Charles. Celui-ci vit bien que ses éloges avaient déplu à Henriette; il s'en excusa si bien, qu'elle ne lui en voulut pas. Alors ils se mirent à parler des présens que cha-

cune préparait secrètement pour le premier jour de l'an.

— Que me donnerez-vous? dit Charles en souriant.

— Oh! dit Henriette, vous verrez, cela doit arriver demain.

— Arriver! dit Charles; qu'est-ce donc? quelque bijou, quelque meuble de Paris? ah! ajouta-t-il tristement, j'avais espéré quelque chose de vous.

— De moi? dit Henriette en rougissant.

— Oui, de vous, dit Charles, ne fût-ce qu'une fleur, ne fût-ce que ce fil de soie que vous tenez entre vos lèvres.

— Quel enfantillage! dit Henriette. Mon présent est avec celui du général, mais un présent qui ne vient que de moi.

— Bien beau, n'est-ce pas? dit Charles avec dédain, qu'il me faudra montrer à tout le monde, et que tout le monde admirera excepté moi?

— Avez-vous envie de le refuser ?

— Ah! tenez, dit Charles, donnez-moi ce brin de soie, je vous en prie; cela, rien que cela!

— Ce serait trop, dit Henriette d'une voix profondément troublée; ne parlons pas de cela. Tenez, voyez, vous me faites piquer.

Elle étancha son sang avec son mouchoir et le posa près d'elle; Charles voulut le prendre; elle le retira vivement et le mit dans sa poche. Sa poitrine battait, ses lèvres tremblaient en tordant le brin de soie qu'elles tenaient encore.

— Quoi! lui dit Charles, pas même cela, si peu de chose!

Henriette sourit amèrement, comme si elle eût voulu dire :

— Appelez-vous cela si peu de chose?

Madame Bizot rentra un moment après et revint s'asseoir près d'Henriette, et Charles les laissa seules. Un moment après Henriette fut

obligée de sortir; elle se leva, et, par un mouvement machinal, elle posa sur la table ce qu'elle tenait dans ses mains et ce fil qui n'avait pas quitté ses lèvres. Charles le vit, et elle était à peine à la porte du salon qu'il se leva à son tour pour s'en emparer. Henriette s'aperçut de ce mouvement, et, revenant sur ses pas, elle reprit le fil et le roula sur son doigt en répondant de la tête à Charles, qui l'implorait du regard :

— Non, non.

Les quelques jours qui suivirent ce refus furent tristes de la part de Charles et affectueux du côté d'Henriette; elle semblait vouloir s'excuser du chagrin qu'elle lui avait fait. Enfin le jour des étrennes vint : tous les présens furent échangés avec les embrassemens d'usage; ils furent riches comme ceux de gens qui n'ont qu'une ou deux occasions par an de dépenser beaucoup d'argent. Le général avait saisi cette circonstance pour remercier Charles de ses soins : son cadeau était un bel équipage

de chasse de grand prix; celui qu'il avait fait offrir par Henriette était un magnifique nécessaire de toilette monté en or et d'une valeur presque offensante, venu d'un autre que du général, qui le donnait visiblement par les mains d'Henriette. Lorsque tous les objets enveloppés de leurs caisses et de leurs couvertures de maroquin furent sur la table :

— Eh bien ! dit le général à Henriette, où est le clé du nécessaire ?

— Ah! dit celle-ci en devenant rouge et tremblante à la fois et en la tirant de son sein :

— La voici.

Elle pendait au bout du fil de soie. Oh ! c'était bien le même, délustré par l'humidité des lèvres, mordu çà et là. Charles sentit fléchir ses genoux de bonheur. Il ouvrit le nécessaire, l'admira avec une joie d'enfant qui ravit d'Aspert. Puis vint le tour de Charles : il avait fait venir de Paris, pour le général, un fauteuil à rou-

lettes qui allait par le salon en tournant une très-facile manivelle. D'Aspert s'y promena. Le présent qu'il offrit à Henriette ne semblait attester qu'un grand soin : une corbeille à ouvrage avec tous ses détails où le nom d'Henriette était partout gravé. Je ne parlerai pas de ceux des autres ni même des présens singuliers de Bizot, si ce n'est de celui qu'il offrit à Henriette; il le lui remit presque en cachette et lui dit tout bas :

— Pardonnez-moi d'y avoir pensé. Puis en lui serrant la main et en y glissant un petit médaillon, il ajouta d'une voix émue :

— Tout n'est pas mort dans ce cœur, et tout est permis quand on a des cheveux blancs.

Henriette ne savait ce que cela voulait dire; elle fut tentée de croire que c'était une déclaration. Elle n'aimait pas le ridicule qu'on jetait sur Bizot, et, quoiqu'elle fût fâchée, elle se mit à l'écart pour regarder ce médaillon : c'était le portrait de son fils. Elle poussa un cri de sur-

prise et de joie. Cela lui venir de Bizot! C'est qu'il y a des femmes qui inspirent du cœur et du goût à tout ce qui les entoure. On voulut voir, on accourut; mais elle serra son médaillon et refusa de le montrer. D'Aspert insistait. Bizot lui dit en riant :

— Êtes-vous jaloux de moi? Laissez, laissez; je suis bien aise d'avoir bien choisi mon présent.

— Oh! très-bien! dit Henriette, et je vous remercie, ajouta-t-elle en l'embrassant.

Bizot prit deux gros baisers, puis, faisant sonner ses lèvres comme un homme qui vient de goûter d'un excellent vin, il fit :

— Hem! hem! hem!

Henriette glissa le portrait de l'enfant dans les mains du général, qui, heureux ce jour-là, tendit la main à Bizot.

— Mais qu'est-ce donc? dit madame Bizot; il n'a jamais voulu me dire ce que c'était.

— Ma foi ! dit le général, qu'ils s'arrangent entre eux, je ne sais, moi, ça ne me regarde pas.

La curiosité de madame Bizot en resta là ; celle de Charles avait une si puissante distraction qu'il ne s'occupa point de ce qui se passait. Enfin l'heure de se retirer arriva ; car ceci se passait la veille du jour de l'an. On déclara qu'on laisserait tous les cadeaux dans le salon ; mais Henriette voulut emporter les siens dans sa chambre.

— Pardieu ! dit le général, tu auras le temps de les examiner demain !

Henriette allait insister lorsqu'un

— Qui sait ?

de madame Bizot l'avertit qu'elle avait pénétré le motif de son empressement. Et elle répondit :

— C'est juste, nous les visiterons demain.

On se retira après avoir entendu sonner mi-

nuit. Charles emporta sa clé. Il eut presque regret d'être seul heureux; mais il espéra ce qui arriva. Le lendemain il entra le premier au salon; rien n'y était encore déplacé. Il attendit qu'Henriette descendît, et, quand elle parut, elle lui tendit la main, et à cette main était une bague. Une bague! quelle imprudence!... Comment échappera-t-elle à l'investigation de madame Bizot, qui, dès qu'elle entra, parcourut Henriette des pieds à la tête et jusqu'aux bouts des doigts. Mais c'est que cette bague était parfaitement semblable à un anneau qu'elle connaissait à Henriette et que celle-ci portait habituellement, seulement elle renfermait un mot et un secret. Ce secret dévissait la bague, ce mot était : *Rien*. Puis, si on cherchait bien, on trouvait dans un petit coin ces deux mots : *sans toi*.

Charles avait justement espéré. A peine tout le monde était-il rentré qu'Henriette était descendue tremblante comme une coupable. Elle savait bien qu'elle était déjà loin de cette recon-

naissance complète qu'elle avait vouée au général, le jour où il avait si généreusement accepté son malheur. Elle avait trop de délicatesse dans le cœur pour ne pas voir qu'elle n'était déjà plus l'épouse qui, n'ayant pas apporté à son mari sa dot de jeune fille, lui devait une conduite irréprochable en échange. Mais rien ne l'alarmait sur les suites de l'amour de Charles. Il était si bien son ami, qu'elle crut que ce ne serait jamais qu'une faute de cœur. Elle descendit donc et chercha long-temps. Enfin elle vit cette bague, si semblable à celle qu'elle portait, qu'elle crut ne pas l'avoir à son doigt, et la retrouver par hasard; puis elle reconnut son erreur et pensa bien que ces deux bagues ne devaient être semblables que pour les yeux étrangers ; elle chercha encore et trouva le secret, tout le secret. Elle emporta l'anneau, et le lendemain elle l'avait; et, pour que Charles n'en doutât pas, elle le tira un moment de son doigt, en dévissa un tour et le remit. Elle avait donc accepté le serment de Charles : elle lui

avait donné ce brin de soie qu'il avait tant voulu. On ne s'aime pas plus complètement, plus furtivement. Ils étaient déjà bien coupables.

IX.

Maladie.

Ce calme de l'amour de Charles et d'Henriette fut bientôt troublé, comme nous l'avons dit, par les plans sensuels de madame Bizot. Décidée à ne lutter ni d'esprit ni de cœur avec celle qu'elle regardait comme sa rivale, elle ne mêlait plus rien de provoquant aux entretiens du soir, si ce n'est sa personne. Véritablement, jamais on ne fut plus fraîche, plus coquette, plus suave; une tournure exquise, et lorsqu'elle

était seule avec Charles, des poses d'une grâce, d'une volupté charmante, avec le soin de ne pas y appeler les regards. Ils y venaient quelquefois, et elle avait l'air de ne les remarquer, ni pour cesser ses agaceries, ni pour aller plus loin; il ne lui allait pas de jouer la modestie; il n'allait pas à Charles qu'on lui manifestât de l'abandon. Elle réussit assez bien, car il la préféra ainsi; il se laissa aller même à quelques complimens; mais delà à ce que voulait madame Bizot, il y avait loin, surtout pour un cœur occupé.

Un accident la servit au delà de ses vœux, Charles tomba malade et fut obligé de garder la chambre : c'étaient des palpitations qui demandaient un repos absolu du corps. Henriette alla le voir avec son mari, avec M. Bizot, avec son père; mais madame Bizot y allait seule, y demeurait long-temps: enfin elle s'installa, elle avait apporté une broderie à côté du lit. Henriette en fut contrariée, puis irritée, puis malheureuse; car elle n'osait rien dire à madame Bizot, et quoiqu'en son cœur elle sentît du dépit contre

Charles lui-même, elle ne pouvait lui reprocher comme attentions ou égards envers une autre femme des soins dont il ne pouvait se défendre. Elle brûlait dans le salon de son mari, mais elle n'osait le quitter. D'Aspert ne lui parlait pas trois fois en une heure quand elle était là, mais il la faisait demander sitôt qu'elle n'y était plus. Qu'un domestique eût répondu deux fois de suite :

— Madame est chez M. Charles.

Et elle se fût crue perdue. Elle trouva souvent de petits moyens de contrarier le tête à tête de madame Bizot; elle y envoyait souvent son père, plus souvent son fils; elle eût cependant la délicatesse de ne pas y envoyer Bizot. Je crois que ce fut plutôt par pitié pour lui que par égard pour sa femme; elle était reconnaissante au pauvre homme du portrait de son fils. Deux jours se passèrent ainsi; le troisième, ce tourment fut insupportable, Henriette ne faisait qu'entrer et sortir dans le salon; elle ne put y tenir, elle alla

vers l'appartement de Charles. Dans le court espace qui le séparait de la maison principale, elle s'arrêta trois ou quatre fois... Que dire, quel prétexte donner à son arrivée? elle en trouvait mille, mais elle sentait bien qu'au fond madame Bizot y verrait de la jalousie, et montrer de la jalousie de madame Bizot lui semblait le pire de tous les malheurs. Cependant elle voulait savoir ce qu'elle faisait là. Il fallait que sa passion fût bien autre que ce qu'elle imaginait : elle se décida à épier.

Elle gagna un escalier dérobé, entra sans bruit dans un cabinet caché d'où elle put tout voir et tout entendre. Madame Bizot était assise sur le lit de Charles.

— Charles, lui disait-elle en souriant doucement et en le caressant du regard, vous l'aimez.

– Y pensez-vous, répondit Charles, j'ai pour elle un respect qui ne saurait se dire.

– Cela n'empêche pas l'amour, reprit madame

Bizot, et véritablement Henriette mérite bien d'être aimée.

Son nom, ainsi familièrement prononcé, indigna Henriette.

— Certes, dit Charles, elle le mérite et c'est tout ce qui fait qu'elle le mérite qui me le défend précisement : tant de touchante vertu, tant de dévouement au bonheur de son mari.

— Oui, oui, dit madame Bizot, et à part tout cela, une des femmes les plus jolies que j'aie rencontrées.

— Elle est belle en effet, dit Charles qui aimait l'éloge d'Henriette et qui ne prévoyait pas le parti que comptait en tirer madame Bizot.

-- Mais belle, dit celle-ci, parfaite; avez vous vu jamais une main plus effilée, plus gracieuse?

Et de sa jolie main elle écartait, sur le front de Charles, les boucles de ses cheveux.

Charles crut devoir la remercier, et lui dit:

— Mais les vôtres sont charmantes.

— Et quelle taille souple et élégante! dit madame Bizot en se balançant doucement sur le lit pour imiter le doux mouvement de cette taille qu'elle vantait; et cela lui faisait montrer la sienne, et elle poussait ainsi doucement le corps de Charles, près duquel elle était assise.

Celui-ci ne put s'empêcher de le remarquer, et cette pression suave l'émut légèrement; il tenait encore les mains de madame Bizot, il les serra.

Henriette ne comprenait pas, et n'était honteuse que des éloges que lui donnait madame Bizot; elle les trouvait immodestes, il lui semblait qu'elle la dévoilât sans pudeur aux yeux de son amant. Mais bientôt elle crut deviner que ce n'était pas elle que madame Bizot voulait ainsi montrer à Charles; en effet celle-ci continua:

— Et puis avec quelle grâce son cou est attaché à ses épaules. Elle a ceci...

Et à ce mot ceci prononcé avec enthousiasme,

madame Bizot arracha un épingle de sa robe de chambre, et montra sa blanche gorge et ses belles épaules :

— Elle a ceci d'une pureté ravissante.

Charles ne put s'empêcher de regarder l'image gracieuse de ce qu'on lui disait si beau ; il se leva sur son séant et plongea ses yeux dans les plis de la robe de madame Bizot.

— Enfin, reprit celle-ci, j'ai un joli pied, et, entre nous soit dit, je crois avoir une jolie jambe; mais chez Henriette c'est d'un tour si suave!.. et elle appuyait de la main sur sa robe pour dessiner sa jambe; et ainsi posée elle en avait presque découvert une jusqu'à la naissance du genou.

Charles y porta la main. Sous prétexte de le dégager, madame Bizot avança sur le lit de Charles, parut manquer d'appui et se laissa tomber sur lui, son visage sur le sien, son sein bondissant sur sa poitrine. Charles l'entoura de ses bras.

Henriette fit quelques pas pour sortir, mais à peine fut-elle au haut de l'escalier dérobé qu'elle s'évanouit.

Quand elle reprit connaissance, on l'appelait de tous côtés.

On était venu plusieurs fois la chercher chez Charles, on n'y avait trouvé que madame Bizot. Ils avaient répondu qu'ils ne l'avaient point vue. Lorsqu'elle entendit les voix s'éloigner, elle s'échappa et rentra au salon. Son désordre, sa pâleur lui servirent d'excuse; elle dit qu'ayant voulu aller jusque dans la forêt, elle s'était sentie saisie d'une faiblesse qui l'avait forcée à s'asseoir. D'Aspert, son père, Bizot, s'inquiétèrent; elle se déclara décidément malade; elle l'était véritablement. On la monta chez elle, on la mit au lit, une fièvre de feu la saisit, et en moins d'une heure il fallut la saigner. Madame Bizot accourut. Quel supplice, tout le monde était là, Henriette ne put même se détourner; elle se contenta de se taire. Lussay demanda pour elle du repos, elle demanda un peu de solitude, on la laissa donc. Alors elle se mit à pleurer, à pleurer sans discontinuer, sans rien penser, sans analyser ce qu'elle souffrait, ni la portée de son mal-

heur, elle pleurait; elle était assise dans son lit, la tête dans ses mains, elle sentit cette bague qu'elle portait, elle l'arracha de son doigt et la jeta avec colère à l'autre bout de la chambre : ce fut la première chose qui fut distincte dans sa douleur. Jusque-là ce n'avait été qu'une souffrance atroce, confuse, qui se dégageait par des larmes, et qui, lorsqu'elles furent épuisées, resta nue et visible devant elle.

— Cette bague, je ne la toucherai plus ? Oh ! ma vie dût-elle en dépendre, dût-on la trouver là, la prendre, l'examiner, y découvrir ce qu'elle renferme, m'accuser alors comme si j'étais coupable ; eh bien ! j'aimerais mieux cela que de la sentir encore dans mes mains.

Voilà ce qu'elle se disait d'abord en elle-même en essuyant ses yeux avec colère ; puis elle ajouta :

— Mais lui, il a quelque chose à moi, il faut qu'il me le rende ; je le lui demanderai. Il faudra donc lui dire?... Oui, je le lui dirai... Oh ! non... non... jamais... Eh bien ! je le lui demanderai,

voilà tout... Je lui rendrai sa bague... avec mépris... sans explication... Osera-t-il m'accuser de caprice?.... et quand il m'en accuserait.... que m'importe... Oui... oui... je la lui rendrai. Et mon fil.... mon pauvre fil, mon pauvre fil de soie... où j'avais attaché ma vie, c'en est donc fait!.. Mon Dieu! mon Dieu!... Oh! comme il m'a trompée... comme je l'aimais... que je suis malheureuse!..

Et elle se reprit à pleurer avec abondance, car elle en était venue à regretter le bonheur de son amour. Alors elle se leva, et chancelant, s'essuyant les yeux à chaque pas, elle arriva près de cette bague tombée dans un coin. Là, elle s'arrêta à la considérer. Il y eut dans ce regard toute l'histoire de son amour, qu'elle se rappelait heure à heure. Les larmes et les sanglots la suffoquèrent; elle tomba à genoux, et prenant l'anneau elle murmura longtemps et tout bas.

— Adieu!.. adieu!.. adieu!..

Adieu à son amour, à sa vie, à sa foi, à tout

au monde. Elle s'arrachait du cœur tout ce qu'elle avait espéré ; elle serait morte là si elle n'eût entendu du bruit ; elle serra la bague convulsivement et d'un bond elle fut dans son lit.

C'était Charles : il avait l'air d'un fantôme. M. Bizot l'accompagnait. Henriette regarda Charles. Si celui-ci n'eût déjà eu un soupçon fatal, il aurait deviné ce qu'avait Henriette au regard qu'elle lui jeta. Ce fut le mépris le plus indigné, le sourire le plus amer. Bizot, après avoir approché Charles du lit, car Charles pouvait à peine se traîner, Bizot s'éloigna jusqu'au fond de la chambre. Comme il se retournait, Henriette le montra à Charles avec une insultante dérision, et avec cette seule exclamation :

— Oh!...

Lui, Charles, il s'était appuyé sur Bizot pour monter chez elle, sur le mari de cette femme impudente.

— Lâcheté! lâcheté! voulaient dire ce geste et cette exclamation.

Les dents de Charles claquaient, ses yeux étaient égarés, sa poitrine haletait à se briser; on voyait bondir son cœur à travers. Il fut obligé de poser sa main sur le lit pour s'appuyer. Henriette la saisit avidement, et, y glissant l'anneau qu'elle cachait, elle lui dit :

— Tenez...

Charles s'y attendait peut-être, mais il se recula épouvanté. Henriette reprit alors à voix basse :

— Rendez-le moi.

Quoiqu'elle ne désignât rien, ni l'un ni l'autre ne s'y trompèrent. C'était le fil de soie, c'était cet imperceptible gage d'amour qu'elle demandait. Charles, secouant lentement la tête, répondit :

— Non... non...

— Rendez-le moi, répéta Henriette d'une voix brève et qui s'animait, rendez-le moi.

— Pas ainsi, dit Charles en la calmant du geste, non... demain...

— Oh! reprit Henriette en serrant les dents convulsivement, rendez-le moi.

Charles, encore cette fois, répondit d'une voix étouffée :

— Non... non... non...

— Oh! rendez-le-moi, s'écria Henriette en se dressant sur son séant, rendez-le-moi, ou j'appelle!

Elle se serait perdue à ce moment; elle eût réclamé ce fil en face de son mari, quand il eût dû la tuer. La question n'était pas de mourir. Charles ne répondit plus; il ouvrit sa chemise: ce geste rappela à Henriette celui de madame Bizot, et elle se mit à rire en se frappant la tête sur ses mains fermées. Charles arracha le fil de son cou en le brisant. Henriette s'en saisit, et avec une fureur aveugle elle le cassa dans ses doigts en petits brins si courts qu'elle put; puis elle les sépara encore avec ses dents; puis elle les dispersa brin à brin sur son lit; puis, quand ce fut fini, elle dit à voix basse :

— Rien, plus rien.

— Plus rien qu'à mourir, dit Charles d'une voix sourde et terrible. Il attacha sur elle ses yeux d'où tombèrent deux grosses larmes, et ajouta de la même voix fatale et résolue :

— Adieu !

Il s'éloigna à ce mot.

— Charles ! s'écria Henriette en s'élançant presque du lit ; mais elle y retomba aussitôt en se tordant convulsivement et en s'écriant :

— O mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu ! que je suis malheureuse !

Charles s'était retourné en la voyant en cet état ; il courut à elle. Bizot vint aussi, Bizot, qui depuis long-temps savait le secret d'Henriette, le bonhomme, et qui ne disait rien, et qui consentait à être ridicule ; lui qui avait plus d'esprit qu'eux tous, et qui n'était ce qu'il était pour les autres que parce qu'ils ne valaient pas la peine qu'il fût autre chose ; il aida Charles à remettre Henriette dans son lit, et

pendant que celui-ci soutenait sa tête dans ses mains, il lui fit respirer des sels. Elle ouvrit les yeux, mais si ternes, si vitrés, qu'elle semblait ne pas voir. Bizot alla chercher Lussay. Pendant ce temps, Charles voulut dire quelque chose à Henriette, mais elle ne l'entendait pas. On accourut, et Charles dut se retirer.

Le lendemain, la crise d'Henriette était passée, et Charles était dans un état désespéré. Quand on le dit à Henriette, elle ne le crut pas; il lui parut que c'était une manière de se rendre intéressant. Elle n'en demanda des nouvelles ni à son père ni à Bizot, quand ils vinrent de chez lui. D'Aspert s'y fit porter; il y demeura longtemps, et envoya plusieurs fois prier Henriette d'y aller. Elle répondit toujours d'une manière évasive. Lorsqu'il rentra dans le salon, il était fort triste; il était assez affligé pour ne faire à Henriette qu'un douloureux reproche de son indifférence.

— C'est mal, lui dit-il, de ne pas être allée voir Charles. Lui s'est levé hier, tout souffrant

qu'il était, dès qu'il a su ton indisposition, et peut-être est-ce cette imprudence qui l'a mis dans l'état où il est. Monte chez lui, je t'en prie; si ce n'est une marque d'intérêt, que ce soit du moins une politesse.

Henriette ne savait que faire ; elle ne trouvait pas d'excuse, et l'affliction du général était si vive, qu'il fallait bien que le danger fût pressant. A ce moment, rentrèrent Lussay, Bizot et sa femme.

— Comment, dit d'Aspert, vous voilà tous ! personne n'est-il resté près de Charles?

— Non, dit Lussay, il a voulu être absolument seul.

— Seul! s'écria Henriette avec éclat, seul! quelle imprudence!

— J'y vais retourner bientôt, dit Lussay.

— Il ne faut pas le laisser seul, reprit vivement Henriette.

— Il n'y a pas de danger; il se trouve mieux, ajouta Lussay.

D'Aspert regardait Henriette d'un air surpris; ce changement soudain, ce passage subit d'une indifférence marquée à un intérêt si pressant, lui paraissait inexplicable. Celle-ci ne s'en aperçut pas, et elle répondit à son père avec une sorte de désespoir :

— Il y a plus de danger que vous ne pensez !

— Quel danger? dit d'Aspert en regardant sa femme.

— Mais s'il allait se tuer ! répondit-elle emportée par son effroi, par son amour, par le remords de sa cruauté envers lui.

La stupéfaction de d'Aspert, de Lussay et de madame Bizot apprirent à Henriette toute l'imprudence de cette révélation. Bizot la sauva.

— Non, dit-il doucement, ne craignez pas cela; je lui ai fait entendre raison.

Cet air tranquille de Bizot rassura tout le monde; mais on ne comprenait pas. Alors il continua en prenant paisiblement une prise de tabac :

— Imaginez-vous qu'hier, lorsqu'il est venu voir madame d'Aspert, il nous a dit, mais d'un ton très-froid et très-résolu, qu'il croyait sa maladie incurable et qu'il ne se sentait pas le courage de mener une vie maladive et pleine de tortures physiques, et qu'il en aurait bientôt fini. Madame a pris cela pour aussi vrai que s'il l'avait déjà fait. Mais il a entendu raison. Après tout, lui ai-je dit, il y a remède à tous maux, même aux maladies de cœur. Il m'a fallu du temps; mais je l'ai laissé plus tranquille.

— Peut-être, dit d'Aspert, car ce désir d'être seul... Il faut y aller. Henriette, toi à qui il a dit cette folie, monte chez lui, parle-lui. C'est une faiblesse indigne: un homme de trente ans! Mais moi, mon Dieu! qui souffre les douleurs d'un damné....!

— Eh bien! venez, dit Henriette, allons-y ensemble.

—Non, dit le général, va-s-y seule: il t'a parlé, il t'a confié cette pensée de désespoir; il serait

peut-être humilié que nous en fussions instruits; car vraiment on n'est pas de cette faiblesse-là; mais il y a des hommes comme ça. Allons, va... va, je t'en prie...

— Allez-y, dit Bizot, allez-y.

Il n'y avait plus moyen de refuser. Elle quitta le salon, traversa la cour sans savoir ni ce qu'elle allait dire ni ce qu'elle allait faire, monta l'escalier de l'appartement de Charles et entra dans sa chambre.

X.

Encore un pas.

Charles était sur son lit, les yeux ouverts et regardant fixement le plafond, ses lèvres remuaient comme celles d'un homme qui prie. Il ne s'aperçut pas qu'on entrait. Henriette s'approcha de lui et le considéra. Tous les signes de la mort étaient sur ce visage; l'œil n'avait plus d'âme, les traits arrêtés n'attestaient plus même la souffrance active du corps. Henriette se plaça devant lui pour se faire voir; mais il ne la re-

garda pas; tout demeura immobile, si ce n'est ses lèvres qui remuaient incessamment. Henriette écouta ce qu'elles prononçaient : ce n'était ni pensées ni paroles qui les agitaient ainsi, c'était un tremblement convulsif. Henriette, épouvantée, appela doucement :

— Charles!... Charles!...

Il parut sourire et il murmura sourdement.

Mais sans quitter le plafond de l'œil:

— Oui... oui...

— Charles! Charles! c'est moi, s'écria Henriette avec terreur et en lui prenant la main.

Charles baissa les yeux et regarda Henriette d'un air qui témoignait qu'il ne la voyait que comme une vision. Il la parcourait des pieds à la tête comme si elle était enveloppée d'une ombre à travers laquelle il la distinguait mal. Enfin son œil s'éclaircit; Henriette vit qu'il la reconnaissait; il parut surpris et joyeux, mais tout à coup son désespoir le ressaisit : il laissa

retomber sa tête qu'il avait soulevée un moment, et il dit doucement :

— Ce n'est pas vous, ce n'est pas vous.

Henriette crut qu'il était dans le délire et lui dit doucement :

— C'est moi, c'est moi, c'est Henriette.

— Henriette, reprit-il en la regardant, ah ! je vois bien que c'est vous, réellement vous. Tout à l'heure j'étais plus heureux.

— Plus heureux ! dit Henriette.

— Oh ! dit Charles, c'était un rêve où je comptais mourir ; mais on vous a envoyée et vous êtes venue.

— Non, dit Henriette dont les larmes gagnaient la voix, non, on ne m'a pas envoyée, non, je suis venue pour vous voir, pour vous prier...

— Me prier ? moi ? dit Charles en se soulevant, me prier ? et de quoi ?

— D'être calme, dit Henriette, de ne pas écouter votre désespoir, de vivre.

— Qu'est-ce que cela vous fait? répondit Charles amèrement et en détournant la tête.

Henriette ne pouvait se rendre compte de ce qu'elle éprouvait. Malgré l'abattement et le danger de Charles, elle ne se sentait pas la générosité de lui dire : Je vous pardonne; d'ailleurs elle n'avait pas le pardon dans le cœur; mais l'idée de le voir mourir lui était affreuse, et elle ne pouvait la supporter. Elle se laissa aller à un mouvement d'impatience.

— Mais que voulez-vous que je fasse? dit-elle, car enfin je suis ici, et...

— Oh! je ne veux rien, dit Charles en l'interrompant, je ne demande rien; je veux mourir.

— Mourir! reprit-elle; oh! c'est bien facile de mourir; mais il faut pourtant que je vive, moi! et pourtant, est-ce moi qui suis coupable, est-ce moi?

Elle s'arrêta et détourna la tête pour cacher ses larmes. Charles parut prendre une grande résolution.

— Écoutez, Henriette, lui dit-il, je sais que vous étiez là; et il lui montra le cabinet. — Hier je m'y traînai, quand je fus seul; j'y trouvai ce mouchoir; j'en fus étonné. Votre indisposition, quand on me l'annonça, vint presque m'éclairer. Je résolus d'aller vous voir; votre conduite me dit tout.

— Eh bien! dit Henriette, ai-je tort?

— Il faudrait plus de temps que vous ne pouvez m'en donner pour m'entendre, plus de force que je n'en ai pour m'expliquer. Je vous demande une heure ce soir.

— Ce soir! reprit Henriette; non... plus tard... dans quelques jours... quand vous serez rétabli.

— Vous me le promettez?

— Je vous le promets.

— Et jusque-là, dit Charles, ne me direz-vous rien?

— Qu'ai-je à vous dire? soyez heureux, c'est tout ce que je souhaite, répondit Henriette tristement.

— Heureux! répéta-t-il. Puis il garda le silence et reprit un moment après : Vous m'avez promis de m'écouter.

— Je le ferai.

Charles se tut encore; bien des idées l'agitèrent, sans doute, et l'éloignèrent de sa dernière parole, car il reprit en regardant Henriette :

— M'auriez-vous jamais aimé?

Henriette le considéra avec un étonnement qu'elle ne put réprimer; elle laissa tomber ses bras avec stupéfaction et répondit avec une vive effusion de désespoir :

— Eh! qu'ai-je donc fait, mon Dieu?

— Tu m'aimais! s'écria Charles avec transport et saisissant ses mains.

Henriette reprit toute sa dignité à ce mot.

— Oh! dit-elle, ce n'est pas à moi que vous croyez parler, sans doute? attendez qu'elle vienne.

Elle s'éloigna du lit à ces mots. Charles, désespéré, la suivit des yeux.

— Je vous reverrai! lui dit-il.

— Je vous l'ai promis, monsieur, répondit-elle froidement; et elle sortit de la chambre.

Quand elle fut dehors, Henriette fut presque contente d'elle. A son compte elle n'avait rien pardonné; tout était rompu. Elle osa regarder sa conduite et s'excuser de son intimité avec Charles. Selon sa pensée, elle s'était repentie assez tôt; elle n'avait plus rien de caché avec lui; c'était un commencement de passion arrêté avant toute faute; un hasard avait sans doute amené la rupture; mais son honneur en profitait. Elle le croyait ainsi; elle se le disait, ne s'apercevant pas que c'est parce qu'elle l'aimait trop qu'elle ne lui avait pas pardonné. Elle ne voyait pas que sa satisfaction ne venait que de deux motifs bien coupables : le premier, de s'être assurée son amant, et le seconde, d'avoir gardé en même temps son ressentiment contre lui. Aveu-

gle qu'elle était! elle venait d'attacher enfin le mot vrai à toutes ses actions jusqu'à ce jour équivoques pour elle-même! Pauvre femme qui se laissait bercer doucement à une affection secrète, mais où rien de prononcé ne l'avait alarmée, devenue mourante et exaspérée à un premier soupçon d'infidélité, à qui on avait demandé si elle aimait et qui avait répondu : J'aimais; croyait-elle qu'elle ne pardonnerait pas? que le tort de son amant était inexcusable? que rien ne l'effacerait de son cœur? Sans doute elle le croyait, car elle était de bonne foi dans ses sentimens; mais ces sentimens, qui pourra jamais en sonder les replis? qui pourra jamais marquer le chemin par où ils nous conduisent à notre perte?

XI.

Encore un.

A partir de ce jour Henriette ne fit plus de difficulté pour venir voir Charles. Les premières fois, son maintien fut triste; dès que la vie de Charles fut hors de danger elle devint sérieuse; puis elle affecta d'être gaie dès qu'il put prendre part à la conversation générale. Alors commença toute la série des petites vengeances qu'elle se crut en droit d'exercer en retour de ce qu'elle avait accordé. Jamais elle n'avait paru si désintéressée

de tout ce qui l'entourait, si enjouée, si prévenante envers madame Bizot. Plusieurs fois il arriva que celle-ci vint voir Charles en compagnie de Lussay et d'Henriette; il arriva aussi que Lussay les quittait, et tout aussitôt Henriette s'en allait de même en affectant de les laisser seuls ensemble. Au bout de quelques jours madame Bizot prit le parti de ne plus aller chez Charles; Henriette n'y parut presque plus. Charles, à peu près remis, revint au salon; il chercha long-temps, mais vainement, l'occasion de demander ce rendez-vous ou plutôt cet entretien qu'on lui avait promis; Henriette évita toujours d'être seule avec lui, et, quand il lui disait un mot à la dérobée, elle faisait semblant de ne pas l'entendre. Une fois que tout le monde était dans le salon, Charles s'approcha d'elle, et, croyant la forcer à l'écouter, il lui dit tout bas :

— Par pitié, Henriette...

— Plaît-il? reprit-elle tout haut; vous parlez si bas que je ne vous entends plus.

Au milieu de son désespoir Charles eut un mouvement de colère, et il répondit à voix basse sans se troubler de cette interruption :

— Vous m'avez menti, madame.

Henriette fut humiliée ; sa conduite lui parut pour la première fois manquer de cette dignité qu'elle avait voulu garder à son malheur ; elle comprit qu'elle n'avait plus l'air que d'une femme piquée. Elle se ressouvint de sa parole ; mais elle vit madame Bizot qui l'observait ; la vanité de la vengeance l'emporta encore sur la probité de son ressentiment, et elle répliqua avec un ton moqueur :

— J'ai peur d'éveiller la jalousie de madame Bizot.

Pauvre madame Bizot! il ne manquait pourtant rien à son humiliation, à son abandon. Elle était retournée chez Charles ; mais celui-ci ne manquait pas de sonner quelqu'un dès qu'ils étaient seuls. Elle lui avait écrit, il n'avait point reçu ses lettres et les lui avait renvoyées ; et pour qu'Henriette n'en doutât pas,

il avait poussé la brutalité jusqu'à les lui faire remettre pendant qu'elles étaient ensemble. Dans le salon, jamais il ne lui adressait la parole : c'est à peine s'il avait conservé vis-à-vis d'elle ces exactes politesses, auxquelles on ne peut manquer. Henriette le voyait, le savait. Madame Bizot, si gaie, si avenante, pleurait quelquefois en secret; et quelquefois aussi ses larmes perçaient malgré elle devant sa rivale. Un mot d'Henriette eût pu finir tout cela, un mot qui eût dit à Charles: Assez, je suis assez vengée; et il eût repris ce ton d'affection avec lequel il eût été si facile de consoler une femme comme madame Bizot. Avec un peu de bonne volonté, elle eût trouvé tout simple qu'un beau garçon et une jolie femme eussent éprouvé ce qu'ils valaient pendant une heure, à condition qu'il n'en eût plus été question le lendemain. Avec une prière, elle eût servi les amours de Charles et ceux d'Henriette. Mais celle-ci était implacable. Il lui fallait sa victime, bien sacrifiée, bien méprisée, bien délaissée. Et comme

ce n'était pas méchanceté, il fallait que ce fût amour bien puissant, bien affamé, bien insatiable de ce cœur qui lui était échappé un moment. Elle avait torturé Charles de toutes les façons. Il faut l'ingéniosité d'une femme pour trouver partout place à un coup de poignard. Au salon, si l'on jouait :

— M. Charles, sera de moitié avec madame Bizot, disait Henriette.

A table, à propos d'un fruit :

—Offrez à madame Bizot. Vous oubliez madame Bizot.

A la promenade.

— Donnez votre bras à madame Bizot.

Tout aboutissait là. Il fallait une patience d'amour, égale à celle de la persécution pour y tenir.

Le soir dont nous parlons, Henriette dépassa le but : et, à ce mot : J'ai peur d'éveiller la jalousie de madame Bizot, Charles se sentit indigné. Que de fois il avait eu pitié de cette femme qui n'avait eu le tort que de l'aimer à sa ma-

nière, que de combattre avec ses armes, mais bonne au fond, jolie et amoureuse! Charles l'avait détestée le lendemain de sa chûte; puis il lui avait pardonné; enfin, la persécution d'Henriette la lui avait rendue presque intéressante, car elle s'était franchement résignée à son sort. Vivement amoureuse des sens, elle avait cependant une sorte de respect pour les amours passionnés dont elle était incapable. La crise d'Henriette, l'état désespéré de Charles, lui avaient appris que leur affection était une de ces passions dont on meurt, bien plus, pour lesquelles on tue rivaux, honneur, avenir.

Elle avait entendu, de la place où elle était retirée, le mot cruel d'Henriette, et elle s'était trompée à la pâleur soudaine qu'elle avait vue sur le visage de Charles; elle avait pensé que c'était un de ces mouvemens de désespoir qui le prenaient souvent, et comme il s'approcha d'elle, elle lui dit doucement:

— Consolez-vous, je partirai dans huit jours.

— Pourquoi partir, reprit Charles à haute voix. Entendez donc : général? madame Bizot menace de nous quitter, vous ne le permettrez pas, je pense? Que deviendront nos soirées sans elle qui en est l'âme et la vie.

— Hum! Hum! dit Bizot:

— Comment donc, s'écria d'Aspert, j'espère bien que nous l'avons pour un grand mois encore; et, si elle n'est pas trop pressée d'aller voir fleurir ses lilas, nous lui ferons fête des nôtres.

— A la bonne heure! dit Charles. Puis il ajouta tout bas, mais assez haut pour qu'Henriette l'entendit: Oh! ne partez pas, ne partez pas, j'ai tant de pardons à vous demander.

Henriette demeura attérée. Charles, ce Charles que depuis un mois elle avait tenu sous sa main, à qui elle ne daignait pas même demander toutes les brutalités qu'il faisait pour l'apaiser, ce Charles venait de se révolter. Elle avait étudié son caractère, elle savait qu'une

résolution, dût-elle lui coûter la vie, devenait pour lui un devoir dès qu'il s'y était compromis. Elle eut peur de le laisser engager.

Il ne faut pas s'y tromper, Henriette était arrivée à ce point que Charles était sa pensée de toutes les heures. Il lui appartenait; ce n'était pas pour une autre qu'elle lui avait dit de vivre; elle pouvait vouloir le fouler aux pieds, mais elle lui eût demandé grâce. Elle se crut perdue. Toute sa vengeance, toute sa vanité tombèrent devant l'idée qu'il pouvait en aimer une autre; et l'aimer cette fois, non plus par une surprise de sens, par une infidélité qu'elle méprisait au fond, mais par un choix du cœur, par une préférence de l'âme. Elle prit une soudaine résolution, elle mit toute sa vie sur un mot. Charles était irrité, elle le voyait, elle le sentait; car c'était sa colère implacable et concentrée; c'était ce visage qu'il avait quand il avait voulu tuer le malheureux Aubert : il y avait beaucoup à risquer; peut-être n'allait-il pas obéir à l'ordre qu'elle

allait lui donner, et alors c'en était fait, elle ne lui parlerait plus, elle ne lui pardonnerait jamais rien. N'importe, elle joua tout; elle se leva et passa devant Charles.

— Suivez-moi, lui dit-elle tout bas.

Et elle sortit du salon. Elle n'eut pas la torture d'attendre. Charles, au milieu de sa colère, n'avait pu résister à l'air sombre et résolu qu'elle avait en passant près de lui. Ils étaient dans la salle à manger.

— Je ne veux pas que cette femme reste, dit Henriette froidement.

— Pourquoi? dit Charles.

— Ne suis-je pas maîtresse chez-moi? reprit Henriette avec hauteur.

— Si c'est à ce titre, reprit Charles en se retirant, vous avez des domestiques pour la chasser.

Henriette, sortie du salon, pour offrir à Charles l'entretien qu'elle lui avait si souvent refusé, n'eut pas plus tôt éprouvé son obéissance, qu'elle

se rappela l'énormité de son grief contre lui et ne put se décider à faire de prime abord une démarche à laquelle elle eût pu se laisser entraîner un moment avant. Alors, conciliant encore une fois son orgueil et son amour, ne voulant pas faire le premier pas et ne voulant pas cependant que Charles s'éloignât sans une explication, elle lui dit presqu'en pleurant :

— Ah! vous avez beau faire et beau dire, vous aimez cette femme!

— Moi! reprit Charles. Ah! si vous aviez voulu m'entendre.

— Mais c'est si difficile, dit Henriette en détournant la tête pour cacher à la fois la joie qu'elle éprouvait à trouver une occasion de céder, et la honte qu'elle avait d'éprouver cette joie.

— Difficile, dit Charles dont la voix altérée dut rassurer Henriette sur sa puissance, difficile? Ce soir, je puis rentrer dans ce salon. Ne pouvez-vous quitter votre chambre?

— Je serai dans mon boudoir à minuit, répondit Henriette. Elle alla vers le salon; mais avant d'en passer la porte, elle prit peur tout d'un coup de ce dont elle s'était fait un jeu durant un mois. Redevenue complice de Charles, elle craignit que la conduite qu'il affectait vis-à-vis madame Bizot ne fût remarquée. Elle lui dit :

— Parlez à madame Bizot, demandez-lui de rester : qu'elle ne soupçonne rien.

Henriette rentra, Charles la suivit un moment après. Autant il lui avait été difficile jusqu'à ce jour de ne pas parler à madame Bizot, autant ce soir-là il lui fut impossible de lui dire quelque chose. Il avait le cœur si plein, l'âme si dilatée, qu'il n'avait pas de paroles pour des choses indifférentes; et certes s'il lui eût fallu parler dans ces premiers momens, il n'eût pu que laisser éclater son âme en exclamations de joie. Ce bonheur excessif ne venait pas à coup sûr du pardon obtenu, car le pardon restait incertain; mais de l'idée qu'il y avait encore quelque chose de secret, et d'avoué secret entre lui et Henriette.

Rupture ou pardon, il y avait communauté d'intérêt établie entre eux, et cela suffisait à la joie présente de Charles.

Quant à Henriette, elle observait secrètement l'attitude de Charles, et se repaissait à plaisir de cette conviction, qu'elle puisait dans toute sa contenance, que plaisir et joie, c'était d'elle encore qu'il recevrait toute sa vie. Quant à ce qu'il lui dirait le soir, elle écouterait sa justification parce que c'était pour cela qu'elle l'aurait reçu; mais il y avait long-temps que cette justification était complète dans son cœur. Toutes les raisons que Charles pourrait lui fournir, elle les avait déjà épuisées.

L'imprudente ne savait pas quelle force la voix d'un amant leur prêterait, et combien cette voix ferait vibrer en elle de sensations qu'elle ne soupçonnait pas.

Enfin l'heure de se retirer arriva, et avec elle le remords et la peur de ce qui s'était passé. Henriette fut près de dire qu'elle ne voulait plus; mais elle ne se sentit pas le droit d'avoir une

volonté: elle fut sur le point de demander à Charles de ne pas venir ; mais il ne donna pas occasion à cette prière, et se tint éloigné d'elle. Il avait la conscience qu'après ce qu'il avait obtenu, il ne risquait que de voir diminuer son bonheur. Henriette ne pourrait aller plus loin, mais elle pouvait revenir sur ses pas.

Il fallut se séparer. Charles avait trouvé un prétexte pour quitter le salon. Henriette monta la dernière chez elle. Tout le temps qui s'écoula entre le moment où elle rentra dans sa chambre et celui où elle en sortit se passa à éprouver de vagues épouvantes. Elle n'eut pas pour ainsi dire la terreur physique de son action, la peur d'être surprise par son mari, par son père, par madame Bizot, elle ne pensa qu'à son amour. Elle s'effraya de l'abandon volontaire qu'elle allait faire de ce charme de vertu qui l'entourait. Parmi les sentimens de Charles, elle regretta son respect qu'elle allait perdre sans compensation, car il ne pouvait pas l'aimer davantage. Ce fut là son vrai supplice. Être mé-

prisée par son mari, maltraitée, chassée, déshonorée, n'était pas chose à l'épouvanter, si jamais elle avait décidé en son cœur de courir cette chance, mais n'être plus elle-même, n'être plus la femme qui avait inspirée cette passion profonde et respectueuse, voilà ce qui l'effrayait véritablement. Elle se sentait assez d'amour pour s'excuser; mais cet amour, Charles le comprendrait-il? ou oserait-elle le lui dire? Ne sortirait-il pas de cet entretien avec l'opinion d'un rendez-vous demandé et obtenu comme il arrive dans toutes les intrigues? Henriette avait le cœur trop jeune pour avoir pensé que ne pas se donner lui serait une excuse. Pour elle, à l'instant où elle descendrait de sa chambre pour recevoir Charles, tout son crime était commis, l'adultère était complet. Elle se trompait, vous le voyez, ne sachant pas qu'à mesure qu'on manque à ses devoirs, on estime comme sacrés ceux qu'on n'a pas encore entièrement méconnus.

Une femme, dans la pureté de sa vertu, se

dit : Jamais je n'accueillerai des propos d'amour. C'est un crime de les accueillir, c'est le plus grand de tous. On lui parle d'amour ; elle laisse faire : et se réfugie dans cette résolution : Jamais je n'y répondrai.

Un chagrin lui vient, une jalousie la prend, une joie la saisit et un aveu lui échappe : alors elle bat en retraite derrière un nouveau rempart où elle se croit à l'abri de tout : J'ai pu lui laisser voir que je l'aimais, se dit-elle ; mais jamais il n'obtiendra de moi un encouragement, pas un regard, pas un mot; car c'est alors que je deviendrais vraiment criminelle. Si l'on ne peut dominer les sentimens de son cœur, on reste maître de ses actions, c'est tout ce que le Ciel, tout ce que les hommes peuvent demander à la vertu d'une femme. Non pas un mot, pas un regard. Elle ne pense pas alors au rendez-vous, car le rendez-vous... c'est le crime complet.

Mais hélas! le regard échappe; le mot se dit ; le rendez-vous s'accorde; on sent bien un re-

mords, on comprend bien sa faute; mais on court à sa dernière ressource : Je l'aime, je le sens, ma tête se perd, je ne puis vivre si je ne le vois, si je ne l'entends; mais je mourrai avant d'être à lui.

Henriette n'en était pas encore là, elle considérait encore son action comme un crime. Aussi descendit-elle avec un effroi cruel. Que de fois, au milieu de la nuit, elle avait quitté sa chambre et parcouru furtivement la maison, pour un objet oublié! Que de fois, dans ses insomnies, elle était descendue sans bruit dans ce boudoir pour y chercher un livre ! Mais alors les précautions qu'elle prenait n'étaient pas pour elle : elle désirait simplement n'interrompre le repos de personne. On eût pu la surprendre sans la troubler. Mais ce soir-là, comme le cœur lui battait! comme elle sentait ses genoux fléchir! Il n'y avait cependant nul danger. Il était onze heures à peine, la maison était close, Charles n'y pouvait être surpris; elle eût pu donner mille prétextes de sa sortie de son appartement, les mêmes

qu'elle eût donnés si paisiblement deux mois avant. Et à cette heure cependant peut-être que, si son mari eût paru devant-elle, elle fût tombée à genoux en lui disant : Abandonnez-moi.

Une fois descendue, elle se rendit dans son salon. Elle alla ensuite ouvrir une porte extérieure et revint s'asseoir dans son boudoir. Là elle attendit minuit ; là, après avoir long-temps pesé sa vie passée et son avenir, elle devint plus tranquille ; car elle avait enfin pris une résolution. Minuit sonna, Charles parut.

XII.

Amour.

Il entra lentement. Il ne se précipita point aux pieds d'Henriette avec des protestations ardentes, avec ces remercîmens amoureux qui sont presqu'une insulte, tant ils ont l'air de se promettre du bonheur. Ni l'un ni l'autre n'avaient de joie ; ils portaient en eux la conscience que leur amour serait fatal à quelqu'un sinon à eux-mêmes. Henriette était assise. Charles demeu-

rait debout devant elle. Il était embarrassé de ce qu'il lui devait dire. En effet, ce tête-à-tête de deux personnes entre lesquelles le mot amour n'a pas été prononcé, et dont l'une d'elles vient se justifier d'une infidélité, ce tête-à-tête était difficile à entamer, Charles leva la difficulté, car, après un moment d'hésitation, il se tourna vers Henriette, et d'une voix émue, il lui dit :

— Henriette je vous aime !

— Je le sais, répondit-elle.

— Vous le savez, dit Charles, vous m'avez cependant été bien cruelle.

— J'ai eu tort. Pourquoi me fâcher en effet de ce que je devais considérer comme un bonheur.

— Comme un bonheur, reprit Charles. Ah! vous êtes toujours sans pitié. Vous m'accablez... Mais vous m'écouterez.

— Non... Non... ajouta Henriette d'une voix triste. C'est à vous à m'entendre. Aimez madame

Bizot, aimez-la, je vous le conseille, je vous en prie.

Charles était étonné, car il n'y avait ni amertume ni colère dans l'expression de cette voix; il y avait une profonde tristesse, un désespoir résigné. Charles se trompa sur le sentiment qui inspirait cet accablement, il pensa qu'Henriette renonçait à un amour qu'elle croyait légèrement senti, et qui ne répondait pas aux espérances de son cœur. Il voulut se justifier.

— Henriette, lui dit-il, je puis vous obéir en tout : je puis mourir si vous voulez : je puis faire davantage, je puis vivre, vivre à la condition de ne plus vous parler, de vous rester un être indifférent, à qui vous ne daigneriez pas même demander sa vie pour vous sauver une larme; mais je ne puis en aimer une autre ni ne plus vous aimer. Vous ne me croyez pas!.. et je vous ai donné le droit de douter de mes paroles; mais si vous saviez ce que j'ai fait pour ne pas vous aimer, vous jugeriez que, puisque vous

aime, il n'y a plus rien au monde qui puisse m'en sauver.

Henriette fut surprise à son tour. Elle avait résolu de demander à Charles de l'oublier, et fut blessée de ce qu'il avait résisté à l'aimer.

— Pourquoi, lui dit-elle d'un air où la tristesse laissait percer un peu d'amertume, pourquoi n'avez-vous pas persévéré dans cette bonne résolution?

— J'y ai persévéré long-temps, long-temps même après vous avoir connue, et, s'il faut vous le dire, à l'heure où je vous parle, mon amour n'est pas sans effroi.

— Oui, dit Henriette, je vous comprends, il peut amener de grands malheurs, compromettre votre avenir.

Charles sourit tristement et répondit :

— Il n'y a qu'un malheur dans l'amour, c'est de se tromper.

— De se tromper? reprit Henriette, et com-comment?

Charles parut embarrassé; il se passait un combat violent en lui-même. Enfin, il sembla se décider, il s'assit près d'Henriette et du ton d'un homme qui va commencer un long récit, il lui dit :

— Écoutez-moi, madame, écoutez-moi patiemment. Moi qui vais jouer dans cet aveu tout ce que j'ai de souvenirs heureux dans ma vie, tout ce que j'ai d'espérance dans mon avenir, j'ai droit d'être entendu. Je vais vous montrer le fonds de mon cœur, vous dire ce qu'on n'a jamais dit à une femme, ce qui peut la révolter, l'indigner et changer en haine sa pitié pour un malheureux. Mais n'importe : de vous il me faut tout ou rien. Ne vous éloignez pas. Ce que je viens vous demander n'est pas un danger pour vous; moi seul j'y cours quelque risque, moi seul je puis en souffrir, car, quoi que vous soyez, je vous aime : le parti en est pris. Fussiez-vous la plus coupable des femmes, la plus vile, je vous aime. Je ne vous aimerais pas plus quand vous seriez la plus vertueuse de

toutes. C'est vous dire que je vous aime comme un furieux, comme un fou; c'est vous dire que de moi vous ferez ce qu'il vous plaira: un homme bon et grand, si vous voulez; un misérable, un lâche, si vous l'ordonnez; enfin je vous aime à ce point, que je vous appartiens plus que vous ne vous appartenez vous-même. peut y avoir dans votre conscience des murmures contre vos souhaits, il n'y en a plus en moi contre vos désirs. Je vous suis voué, voué comme on l'est à Dieu, voué comme on l'est à l'enfer.

L'expression exagérée de cet amour rendit Henriette attentive. Elle considéra Charles avec n étonnement où il y avait de la crainte.

— Oui, reprit Charles, je vous aime ainsi et pourtant j'ai peur de vous. Je ne vous connais pas, je ne sais pas ce que vous êtes.

— Monsieur, dit Henriette en se levant, est-ce mon procès que vous venez me faire? est-ce un interrogatoire auquel il faut que je réponde?

— Vous ne m'avez donc pas compris? dit Charles en la retenant vivement. Je ne vous demande rien... rien de votre passé... rien de votre présent ni de votre avenir. Je vous demande d'être à vous; et pour cela je viens vous dire... Voici votre esclave... voici comment je vous aime... Tenez, écoutez-moi... c'est un récit que j'ai préparé; entendez-le... vous vous en irez après sans me répondre... sans me rien dire... écoutez... Pour une autre passion que la mienne ce mot : je vous aime, enferme tout, pour moi il n'est presque qu'un mot vide de sens. Il ne vaudra quelque chose que lorsque je vous aurai dit tous les déchiremens de mon cœur.

Il y avait quelque chose de si agité dans la voix, dans les yeux, dans le geste de Charles, qu'Henriette en fut dominée. Elle s'assit et demeura en silence... Puis, comme Charles ne commençait pas, elle lui dit en levant son regard sur lui :

— Je vous écoute.

Elle rencontra les yeux de Charles qui étaient attachés sur elle. Il semblait ne pas l'avoir entendue, car il reprit en laissant tomber une larme de ses yeux.

— Ah! il n'est pas possible que je vous aime à ce point, et que vous ne le méritiez pas...

Et comme Henriette allait encore l'inviter à parler, il se hâta de reprendre avec un empressement égaré, et d'une voix sinistre :

— Quand je suis venu ici, on m'a dit que vous étiez une femme perdue.

— Monsieur, dit Henriette en se levant encore, vous me traitez comme si je l'étais en me le disant. Vous pouvez le croire! Je n'ai rien à répondre.

— Henriette, lui dit Charles, je ne vous demande pas une réponse; je ne vous demande rien, quoique j'en eusse le droit; car vous m'aimez... oui... oh! ne pâlissez pas! vous m'aimez: mais de quel amour... le sais-je?.. eh bien, il faut que je le sache. Je vous ai dit que je ne vous

connaissais pas; eh bien! vous ne me connaissez pas non plus. Pour vous, je suis peut-être un de ces hommes dont le cœur se donne au charme, aux grâces, au mérite d'une femme. Mon amour vous est une flatterie; eh bien! non, c'est plus bas, c'est une servilité, et une servilité honteuse! Cette servilité, il faut que vous la voyiez bien à nu, et vous mesurerez alors si ce qu'il y a dans votre cœur pour moi est un amour comme le mien; écoutez et ne m'interrompez plus. Oui, quand je suis venu ici je vous ai crue une femme perdue. Arrivé à Paris, quelques amis m'apprirent le mariage du général avec une moquerie discrète qui me força à être curieux. Je m'informai : les réponses furent infâmes et légères : — Elle est jolie ; elle a, dit-on, de l'esprit ; elle a enjôlé le vieux d'Aspert. N'est-ce pas, madame, qu'il y a de quoi frémir de rage de penser qu'on a entendu cela de la femme qu'on aime? n'est-ce pas que j'ai bien dû souffrir?

Henriette avait le cœur honteux; jamais son

malheur ne lui avait été reproché plus grossièrement; mais il y avait dans toute la personne de Charles un délire qui la faisait écouter et attendre. Charles continua :

— J'entendis cela et je le crus. Je pris le général en pitié et vous en mépris. Je me résolus à ne pas venir près de mon bienfaiteur; tout cela fort légèrement, pour éviter l'aspect d'une petite intrigante et d'une honorable dupe.

Henriette, brisée par ces paroles ignobles, où l'insulte lui arrivait si terrible et si brutale, Henriette perdit sa force et presque sa dignité ; elle pleura.

— Vous pleurez, lui dit Charles... oh! ce n'est rien encore.

—Je vous demande grâce, monsieur, dit Henriette tristement, je ne vous ai point fait de mal, je ne l'ai point voulu, du moins : si, dans l'irritation d'un amour qui s'est cru trahi, je vous ai traité quelquefois cruellement, pardonnez-le-

moi... vous m'avez plus punie que je ne le mérite... laissez-moi sortir...

— Sortir! dit Charles comme s'il revenait à lui... je vous ai donc offensée?

— Monsieur, lui dit Henriette, si vous me méprisez assez pour en douter, vous ne devez rien attendre d'une créature comme moi; elle ne mérite pas même qu'on se venge d'elle.

— Oh! s'écria Charles en tombant à genoux et en l'entourant de ses bras, oh! que t'ai-je dit qui te coûte ces larmes? Je t'ai offensée, je le vois, tu pleures. Oh! je deviens fou, prends pitié de moi! pitié! pitié!... non, tu ne sais pas ce qui me torture... Oh! pitié! grâce! Henriette..!

— Plus bas, plus bas, lui dit Henriette en le calmant, car il avait l'air de perdre la raison, plus bas... je resterai... je vous écouterai... je vous écoute.

—Eh bien, dit-il en se relevant avec une pâleur mortelle, eh bien, c'était un infernal complot: Une femme, la duchesse d'Avarenne, me

fit mander quelques jours après mon arrivée. Quel intérêt avait-elle à me voir ? je ne sais ; mais elle m'interrogea si minutieusement sur mon enfance, que j'en fus tout surpris. Elle s'informa ensuite de ce que je voulais faire; je lui répondis, sans savoir si je le ferais, que je comptais me retirer près du général. Elle laissa percer un mouvement de suprise et de dégoût. J'en voulus savoir la raison : elle se tut :.. je lui dis celle que je soupçonnais, d'après les propos du monde.—Oh ! me dit-elle, si vous n'en savez pas davantage, je conçois que vous alliez au Tremblay. — Qu'y a-t-il donc? lui demandai-je avec étonnement. —Oh ! reprit-elle, ce sont de ces choses qui sont d'une infamie telle, qu'il ne faut pas en approcher, sous peine d'en rester sali toute sa vie. Je fus presque épouvanté. J'insistai pour tout apprendre. — Mais, me dit-elle, cela fait mal au cœur d'en parler. Une fille qui a été la maîtresse de son père, qui, de concert avec lui, s'entend pour duper un honnête homme, pour l'épouser, pour lui léguer l'enfant

de son inceste, et qui continue son infâme commerce dans la maison de son mari.

Henriette était devenue si pâle, si glacée en entendant cette confidence, qu'elle n'eut ni force ni pensée pour interrompre Charles; elle le regardait la bouche béante, l'œil fixe. C'est qu'il y a de ces étonnemens et de ces douleurs qui tuent la parole et auxquels même la parole manquerait, si on pouvait en user. Quelle plainte en effet contre une si épouvantable calomnie! quels souhaits de vengeance contre de pareils calomniateurs peuvent venir à l'esprit qui ne soient tellement au dessous de l'horreur qu'on ressent, qu'ils n'accusent le cœur de manquer d'indignation et ne fassent douter de son innocence! A de telles choses, il semble qu'il ne peut y avoir qu'une réponse : la mort de celui qui les a dites ou la mort de celui qu'on accuse. Et sans doute ce fut un moment le vœu d'Henriette; mais sa faiblesse la secourut : elle tomba sur un siége en laissant échapper une exclamation sourde et déchirante. Charles continua, tant le transport

qui le tenait le rendait insensible à ce qui se passait dans l'âme d'Henriette.

— Oui, Henriette, ils m'ont dit cela. N'est-ce pas que c'est épouvantable?

— Oui, épouvantable, dit Henriette qui, n'ayant pas trouvé d'expression pour ce qu'elle sentait, répéta machinalement celle qu'elle venait d'entendre.

— Eh bien non! dit Charles, ce n'est pas cela qui est épouvantable, ce n'est pas là qu'est le crime!

— O mon Dieu! s'écria Henriette, qu'y a-t-il encore?

— Oh! dit Charles, rien, plus rien, en vérité, si ce n'est qu'on me fit attester cela par un homme, par un baron de Prémitz qui se dit l'ami de votre père, un habitué de votre maison. Enfin on me persuada presque de ne pas venir, quoiqu'un désir invincible de nous connaître, me vînt à chaque accusation qu'on élevait contre nous.

—Vous les avez donc crues? s'écria Henriette.

— Qu'importe! dit Charles en s'exaltant; ce que j'ai cru une heure, un jour, un mois, ce qui ne peut pas être, ce qui est au dessus des forces humaines. Une lueur de raison vient, et l'on sort du rêve impossible qu'on a subi; on rit du conte atroce qu'on a cru; aussi n'est-ce pas dans ces hideuses inventions qu'est le crime. Ce qui est infâme, ce qui ne se détruit pas, ce qui reste au cœur comme un ulcère qui le ronge, ce sont ces propos légers qui t'ont épouvantée tout à l'heure. C'est ce qui peut être l'histoire du premier venu, c'est cette fille trompée et qui trompe; c'est cette vulgaire et intrigante hypocrisie qu'on t'a jetée cent fois devant moi; véritable crime! calomnie à hauteur d'homme qui frappe juste et ne dépasse pas le but.

— Et que tu as crue aussi? dit Henriette.

Charles se pressa la tête avec désespoir.

— Et que tu crois encore? reprit-elle.

Charles retomba à genoux devant elle.

— Je t'aime, vois-tu, lui dit-il, je t'aime. C'est une destinée. Je suis venu ici, quoi qu'on ait

pu me dire pour m'empêcher d'y venir, et voici cependant ce qu'on m'a dit : — Quand vous la verrez, son air de candeur, son charme, vous persuaderont de son innocence, et vous l'aimerez. Oui, ils m'ont dit que je t'aimerais. Et puis ils ont profité de ce caractère sombre et fatal que ma vie isolée et mes malheurs m'ont donné, pour m'épouvanter par des sortiléges. Une femme, une folle, après m'avoir étonné de son état d'exaltation, interrogée sur mon avenir, a répondu en termes dont l'ambiguité me fit frémir et par des prédictions dont quelques unes se sont accomplies.

—Accomplies ! dit Henriette avec effroi, rappelée qu'elle était à ces scènes de somnambulisme dont les résultats avaient si long-temps ébranlé son imagination, et dont peut-être elle était la victime. Accomplies ! répeta-t-elle, et comment?

— Voici ce qu'elle m'a dit, reprit Charles en baissant la voix :

—Tu n'entreras dans cette maison que sous de tristes auspices... tu apprendras que sans doute tu n'es pas ce que tu crois être... tu aimeras d'abord, et tu séduiras ensuite la femme de celui que tu devrais régarder comme un père... puis ! Charles s'arrêta...

— Puis? dit Henriette épouvantée...

— Puis, dit Charles si sourdement, qu'à peine si Henriette l'entendit... Puis tu causeras la mort du fils de d'Aspert, du père de l'enfant d'Henriette.

Celle-ci poussa un cri horrible en se reculant! Elle regardait Charles avec l'attention d'une femme qui voit un poignard dirigé sur elle, et qui en suit les mouvemens.

— Oh ! pourquoi êtes-vous venu ! dit-elle avec un tremblement universel!

— Voilà ce que je ne puis te dire, Henriette, voilà ce qui m'épouvante comme une fatalité. Tout se dressait à mon encontre pour m'arrêter, conseils, amitiés, accidens ; mais une force in-

surmontable, un désir inoui de te connaître me faisait tout dominer.Te souvient-il de la nuit où je suis arrivé ?

—C'était donc vous ?

— C'était moi. Quand je fus dans la ville voisine, au terme de mon voyage, car la dernière lettre de d'Aspert me détermina à venir, car de tous côtés j'étais informé de sa ruine, et malgré toutes ces prédictions que je voulais regarder comme puériles, je me résolus à le sauver de vous me disais-je : La reconnaissance me l'ordonnait, je me créais des devoirs contre vous pour vous voir. Eh bien! quand je fus au terme de mon voyage, je trouvai mille obstacles à venir ici. D'abord ce fut un homme qui raconta devant moi, qu'il devait occuper au Tremblay, la place que j'y venais chercher. Dans ma préoccupation il me sembla que c'était un avertissement de ne pas aller plus loin. Je rougis de cette crainte, et pour mieux la vaincre, je partis sur l'heure; je gagnai la forêt; je me trompai de chemin dans

la nuit ; j'en fus ému comme d'un nouvel avis du sort ; je me raidis contre ce que ma raison appelait une superstition et continuai à avancer. Un charbonnier me remit dans ma route. A peine commençais-je à y marcher que l'orage survint, et m'égara encore. Cette fois je ne pus m'empêcher d'hésiter sur le parti que je prendrais. Je crois que si dans ce moment j'avais su la route qu'il me fallait tenir, je fusse retourné sur mes pas. Mais ayant de nouveau rencontré quelqu'un, ma première parole fut de demander le chemin de la forge : on m'y conduisit ; et une espèce de honte me saisit d'avoir l'air de ne pas oser aller à l'endroit dont je venais de m'enquérir. Ces gens qui s'étaient trouvés là me semblaient d'un autre côté comme des encouragemens fallacieux. Au temps des démons, ils m'eussent apparu comme des espris tentateurs. J'y pensais, je reportais mon imagination à ces époques peuplées d'habitans surnaturels, mon esprit ne s'en épouvantait pas, il s'y plaisait ; j'en étais venu à faire de tout ce qui m'entourait quelque chose d'intéressé à

mon voyage. Enfin j'arrive près de la forge : à travers les arbres déjà dépouillés, une lumière me frappe de loin, j'y vois un guide, je précipite le pas de mon cheval, la lumière disparaît. Sous l'influence de mes craintes superstitieuses; je m'étonne encore et j'hésite. La vanité revient à mon aide; je me fais honte de cette peur d'enfant je veux être homme et je continue ma route. Tout à coup la terre me manque et je roule avec mon cheval au fond d'un lac que l'orage fouettait avec fureur. Le premier cri de ma pensée fut que j'étais perdu. Je sentais une horrible douleur à la main; je m'étais blessé. Je ne savais où aborder ni de quel côté me diriger. Je me repentis de ma témérité; je crus avoir trop audacieusement lutté contre tant d'obstacles. Le courage de la nuit, le courage de la solitude, le courage contre les idées, ne sont pas le partage des plus résolus. Je désespérais lorsque la lumière reparut; elle était mon seul espoir. J'y nageai avec le sentiment d'un homme voué à un mauvais sort ;...

mais à peine étais-je au milieu du lac, là où la profondeur des eaux et l'éloignement des rives laissaient le vent élever des vagues assez fortes pour me repousser, que la lumière disparut encore. Cette fois j'eus la certitude que c'était une main qui m'attirait de pas en pas à ma perte. L'idée de ne plus poursuivre cette lutte, si je parvenais à me sauver, me parut comme une sorte d'amende honorable que je devais au destin de mon obstination à lui résister. A peine avais-je pris cette résolution, que la lumière reparut, et qu'une voix se fit entendre. Je fis de nouveaux efforts : j'arrivai. J'entendis les hennissemens de mon cheval qui semblait m'appeler pour le départ. J'accourus. Vous étiez là! Vous, à cette heure! Vous, m'ouvrant la porte de la maison du général, de cette maison où je devais apporter tant de malheurs. J'y vis le dernier effort de cette fatalité qui me jetait à vous. Votre voix était douce et émue ; à la clarté disparue de votre bougie qui s'était éteinte sous le vent, j'avais vu un moment ton visage si pur

et qu'il faut aimer. Je te trouvai si belle que cette fois j'eus peur; je n'osai pas braver plus loin cette destinée qui devait m'atteindre le jour où j'habiterais sous le même toit que vous. Je me laissai dominer par cette épouvante que l'orage, la nuit, mes dangers, votre rencontre avaient exalté au plus haut point. Je ne sais plus ce que je vous dis. J'étais ivre d'une sorte de foi en votre puissance. Enfin je m'éloignai. Je passai le reste de la nuit sous unarbre. Le sommeil me calma; la nuit emporta mes frayeurs avec elle; je revins. Mais par un reste de cette puérile prévention, je regardai le hasard qui me faisait loger hors de votre maison comme un moyen d'échapper à tout ce sinistre avenir dont on m'avait menacé. Vous m'écoutez, Henriette, pénétrée d'étonnement et peut-être de mépris; vous ne vous imaginez pas qu'un homme qu'on a vanté pour avoir quelque bravoure ait été le joué de pareilles terreurs; que quelquefois elles reviennent le tourmenter; et que ce soir encore j'en ai été si saisi, qu'il

a fallu tout le délire de mon amour pour surmonter mon épouvante lorsque j'ai franchi cette porte, et cependant chaque chose prédite s'est presque accomplie. Je suis entré ici, dans l'orage, et le sang me coulant d'une blessure. J'y ai entendu un mot qui m'a dit que peut-être n'étais-je pas ce que je croyais : il y a un homme qui m'a appelé bâtard. Et maintenant je t'aime et je t'aime malgré toutes les infamies qu'on m'a dites de toi et avec leur souvenir dans le cœur... Oh! tiens, je suis un fou : quelquefois je me mets à genoux devant ton image et je t'adore comme ce qu'il y a de plus saint et de plus pur dans le monde..... d'autres fois je me méprise de t'aimer, de t'aimer autrement que toutes les femmes... et puis je suis jaloux.

— Jaloux! dit Henriette, jaloux!

— Oh! dit Charles redevenu tout à coup calme et triste, ne me demandez pas pourquoi; car, si vous l'exigiez, je vous le dirais, et peut-être alors n'y aurait-il plus de pardon pour moi dans votre cœur.

— Oh ! dit Henriette en regardant avec pitié cet homme fort dont elle avait tant de fois admiré l'énergie, l'esprit éclairé, le vaste savoir, cet homme tremblant comme un enfant, descendu à lui dire toutes les folies d'un esprit égaré, oh ! lui dit-elle, vous devez être bien malheureux !

— Malheureux ! en effet, dit Charles, et pourtant je ne changerais pas ma vie, ma vie déchirée de doutes cruels pour le calme de mes jours passés. Tenez, Henriette, vous venez de voir ce que je souffre dans ces heures de délire où, pour perdre ma pensée, je vais courant à travers la forêt comme un insensé, dans ces heures où, mêlé à ces hommes d'ici, je lutte de dangers avec eux parmi le fer qui bout, la flamme qui rugit, espérant qu'il me prendra une émotion hors de vous ; mais tout m'est impossible. L'heure de vous revoir sonne avant que j'aie pu m'en distraire ; et, du moment que je suis en votre présence, tout s'efface de moi ; je vous regarde, je vous vois et je ne sens plus rien que

le bien de vous voir et de vous regarder. Souvent, loin de vous, loin de ce charme qui m'absorbe, je me suis dit : Elle en a aimé un autre, elle s'est donnée à un autre, et je rugis de colère, et je m'écrie : Béni soit Dieu qu'elle ne soit pas un ange! elle n'est pas à l'abri d'une chûte. D'autres fois, voyez-vous, j'invente une histoire; je vous fais si pure, si innocente, que je me désespère et me dis : Si je lui demande son amour, elle croira que je l'offense, que j'estime qu'on peut la séduire, parce que je crois qu'elle a été séduite. Et, dans mes nuits de solitude, que de fois j'ai osé penser à vous, parce que vous êtes belle! que de fois mes désirs ont rêvé votre main dans la mienne, votre cœur sur le mien! Que de fois j'ai rêvé que l'on peut donner sa vie pour un de tes baisers! Tout cela me dévore, me transporte... Je viens! je viens près de toi! je viens pour te dire :... Es-tu innocente? es-tu coupable? veux-tu être à moi?... veux-tu que je meure?... veux-tu mourir ensemble?.. Puis j'arrive... je te vois! je te vois, Henriette! et ton

enchantement commence; je n'ai plus de fureurs, je n'ai plus de doutes, je n'ai plus de désirs; tout s'en va au souffle de ton haleine; tout se fond à la flamme de tes yeux. Te voir devient tout ce que je puis; ta présence m'enivre, me remplit l'âme... Oh! tiens! tiens! ajouta-t-il en tombant à genoux, laisse-moi te voir!... je ne te demande que cela... je te l'ai dit, ne me réponds rien.... je ne te demande rien! Ne t'accuse pas! ne te justifie pas! déteste-moi! et tu dois me détester, moi qui viens de te briser le cœur sans pitié, qui t'ai irritée du récit de mes tortures et de mes doutes... mais je te le demande comme un misérable qui vit de ses douleurs, laisse-moi te voir!... je ne te parlerai plus, si tu veux!... si tu veux, je ne te verrai qu'une minute chaque jour! mais laisse-moi cela!... Oh! Henriette! Henriette! que je t'aimais peu quand j'ai voulu mourir! Aujourd'hui, pour moi, la vie dans le monde où tu es! la vie proscrite! la vie torturée !... c'est encore le bonheur!... c'est te voir!... c'est te sentir! c'est t'aimer!

En disant cela, tout ce furieux transport qui agitait Charles s'était éteint. Il y avait dans sa voix une si sainte résignation, ses larmes coulaient si sincères, si tendres, qu'Henriette aussi se sentit l'âme soulagée de toutes les émotions violentes et singulières par où le récit incohérent de Charles l'avait fait passer. Son orgueil si insensible vis-à-vis de son père, si réservé en face de d'Aspert, son orgueil comprit que l'homme qui l'aimait ainsi et à qui sa vie devait assurément paraître coupable, que cet homme devait ressentir de bien vives douleurs; elle excusa, par le désespoir qu'ils causaient, les soupçons, qui dans tout autre lui eussent fait injure, et elle récompensa cet amour de la plus sainte parole qu'elle pût dire à ce moment.

– Charles je suis innocente.

Elle lui dit cela en essuyant de sa main les yeux du malheureux tout baignés de larmes.

— Ah! je le savais bien, s'écria Charles en la prenant dans ses bras; si heureux qu'on enten-

dait son cœur battre, qu'on voyait son corps frissonner. Et toi, lui dit-il, toi, Henriette, m'aimes-tu ?

— Oui! dit-elle si bas et si vite, qu'on sentait qu'elle avait peur d'un remords : et mettant ses deux mains sur les yeux de Charles... elle lui répéta... oui je t'aime.

S'imaginant que, parce qu'il ne verrait pas ses yeux troublés et perdus d'amour, il ne sentirait pas son corps frémir et sa voix trembler.

Il n'y a d'amour si saint qui ne brûle le corps jusqu'aux os, lorsqu'une main vous touche au front, que l'haleine tiédit l'air qu'on respire, lorsqu'on sent vibrer une poitrine sur la sienne. Charles enleva Henriette dans ses bras.

— Eh! que veux-tu? lui dit-elle en joignant ses mains. Oh! non... non...

Il ouvrit ses bras et la regarda comme un esclave soumis.

— Oh non! lui dit-elle d'une voix douce

et consolante..... vois-tu, c'est impossible.

Charles leva au ciel des yeux désespérés. Elle continua.

— Écoute, Charles, vois-tu, je ne te le cache pas, tu m'aimes comme une femme ne mériterait pas d'être aimée, si elle n'était capable de tout braver pour un tel amour. Mais, entre nous, il y a plus que les liens du monde et de l'honneur. Oui, Charles, Charles, si celui que j'outragerais m'avait prise dans le monde au hasard, comme tant de femmes qu'on y cherche pour se débarrasser d'une vie isolée, oui, je serais à toi; mais, lui, vois-tu, il m'a prise comme tu m'as aimée, avec mon malheur et ma honte. Ah! ne me repousse pas; il ne s'est pas voué à moi de cet amour dont je te remercie; il n'a pas livré à mon cœur un cœur dont les douleurs, dont les doutes mêmes me font chérir la tendresse; mais il m'a donné tout ce qu'il avait de grand en lui, tout ce qu'il avait de digne et de noble : son nom.

— Son nom ! s'écria Charles, qui ne t'a pas protégée, qui n'a pas fait taire les hideuses calomnies....!

— Eh ! dit Henriette, les savait-il ? que pouvait-il ? que pourrais-tu toi-même ?

— Moi ! oh ! moi ! reprit Charles avec une joie sauvage, j'effacerai du monde quiconque a prononcé ton nom avec mépris... je sais combien ils sont, où ils sont... Oh ! les infâmes ! qui n'ont qu'une vie chacun à me donner !

— Fou ! fou que tu es ! reprit Henriette... que t'importe ? que nous importe ? la vie est ici ! le bonheur est ici ! Ah ! n'allons rien demander aux hommes.

Et en parlant ainsi, elle lui souriait si doucement, qu'il sentit mourir en lui tout ce qui n'était pas la voix d'Henriette, la volonté d'Henriette.

— Nous serons innocens, du moins, ajouta-t-elle, et, quelque malheur qui nous vienne, nous le supporterons ensemble sans baisser les yeux l'un devant l'autre.

Elle en était donc déjà venue là que l'innocence pour elle était tout entière dans ne pas se donner. Elle ne pensait pas ainsi en allant à ce rendez-vous. Charles lui répondit avec l'assurance d'un cœur heureux et qui croit être arrivé à tout le bonheur qu'il désire :

— Oh! pardonne-moi!

— Va, lui dit-elle, je te pardonne.

Que d'amour brûlait dans ce pardon; que cette femme comprenait bien le sacrifice qu'on lui faisait! Oh! que de secrets doit voiler la nuit d'une femme en qui la jeunesse est demeurée stérile et qui n'a pas toujours dormi sans rêver!

Ils restèrent muets l'un près de l'autre. Quelques voix qui passèrent les avertirent qu'il y avait autre chose qu'eux au monde.

— Dieu! s'écria Henriette, trois heures..... rentre... va-t-en!

— Quand te reverrai-je Henriette?

La revoir c'était déjà être seuls dans la nuit;

ce n'était plus le salon avec les mots furtifs et les regards à la dérobée.

— Bientôt, dit Henriette, bientôt...

Ils se quittèrent alors. Le lendemain, quand ils revirent madame Bizot, ils se rappelèrent seulement qu'il eût dû être question d'elle dans leur entretien de la veille.

XIII.

Réflexions.

On a beaucoup écrit sur toutes sortes de choses, beaucoup surtout sur les femmes et sur l'amour, et on a généralisé des questions qui sont presque toujours des questions d'individus. Parce que l'amour est de toutes les classes, on a pensé qu'il devait procéder de même dans toutes les classes; parce qu'il est une passion de toutes les époques, on a dit qu'il devait être le même dans toutes les époques. On a infiniment

blâmé le *baiser âcre* de Rousseau, en disant qu'il n'y a pas de jeune fille qui parle si librement de ses impressions physiques. Cela se peut aujourd'hui où nous avons bégueulisme dans la dépravation, où les femmes du monde n'aiment plus et s'arrangent. Comme tout ce qu'elles appellent amour est posé, prévu, calculé pour être amusant et point dangereux, cela n'a rien d'emporté dans l'expression. Ainsi, ce qu'on cherche dans un homme, ce n'est ni l'esprit ni la beauté, c'est la position. Du temps du baiser âcre, la valeur physique d'un homme et d'une femme entraient pour quelque chose dans leurs désirs de se plaire et de se posséder; on ne faisait pas semblant de dédaigner les plaisirs des sens; le corps était une grande chose. A cette époque, on s'occupait de faire des enfans vigoureux. Mirabeau lardait ses brûlantes pages d'amour, de dissertations toutes médicales et ne parlait que plaisirs furieux et abstinences insupportables; Diderot écrivait des polissonneries très-drôles; Crébillon de même; les romanciers en

sous-ordre, comme Rétif de la Bretonne et Marmontel, expliquaient les effets d'une belle taille et d'une jambe élégante; Colardeau ne trouvait rien de mieux à faire dire à Héloïse que ce vers :

Couvre-moi de baisers! je rêverai le reste!

Ce qui, entre nous soit dit, me paraît l'expression la plus dégoûtante d'une chose qui en vaut bien la peine. *Le reste*, séparé de *couvre-moi de baisers* est la saleté la plus éhontée qu'on ait imprimée. On a pourtant beaucoup admiré *le reste*. Enfin, à part l'expression, Colardeau était dans les idées de son siècle. Que tous ces écrivains fussent l'écho des habitudes d'alors, ou qu'ils les eussent fait naître, toujours est-il qu'on s'aimait fort corporellement.

De nos jours, la bonne société des femmes, c'est-à-dire les épouses de notaires et d'agens de change et les patentées de la cour rougiraient d'avoir l'air d'y penser. Cependant le temps des

amours, si bêtement appelés platoniques, s'est éteint, si jamais il a existé ; je ne pense pas même que la chasteté masculine ait jamais été une vertu sincèrement admirée. L'histoire de Joseph a été éternellement ridicule, et je ne sais rien de plus méprisable. Mais il était encore bien loin de ce Combabus, courtisan émérite, amoureux de la femme de son maître qui la lui donne à garder, lequel Combabus se fait eunuque pour obvier aux dangers de sa passion, et laisse au mari la garantie de sa fidélité enfermée dans une boîte. Il est vrai de dire qu'à ce prix, Joseph, qui ne laissait que son manteau, était un libertin fieffé. Certes nos belles dames, j'entends toujours celles de la bonne société, n'auraient pas suffisamment de moqueries pour un sot de cette espèce, et pourtant, si vous leur racontez qu'une femme a pu se donner parce qu'elle est femme, elles se croiront le droit de la considérer comme une catin. Or, il est très-difficile, avec tout cela, de savoir pourquoi ces dames cèdent à un amant, à moins que ce ne soit par calcul, et j'entends par calcul ce

qu'elles veulent bien nous dire et ce que peut-être elles croient.

A leur compte, se livrer à son amant c'est lui donner le dernier gage d'un amour qui, pour elles, n'est que dans le cœur, gage qui, disent-elles, ne les amuse pas, qui leur est odieux, dont elles se passeraient fort bien ; mais qui, accompagné de cette phrase : « Ah ! tu ne crois pas que je t'aime, eh bien ! tu le veux, je serai déshonorée ; mais alors, au moins, tu croiras à mon amour, » devient un sacrifice et les laisse tout à fait dans la sainteté de la passion, tandis que leur amant est un vulgaire amoureux qui compte leur possession pour quelque chose. On croit toujours à ces choses-là quand on est jeune, parce que sur mille femmes il y en a une chez qui ce sentiment est vrai, et qu'il faut être habile pour deviner le plagiat ; on y croit même quand on aime avec fureur, ce qui est la même chose qu'être jeune. L'amour a cela d'admirable ou d'imbécille qu'il rend au cœur toutes les illusions de vingt-ans. Voyez les folies des

jeunes gens et des vieillards, elles ont le même caractère. Si le milieu de la vie en est plus exempt, ce n'est pas qu'il soit plus fort ou plus habile, c'est qu'il est ailleurs occupé. A vingt ans, l'ambition, le soin de faire sa fortune, l'amour des enfans ne sont pas venus. A soixante ans, ils sont passés; l'ambition est satisfaite ou méprisée, la fortune gagnée, l'amour des enfans, qui est une protection, devenu tiède parce qu'il est inutile; et le cœur se rattrape, avec tout ce qui lui reste d'énergie, à un sentiment qui a l'avantage de se renouveler moyennant une jolie fille qui a besoin de se vendre. Quoi qu'il en soit, quand on aime, on se laisse prendre à toutes ces protestations de froideur et de pudicité, et quand on est jeune et qu'une femme veut bien se donner, c'est à la lettre son honneur qu'on croit lui prendre, et l'on devient très-reconnaissant du sacrifice.

Pour ma part, je crois qu'il y a un autre intérêt ou une autre puissance qui agit sur leur détermination, et je suis persuadé que toute

femme qui tient réellement à ses devoirs n'accordera jamais un rendez-vous à celui qu'elle aime. C'est ce qui arriva à Henriette après avoir répondu à Charles : Bientôt. Elle trouva mille prétextes pour reculer ce rendez-vous. Henriette était une femme qui était franche vis-à-vis d'elle-même. Elle aimait Charles et était demeurée une minute dans ses bras, elle y avait découvert qu'il n'y a pas de volonté qui résiste à ce qui émeut, trouble et enivre. Celle qui dit: Je resterai près de mon amant de longues heures, et je n'y perdrai pas le sang-froid de refuser est une folle ou une enfant. Il faut que sa raison soit perdue ou qu'elle n'ait pas encore aimé.

Cependant Charles demandait ce rendez-vous de ses regards supplians, de ses paroles furtives. Il semblait douter de cet amour qu'on lui avait dit : et quoi qu'elle en eût, Henriette était alarmée de ce doute. Mais elle ne voulait pas rassurer Charles au prix que demandent presque tous les amans : et comme sa résolution

était sincère, dût-elle perdre et voir fuir cet amour qu'elle chérissait, elle préféra ce malheur au danger de se trouver seule avec Charles. Il y en a qui mépriseront Henriette pour cette crainte d'elle-même. Elles pèseront dans un balance sévère cette vertu qui prévoit une faiblesse; et cette faiblesse leur paraîtra ignoble parce qu'elle viendra d'un trouble des sens. Peut-être auront-elles raison. Peut-être n'est-ce pas ainsi qu'il faut faire des romans; cela je répondrai que ceci n'est pas un roman. Mais l'occasion de se perdre vient toujours une fois dans toute passion. C'est comme une condition d'existence. L'occasion arriva donc entre Charles et Henriette, voici comment:

XIV.

Comme il arrive toujours.

La santé de d'Aspert s'altérait assez visiblement pour qu'il pût avoir des inquiétudes. Mourir n'était pas un effroi pour lui. Certes, cela lui faisait un vif chagrin, mais il n'avait pas peur; il ne s'épouvantait pas, comme certains vieillards, à la moindre idée de mort qui venait s'offrir à son esprit. On pouvait lui annoncer la perte de quelqu'un sans qu'il en devînt soucieux

pour lui même : il eût pu rencontrer un enterrement sans pâlir, et voir le curé sans trembler. Avec cette disposition, sentant que la goutte le gagnait des jambes à la poitrine, il pensa à mettre ordre à ses affaires. Il désira écrire un testament. Dans ce testament, le partage de ses biens fut fait entre Henriette et Charles Dumont. Mais d'Aspert, qui avait laissé passer le temps sans percer le mystère de la naissance de Charles, d'Aspert ne voulut pas mourir en emportant le doute avec lequel il avait vécu. Jamais, à vrai dire, il n'avait renoncé formellement à s'instruire de ce secret; mais il en avait toujours ajourné le moment. L'heure était venue où de nouveaux retards étaient imprudens. D'Aspert se décida : il venait d'éprouver une crise qui avait alarmé tout le monde; les soins de Charles et d'Henriette l'avaient sauvé encore cette fois; mais un nouvel accident pouvait survenir. Un soir, il pria Henriette de demeurer seule près de lui, lorsque tout le monde fut retiré.

— Henriette, lui dit-il, ce matin j'ai clos mon testament, les dispositions en sont irrévocables. Que Charles soit mon fils ou qu'il ne le soit pas, il n'y sera rien changé. Mais je ne puis envisager l'idée de quitter ce monde sans savoir de quel nom il faut que je le bénisse. Depuis long-temps j'aurais dû l'apprendre, je ne l'ai pas osé; le repos heureux rend égoïste, on craint de déranger sa vie, peut-être a-t-on raison, peut-être n'eussions-nous pas été plus heureux, peut-être même à ce moment ai-je tort de jeter quelque lumière sur ce point obscur; qui sait si je ne vais pas porter un coup terrible à Charles? mais, que veux tu? je crains de mourir avec un mensonge sur la conscience. Il faut interroger Charles.

Henriette approuva ce projet, et à travers les larmes qu'elle versait au discours de d'Aspert, elle lui répondit qu'elle pensait aussi que c'était un devoir.

C'est que la mort rend solennelles toutes les

actions de la vie; c'est qu'il n'y a pas de néant si assuré dans la tombe qu'on ne veuille mettre ordre à sa conscience avant d'y descendre, ne fût-ce que vis-à-vis de soi-même.

— Puisque tu m'approuves, dit d'Aspert, charge-toi de ce soin. Je t'en ai dit assez pour que tu puisses l'interroger adroitement. Il suffira d'ailleurs de lui parler de son père, de l'aventure de Rome, de la manière dont il y est arrivé. Mon fils venait de Vérone et avait habité l'Angleterre, il était accompagné d'un domestique. Ce peu de circonstances suffira pour le reconnaître.

— Mais, pourquoi ne pas vous charger de ce soin? dit Henriette, il vous serait bien plus aisé de retrouver dans des indices, qui seront insignifians pour moi, la vérité que vous cherchez.

— Non, dit d'Aspert, je sens que je me troublerais, je lui ferais des questions trop directes et qui l'avertiraient peut-être de ce que je veux

savoir. Car, entends-tu Henriette, si Charles n'est point mon fils, il faut qu'il ignore jusqu'à mes doutes. Si au contraire ses réponses indiquent qu'il le soit, je lui dirai tout le secret de sa naissance. Le nom de sa mère peut ne pas lui être inutile. Tâche d'amener cela comme par hasard; demeure seule avec lui un de ces jours, quand tout le monde sera retiré. Enfin choisis un de ces momens où la conversation devient confiante et intime par l'épuisement des sujets habituels. Je te laisse ce soin. Tu as fait des dernières années de ma vie un bonheur qui ne pouvait me venir que d'une âme comme la tienne. Tu as subi ma solitude, mes douleurs, mes infirmités, tu ajouteras ce bienfait à tant d'autres.

Henriette accepta; la sainteté du mandat qu'elle venait de recevoir la protégeait contre l'amour de Charles et le sien. Elle comprenait qu'elle pouvait impunément demeurer près de celui qu'elle aimait, avec la pensée du devoir qui lui était imposé. Mais, que de choses peu-

vent conspirer à notre insu pour détruire le rempart que nous croyons inébranlable.

Et d'abord, elle n'accomplit pas sa mission le jour même où elle l'avait reçue, sous l'impression des paroles de cet homme qui prévoyait sa mort et qui en parlait si simplement, avec le souvenir tout palpitant des remerciemens qu'il lui avait faits pour le bonheur qu'elle lui avait donné. Quelques jours se passèrent, la santé de d'Aspert prit un caractère tout à fait rassurant. Cependant il demandait à Henriette si elle avait interrogé Charles. Elle en avait franchement cherché l'occasion, mais il était difficile d'arriver avec lui à un autre sujet que son amour. Enfin, pressée par son mari, elle se résolut à assigner à Charles un moment d'entretien, à ne pas attendre qu'il lui demandât un rendez-vous, et à lui dire ouvertement qu'elle avait à lui parler d'affaires graves. A tout hasard, elle compta sur le secret de Charles pour arrêter son amour. Elle crut avoir tout prévu, et, au milieu de la soirée, elle lui dit

devant son mari, qui était assez bien pour être descendu :

— Charles, je vous prie de ne pas sortir ce soir sans me parler, j'ai à vous entretenir.

Ce rendez-vous publiquement donné étonna peut-être, mais n'éveilla aucun soupçon. D'Aspert approuva Henriette d'un signe qui fut aperçu de tout le monde, même de Charles, et l'on vit bien qu'il s'agissait d'affaires. Charles, il faut le dire, reçut cette invitation avec chagrin; ce n'était pas ce qu'il désirait. Il aurait beau être seul avec Henriette, il lui sembla que la pensée de tous ceux qui le savaient assisterait à leur entretien. Il répondit froidement et sans que sa froideur fût affectée; il n'avait pas pensé à croire qu'Henriette eût la hardiesse, qu'ont tant de femmes, de faire si imprudemment une mauvaise action, qu'il semble impossible de les en soupçonner. Il attendit donc, avec une impatience plutôt curieuse qu'émue, le moment

où ils devaient être seuls ensemble. Quand dix heures furent sonnées, tout le monde se retira.

Il y a mille petites choses qui changent toute la nature d'une position, choses qu'on croit indifférentes et qui deviennent toutes puissantes à notre insu. S'il est donné à quelqu'un de savoir ces choses-là, c'est peut-être aux dramaturges qui réussissent ou qui périssent par de petits accidens dont le public ne se doute pas, quoique ce soit lui qui les juge : un mot maladroit, une entrée intempestive, tuent la plus touchante situation; tandis qu'une escobarderie par laquelle on passe à côté d'une difficulté, ou par laquelle on la franchit, est souvent comptée comme si on avait pleinement vaincu cette difficulté. C'est qu'au théâtre, comme dans la vie, ce ne sont presque jamais les pensées fondamentales qui décident du succès d'une action; c'est dans un détail que tout consiste, et c'est ce détail dont il faut être sûr et qu'il faut savoir mettre à sa place.

Nous avons dit la situation d'Henriette et de Charles. Supposons que tout le monde se fût retiré lentement et qu'ils fussent demeurés ensemble, le premier moment de leur entretien eût été embarrassé; certes ils ne se seraient pas jetés l'un à l'autre, ravis d'être sans témoins; l'influence de ces gens sortis les eût laissés presque en cérémonie; Charles eût demandé ce qu'on voulait, et Henriette, ne sachant trop que dire, lui eût peut-être ouvertement répondu par la vérité : alors un autre intérêt que celui de leur amour régissait cet entretien; la singularité de la découverte que Charles eût faite l'eût préoccupé hors de sa passion. Il en arriva autrement par un soin qu'Henriette prit peut-être pour une dernière sauve-garde : elle sortit du salon pour reconduire d'Aspert jusque chez lui : le général la retint long-temps. Pendant ce temps, Charles demeura seul; la nuit s'avança; tous les bruits de la maison qui eussent pour ainsi dire veillé sur eux au commencement de leur entretien, tous ces bruits se turent les uns après les

autres. La solitude de Charles devint complète. Le mystère de cette entrevue se rétablit avec le silence, avec l'heure attardée qui sonnait. Et puis Henriette ne venait pas. La curiosité de Charles, qui d'abord cherchait ce qu'on pouvait lui vouloir, changea en impatience. Peu à peu il craignit de ne pas voir Henriette; il s'imagina que le général soupçonnait quelque chose et la retenait; il eût toutes les alarmes d'un rendez-vous caché et criminel; il en eùt tous les tumultueux mouvemens. Bientôt ce rendez-vous, qui ne suffisait pas un moment avant, à ses exigeances, lui parut un bonheur qui allait lui échapper; et du moment qu'il craignit de le perdre, il lui devint plus précieux que tout ce qu'il pouvait imaginer. Cependant il, écoutait; tout dormait dans la maison. Tous ces mouvemens, qui résonnent long-temps dans une habitation isolée où cinq ou six personnes vont se livrer au sommeil, ces portes ouvertes et fermées, ces allées et venues, avaient cessé: c'était un silence absolu. Déjà les craintes de Charles prenaient un caractère de terreur réelle.

Mille suppositions fâcheuses lui venaient à l'esprit; à plusieurs fois il fut tenté de monter jusque chez Henriette; il avait ouvert la porte du salon; dix fois il alla jusqu'au pied de l'escalier; puis il revint, croyant avoir attendu bien long-temps, lorsqu'à peine une minute s'était écoulée; le cœur lui battait; il était arrivé à ne plus penser à rien qu'à se désespérer, lorsqu'il entendit une porte s'ouvrir doucement, se fermer doucement. Un pas léger parcourut le long corridor et descendit l'escalier; une robe frôlait les marches; il semblait qu'on craignît de faire du bruit. Charles s'élança et vit Henriette.

— Oh! c'est toi, lui dit-il en la prenant dans ses bras; c'est toi, enfin; mon Dieu, c'est toi.

—Vous m'avez long-temps attendue, répondit-elle toute surprise et touchée de cette effusion de joie à son aspect, de ce sentiment qui était si loin de l'abord qu'elle avait préparé et qu'elle ne pouvait cependant repousser, car elle ne l'avait pas mis dans ses prévisions.

— Oh! lui dit Charles, j'ai eu peur; il m'a semblé que tu ne viendrais pas.

Et en parlant, sa voix tremblante et entrecoupée annonçait tout le trouble qu'il avait éprouvé Henriette voulut le consoler :

— Je te l'avais promis, dit-elle en baissant la voix.

— Il y a si long-temps que tu me l'as promis... si long-temps; mais te voilà... oui, te voilà, te voilà!

Pendant ce temps, ils étaient entrés dans le salon. Henriette s'était assise dans un de ses larges fauteuils que je vous ai dépeints. Oui, c'est là qu'elle était, svelte et souple, dessinée par sa robe blanche sur ce fonds sombre de velours; et lui, Charles, s'était mis à genoux devant elle, et l'adorant du regard, il répétait en baisant ses blanches mains et ses genoux :

— Oui, c'est toi.... c'est toi, te voilà.

Comme si une absence longue ou fatale les eût séparés.

Henriette le regardait en souriant. Comment

se défendre du bonheur qu'on donne! n'est-ce pas le plus séduisant de tous les triomphes?

— Allons, lui dit-elle, Charles, calmez-vous, asseyez-vous ici.

— Oh! non, lui dit-il, non, laisse-moi te regarder, laisse-moi te voir. Sais-tu que voilà longtemps que je ne t'ai vue ni entendue?... Oh! que tu es belle!

— Je t'en prie, Charles, pas ainsi, ne me parle pas ainsi... voyons, tais-toi.

Et à ce mot elle lui mit la main sur les yeux. Que lui disaient ces yeux?

— Henriette! reprit Charles, Henriette! Henriette!

Lui jetant son nom comme une invocation, et à chaque fois donnant à ce nom une expression indicible de délire, d'amour, de prière.

— Eh bien! lui dit Henriette... Charles... oui,

je t'aime... je t'aime... Allons, écoute-moi, causons.

Causons! Oh! que l'abbé d'Olivet aurait bien voulu savoir cet entretien, pour faire son Dictionnaire des synonimes, où il s'évertue à marquer la nuance de chaque mot! car, voilà deux personnes qui se parlent et se répondent, et qui ne causent pas.

— Non, dit Charles, non, pas encore. Je t'écouterais mal; je ne te comprendrais pas. Laisse-moi te regarder... laisse-moi te voir longtemps, toujours!

Il avait alors croisé ses bras sur les genoux d'Henriette, sa poitrine s'y appuyait aussi, et, ainsi placé devant elle, il la regardait de bas en haut, tandis qu'Henriette, penchée en arrière sur son fauteuil, la tête penchée sur sa main, se livrait doucement à cette brûlante contemplation qui la pénétrait. Un long silence s'établit entr'eux, silence pendant lequel, les yeux attachés l'un sur l'autre, ils sentaient leur âme se

fondre sous le rayon de leurs regards; c'était un charme inoui qui se versait de l'un à l'autre un torrent de joie ineffable où se perdrait la vie s'il ne débordait enfin; mais l'âme trop pleine s'y refuse, il se répand au dehors et la soulage par des paroles et des soupirs.

— Henriette! dit Charles avec un frémissement de tout son corps.

— Charles ! répondit-elle en laissant ses paupières s'abaisser sur ses yeux et en arrachant un long soupir de sa poitrine.

— Henriette ! reprit-il avec cet accent qui fait d'un mot plus qu'un discours, plus que des sermens et des transports.

Henriette passa la main sur ses yeux et se leva soudainement.

— Non! dit-elle en appuyant ses deux mains sur le front de Charles qui était resté à genoux et qui l'entourait de ses bras; non ! je suis une folle... tu es fou... va-t-en, va-t-en... demain... demain... je te reverrai.

Et en parlant ainsi, ses dents claquaient, ses genoux faiblissaient.

— Écoute, dit Charles, tu m'aimes!

Elle ne répondit pas; tout son être répondait pour elle.

— Tu m'aimes!... tu m'appartiens!

— Oh! s'écria Henriette en se dégageant... tais-toi... Elle porta autour d'elle un long regard troublé, et, ne voyant que la solitude de ce vaste salon, que la faible lumière d'une bougie, elle reprit: Va-t-en! va-t-en! nous nous perdons!

— Oh! tu m'aimes donc? lui dit-il en se levant et en la pressant dans ses bras.

— Oh! mon Dieu! dit-elle en détournant sa tête, laisse-moi! je t'en supplie, laisse-moi!

Et comme il l'étreignait sur son cœur:

— Oh! tu me fais mal!

Il pressa de ses lèvres cette bouche qui frémissait en parlant.

Elle s'échappa comme si un fer rouge l'eût brûlée et s'écria avec désespoir :

— Oh! vous êtes sans pitié!

Charles voulut se rapprocher.

— Jamais!... jamais... dit-elle en opposant ses bras délicats aux bras de fer de son amant. Oh! écoute-moi!... écoute-moi!... tu m'aimes... n'est-ce pas? eh bien! ne me déshonore pas, ne me fais pas mourir!...

Et, comme Charles la laissa échapper, elle murmura sourdement :

—Oui.... va-t-en, laisse-moi.... oui, tu m'aimes.

Elle se laissa tomber sur un fauteuil en cachant sa tête dans ses mains. Elle se mit à pleurer.

— Oui, je t'aime! moi, lui dit Charles la voix altérée... oui, je t'aime!... mais toi?

—Oh! moi! dit-elle en levant au ciel ses yeux baignés de larmes; oh! moi! je ne t'aime pas, n'est-ce pas?

— Que sais-je? dit Charles avec colère et désespoir.

— Il ne le sait pas, mon Dieu! répondit-elle avec des sanglots amers.

— Non, dit Charles avec un transport impitoyable, non, je ne le sais pas... vous me le dites... je l'ai cru... je ne le crois plus... non, vous ne m'aimez pas! non! non! non! répétait-il presque avec fureur.

— Et que veux-tu pour le croire? lui dit Henriette en le regardant d'un air égaré, que je me donne à toi? le veux-tu?... eh bien, soit!... j'en deviendrai folle! j'en deviendrai folle! j'en mourrai!... oui, vois-tu, demain je serai folle ou je mourrai; mais si tu le veux..... si tu le veux...... Et des sanglots convulsifs arrêtèrent sa voix.

Charles retomba à genoux devant elle.

—Henriette! lui dit-il, tu pleures! tu pleures! grâce! oh! grâce! Que veux-tu de moi? ma vie... mon honneur... un crime? parle, je te donnerai tout... si j'avais un monde à te sacrifier, je le

briserais à tes pieds. Henriette! oh! ne te détourne pas, car je t'aime... je t'aime... Ah! dis-moi que tu m'aimes! que tu me pardonnes!

Henriette, plus calme, lui tendit la main.

— Oui, je t'aime! lui dit-elle.

Puis à son tour prenant les mains de Charles dans les siennes, elle ajouta avec une tristesse enivrante :

—Et crois-moi, mon Charles... crois-moi... si je te refuse, ce n'est pas que je craigne que tu me trompes, que tu m'oublies! oh non! tu m'aimes mieux que cela, n'est-ce pas?... mais, vois-tu..... nous serions malheureux... je te le jure, nous serions malheureux.

— Toi! n'est-ce pas? dit Charles en continuant son reproche, mais d'un ton si doux qu'il faisait pitié. Toi, tu serais malheureuse!... Tu m'aimes; mais ce n'est pas de l'amour que j'ai.

—Ah! ne parle pas ainsi, répondit Henriette en lui caressant le front de sa main brûlante;

crois-tu qu'il ne me faille pas du courage pour te résister... crois-tu que je n'aie que toi à combattre?

—Oh! dit Charles d'une voix où l'amour suppliant semblait moins dangereux, tu as donc compris ce que je souffre?

— Tiens, lui dit-elle en prenant sa main, sens mon cœur.

Et elle plaça cette main sur ce cœur qui bondissait. Imprudente! qui se fiait à cette première lassitude du combat, croyant qu'aucun transport ne se réveillerait. Ce cœur battait à coups pressés. Charles, attirant doucement Henriette dans ses bras, appuya sa poitrine sur la sienne et lui dit tout bas :

— Oh! laisse-le-moi sentir ainsi.

Puis il chercha ses lèvres. Henriette s'abandonna un moment.... Alors, troublée jusqu'à l'âme, elle raidit ses bras contre la poitrine de Charles pour sortir du lien qui l'enchaînait à lui; mais elle ne put se détacher de ce

baiser... ses forces s'y perdirent, ses bras tombèrent comme morts. Charles l'enleva hors de la clarté du salon. Henriette pencha sa tête sur son épaule, comme une fleur brisée et défaillante, et sa voix mourante murmura ces mots sourds et entrecoupés lorsqu'ils passèrent la porte du boudoir :

— Oh! c'est la mort! Charles, c'est la mort!

Mais il ne l'entendit pas! ou, s'il l'eût entendue, eût-il cru à cette parole, et, lors même qu'il eût pu la croire, qu'importait? n'y a-t-il pas un moment dans l'amour où rien n'est un obstacle. Est-ce que la mort est un effroi qui ait jamais arrêté une passion?

Puis un moment après ils étaient dans la même position qu'en entrant dans le salon : lui à genoux devant elle, elle assise dans le fauteuil, le corps droit, l'œil fixe, les mains dans les mains de Charles qu'elle ne sentait pas. A quoi pensait-elle?... ou même pensait-elle? avait-elle idée de ce qui s'était passé?... était-ce peur, remords?.. Charles la regardait sans oser lui parler.

Un bruit soudain résonna à cet instant au dessus de leurs têtes : c'étaient des coups répétés frappés avec une canne sur le plancher... A ce bruit, Henriette se leva, son visage sembla s'éclairer d'un horrible souvenir; elle poussa un cri sourd et déchiré, et, baissant ses yeux hagards sur le front de Charles, elle lui dit :

—Entends-tu ?....... C'est ton père !

Elle venait de voir son crime, et de le voir aussi épouvantable qu'il pouvait l'être. Le remords lui avait fait une certitude d'un doute; et elle subit ce besoin inconcevable et inévitable de la douleur de l'aggraver jusqu'à l'extrême. Qui sait s'il n'y eut pas aussi dans ce cri cet instinct de l'orgueil humain qui égare les âmes fortes et qui les fait répugner aux choses ordinaires. Avec ce mot, Henriette arrachait sa faute à sa vulgarité, elle en faisait un inceste.

Cependant Henriette demeurait immobile. Le bruit recommença.

— C'est le général! dit Charles.

— C'est ton père! te dis-je, reprit Henriette... ton père qui va me demander... qui tu es...

— Qui je suis? s'écria Charles qui croyait que la raison d'Henriette s'égarait.

— Oui, dit Henriette dont véritablement la tête était perdue, oui, qui tu es; il va me demander si tu es son fils; que veux-tu que je lui réponde?...

— Henriette! Henriette! cria Charles en cherchant à la retenir.

— Veux-tu que je lui réponde que tu es mon amant?

— Oh! plus bas, Henriette, plus bas... tu te perds.

Henriette le regarda avec un sublime mépris.

— Je me perds! lui dit-elle; vous êtes un lâche!...

Charles pâlit, non pas de l'injure, mais de l'exaltation d'Henriette.

— Je me perds! disait-elle en se frappant la tête avec désespoir, je me perds!.. mais je suis perdue! monsieur.

— Ah! reprit Charles en joignant les mains; plus bas... plus bas.

— Et si je veux qu'il m'entende? si je veux qu'il me tue? mais... je n'ai pas peur de mourir, moi.

Le bruit reprit plus impatient, plus impératif.

— Oh! malheur sur nous, s'écria Charles, malheur sur nous!

— Eh bien! lui dit Henriette éperdue, tue-moi... toi plutôt que lui... je l'aime mieux... tu vois bien que je t'aime encore...

Le bruit redoubla.

— Oh! s'écria-t-elle, tu vois bien qu'il va venir et qu'il me tuera!

— Oh! s'écria Charles hors de lui, qu'il ne vienne pas... mon Dieu! qu'il ne vienne pas...

— Tu le tuerais? s'écria Henriette en se relevant et dominée à son tour par l'effroyable expression du visage de Charles.

— Je ne sais pas, répondit-il; mais je ne veux pas que tu meures.

— Eh bien! dit Henriette qui trembla d'épouvante et devant qui se déroula une si fatale série de crimes qu'elle en frémit encore plus que du crime accompli... reste, j'y vais.

— En cet état? dit Charles en l'arrêtant, en cet état? Et que lui diras-tu?

— Je lui dirai... que sais-je?...

Ce bruit terrible, ce bruit fatal se fit encore entendre.

— Mais que veux-tu que je lui dise? s'écria Henriette.

Charles s'arrêta; une résolution soudaine s'empara de lui. Il dit à Henriette :

— Reste... reste... je vais monter, moi.

Et il s'élança hors du salon.

Bientôt il redescendit.

— Henriette, lui dit-il, rentre chez toi; je lui ai dit que tu m'avais parlé de ma naissance, que je m'étais emporté, que je t'avais répondu avec colère et presque offensé, que de là était venu un entretien si animé, que nous n'avions pas pris garde d'abord au bruit qu'il avait fait.

— Je vous remercie, répondit Henriette, de lui avoir menti pour nous deux; je ne l'aurais pas pu.

— Henriette, lui dit Charles, quand te reverrai-je?

— Jamais, dit-elle en s'enfuyant.

Ce serment devait-il s'accomplir mieux qu'un autre? peut-être oui; on ne le croira pas, sans doute. Combien n'y a-t-il pas de gens qui, après avoir lu ce chapitre, que de femmes surtout qui rejetteront ce livre avec dédain en disant que cette Henriette est une dévergondée dont une femme honnête ne doit pas savoir l'infâme conduite; combien qui ne peuvent arguer de leur

sagesse, s'indigneront de la cause de sa faiblesse, et la trouveront dégradante?

Eh! là, là, ne condamnez pas si vite cette femme d'être femme. Vous qui prétendez que votre défaite ne vient que d'un dévouement absolu à l'amour de votre amant, et qui, sur cette donnée, prenez ensuite en toute sûreté de conscience les plaisirs de l'amour, tant qu'il dure, je vous estime moins que mon Henriette. Celle-là ne s'est pas dit : — Maintenant que c'est fini, maintenant que je suis coupable par une raison sublime et délicate, à moi les bénéfices grossiers de ma faute; il n'en sera ni plus ni moins. Oh! non! elle a eu des sens, mais elle a un cœur, une raison, une conscience, plus haut placés que les vôtres. Dès que sa volonté lui revient, elle lui revient honnête, pure; elle ne comprend pas qu'il faille continuer une faute parce qu'elle a été faite; elle a un véritable remords.

Après cette apostrophe au plus grand nom-

bre des femmes, il faut que je me mette à genoux et que je demande pardon. Pardon à celles qui aiment assez pour tout sacrifier à leur amour, fortune, position, respect du monde, famille; celles-là ont compris l'amour comme le seul bien de la terre. Qui peut dire que le salut d'un faquin ou l'invitation d'une bégueule valent ce qu'elles ont préféré? Pardon à celles pour qui ce sentiment a été une vengeance. Se voir insultée, méprisée, torturée, par l'abandon d'un mari et lui rendre tout ce qu'on peut d'insulte, de mépris, de tortures, c'est une justice que les maris infâmes trouvent seuls coupable. Pardon à celles qui, avec moins d'énergie, ont demandé à l'amour une consolation pour les mêmes peines. Si c'est un crime, il faut tuer une femme le lendemain du jour où son mari la trahit; ce sera moins barbare que de la condamner à pleurer éternellement sans une main pour essuyer ses larmes. Que les législateurs, qui ont détruit les vœux éternels des religieuses, disent si ce n'est, parce que la nature humaine n'est

pas capable de vivre ainsi sévrée de tous sentimens qui lui répondent. Pourquoi imposent-ils plus à la femme qui perd ces sentimens qu'à celle qui ne les a jamais possédés? Du côté des femmes mariées il y a du moins un contrat brisé par celui qui l'a souscrit, tandis que de l'autre il n'y a que dégoût de ce qu'on a d'abord voulu. Jésus-Christ n'est pas infidèle à ses épouses. Ce qui me paraît odieux, ce sont les femmes qui profitent de leur mari comme si elles étaient sages et qui jouissent de leur amant en tout honneur. Impudentes bégueules sans pardon ni pitié pour celles qui n'ont ni leur astuce ni leur hypocrisie! et qui s'arment contre elles d'un mari trop timide pour risquer un scandale, trop honnête homme pour jeter le reflet de leur infamie sur une famille, ou trop pitoyable pour les réduire à cette situation de solitude et de déshonneur dont elles accablent les autres. Mépris à celles-là! Quant à Henriette, voici ce qu'elle fit : le matin de cette même nuit, un domestique remit à Charles la lettre suivante :

XV.

Lettre.

« Charles,

« Vous êtes mon amant. Voilà le premier mot
« qu'il me fallait écrire dans la seule lettre que
« vous recevrez de moi. Ce mot doit être mon
« châtiment : il est juste qu'un homme ait en
« son pouvoir la preuve de mon crime, qu'il
« puisse s'en armer contre moi, me perdre et
« me livrer à l'infamie, sans qu'il me reste un

« seul refuge pour y échapper, sans que je
« puisse lui dire impudemment à la face: Vous
« avez menti. Ceci est écrit de ma main, signé
« de ma main : vous êtes mon amant. Main-
« tenant, à cet homme ainsi possesseur de mon
« déshonneur, je dois dire encore : Je ne veux
« plus que vous me parliez, je ne veux pas que
« vous m'écriviez; si vous l'essayez, je dirai à
« d'autres qu'à vous : Charles est mon amant.
« Pour vous prouver que je ne suis pas folle,
« voici mes raisons. Si jamais une femme a eu
« des devoirs, c'est moi; si jamais femme les a
« indignement méconnus, c'est moi. Je vous ai
« aimé, je vous aime encore, vous voyez que je
« ne joue pas sur les mots, mais ce n'est pas de
« cela que je m'accuse. Je vous ai appartenu,
« c'est ma faute, c'est mon crime à moi, à moi
« toute seule. La première fois que vous m'avez
« dit : Je t'aime, j'ai senti tout moi s'élancer vers
« vous, j'ai été prise d'un bonheur qui m'a serré
« le cœur et obscurci la vue. J'aurais donné ma
« vie pour être libre, pure, et vous dire : Me

« voilà. C'est parce que j'eus ce désir, que, dégagée
« de votre présence, j'ai senti que j'étais perdue
« si je vous revoyais; je vous ai fui; un hasard
« m'a rejetée sous le charme de notre amour, ce
« hasard, je ne m'en fais pas une excuse, car je
« l'ai accepté avec joie, je le sens maintenant
« que je sais mieux ce que j'ai fait; ce hasard,
« il m'a semblé accompagné de circonstances
« qui devaient me mettre à l'abri de toute fai-
« blesse, et sous ce bouclier j'ai espéré sentir
« encore sans danger, le charme de vous voir,
« de vous entendre, de sentir vos yeux sur les
« miens; j'ai voulu goûter les félicités innocentes
« d'un amour coupable. Ceci est vrai, je l'ai es-
« péré, je l'ai désiré, j'ai choisi, dans le tumulte
« de mes désirs, ce qui, dans les préjugés vulgai-
« res, ne souille pas. Voilà ce qui est mon crime,
« voilà ce qui est cause que c'est justice que vous
« ayez fait de moi votre maîtresse. Maintenant,
« vous pourrez me dire : Le crime est accompli,
« ce qui est ne peut être effacé, il y a écrit sur
« votre front le mot adultère; goûtons au moins

« les joies de notre déshonneur. Tous les « hommes disent cela en termes assez adroits « pour persuader les femmes; et Dieu sait, si « vous veniez me le dire, si vous mettiez votre « vie et votre bonheur à cette condition, qu'il « faut que je sois sans cesse ce que j'ai été une « fois, Dieu sait si je ne vous céderais pas. Je vous « ai dit que je vous aimais encore. Vous voilà bien « fort, n'est-ce pas? vous voilà vous disant en vous « même : C'est le premier transport d'un remords « insensé : je ne le heurterai pas de front, j'at- « tendrai; mon désespoir sera ma première élo- « quence, elle ne pourra me voir souffrir sans « pitié; et cela est vrai, monsieur, vous avez « raison, vos sollicitations me seraient un mal- « heur, et je ne dirais pas à mon mari pour m'en « défendre : Charles est mon amant; non mon- « sieur, je ne le ferais pas. J'ai menti quand j'ai dit « que je le ferais. Sous le prétexte de défendre « ce reste d'honneur que je me suis créé en « me décidant à ne plus vous voir, je n'irai « pas dire à cet homme, dont la confiance en

« moi a été si sincère, et qui me remerciait hier « encore de son bonheur, je n'irai pas lui dire : « Vous êtes un époux déshonoré... je n'irai pas « faire pleurer, autour du lit où il gagne lente- « ment sa mort, mon désespoir parricide ; et en « vérité chaque minute qui lui reste à vivre, ne « vaut-elle pas que je descende à l'infamie de « le tromper? n'est-ce pas le juste supplice qui « m'attend, d'être obligée de lui sourire, de lui « parler reconnaissance et dévouement, quand il « n'y aura en moi qu'ingratitude et trahison? La « vanité de ne pas être une coupable endurcie « sera-t-elle assez forte pour me donner le cou- « rage de réveiller ce noble vieillard de sa con- « fiance et pour lui crier adultère et infamie dans « votre maison? Me reste-t-il quelque chose qui « vaille une larme de cet honnête homme? Non, « non, mille fois non. Voyez-vous, Charles, il « faut le tromper; mais il ne faut plus me parler « ni me voir. Vous n'y souscrirez pas ; mon Dieu ! « me comprendrez-vous enfin? il faut que nous « soyons morts l'un à l'autre. Oh! ne voyez-vous

« pas que je mens depuis que j'ai commencé cette
« lettre, qu'il y a un être infernal assis de l'autre
« côté de ma table, et qui me montre du doigt le
« véritable mot qu'il faut écrire? ne voyez-vous
« pas que je tourne tout autour, que je cherche
« des raisons qui ne vous persuadent pas? Ne vous
« rappelez-vous rien, ou m'avez-vous crue folle
« quand j'ai poussé ce cri qui vous a épouvanté,
« ou vous êtes-vous mépris au véritable sens de
« ce mot?.. Mon Dieu! je vous dis que je n'ose
« pas... il me semble que ce mot écrit, va écla-
« ter comme la foudre en cette maison... J'ai
« peur! j'ai peur! On me l'a pourtant jeté au
« visage et vous me l'avez répété... mais il n'était
« pas vrai.... maintenant il l'est. Oh! si je ne me
« défais de cette pensée, je deviendrai folle; il
« fait nuit, je suis seule dans ma chambre, je
« regarde autour de moi...il me semble qu'il y a
« des êtres invisibles qui me tordent les cheveux
« et me serrent la gorge, quelqu'un d'eux va me
« parler, il va me crier... la verité... Non, mon
« Dieu! non, ce n'est pas vrai... faites que cela

« ne soit pas... Charles, on t'a appelé bàtard...si tu
« l'étais, devine ton père... oh tu me comprends
« enfin. Miséricorde du Ciel! protégez-moi; et
« tu veux, Charles, que je te revoie, que je me
« redonne à toi, que je te parle! Oh! c'est affreux.
« Jamais, vois-tu! jamais...! tu es heureux, tu
« peux mourir... moi, il faut que je vive, j'ai un
« père et un enfant. Sais-tu que ma vie est une
« abominable destinée... qu'elle est suspendue
« entre deux incestes...? sais-tu bien que je ne
« sais pas s'ils ne sont pas vrais tous deux? Tiens,
« je te mens à chaque ligne; sais-tu pourquoi je
« veux vivre...ce n'est ni pour mon père ni pour
« mon enfant... c'est pour me repentir... si Dieu
« existe, il faut que j'aie beaucoup souffert pour
« qu'il me pardonne... et si l'enfer... venait avec
« ses tortures infinies, ses rires extravagans,
« ses flammes.........

« Monsieur,

« Il fait grand jour, j'ai trouvé cette lettre
« écrite sur ma table. Au dernier mot tracé, je

« me rappelle que j'ai cru voir des spectres au-
« tour de moi et entendre leurs gémissemens,
« je suis tombée sur le parquet d'où je viens de
« me relever...Je vous envoie cette lettre, si elle
« ne vous fait horreur, qu'elle vous fasse pitié!

Adieu.

HENRIETTE

XVI.

Désespoir.

Charles avait reçu cette lettre après une nuit passée dans d'horribles angoisses. Les derniers mots prononcés par Henriette, son délire, lui étaient restés comme un avertissement de malheur. Quand il reçut le billet qu'elle lui envoyait, une épouvante nouvelle s'empara de lui; en lisant toute la partie de cette lettre écrite dans la nuit, il avait frémi de voir la raison d'Henriette égarée, perdue. Il avait fait plus attention au désordre des idées qu'à ce qu'elles disaient. Mais lorsqu'il

eut achevé, et que dans les dernières lignes écrites, il vit que cette lettre avait été relue de sang-froid après un évanouissement ou un délire de plusieurs heures, et que rien n'en démentait les expressions, il regarda le vrai sens de cette lettre, et frémit à son tour. Les propos de madame d'Avarenne, les prédictions de la somnambule, le mot d'Aubert, se représentèrent à son esprit, et l'idée qu'il pouvait être le fils de d'Aspert s'empara de lui. Certes, à y regarder de près, le crime de Charles Dumont était le plus infâme. C'était, si je puis parler ainsi, le crime moral, celui pour lequel il lui avait fallu tout oublier dès principes de l'honneur, que ce vieillard l'avait adopté, l'avait nourri et fait entrer dans un état que son malheur d'orphelin lui eût peut-être à jamais fermé, qu'enfin il avait fait pour lui ce qu'il ne devait pas : et que lui avait profité de ce qu'il était devenu par ses bienfaits, pour porter le déshonneur dans sa maison. N'était-ce pas là l'ingratitude dans ses plus honteuses conditions, le crime sans excuse?

Eh bien ! l'homme, et je dis l'honnête homme de nos lois sociales, est ainsi fait, qu'il s'épouvante davantage des crimes créés par des mœurs, que des crimes naturels. L'ingratitude est un vice sous quelque ciel qu'on vive et à quelque époque qu'on vive. L'inceste est le crime de quelques sociétés et des époques modernes. C'est un intérêt de bonnes mœurs qui l'a inspiré au législateur, et c'est parce qu'il est le fils de la loi que la loi s'est chargée de le punir, tandis que l'ingratitude est chose libre et dont on peut faire profit à son aise. Aussi Charles, si ce n'eût été que sa trahison vis-à-vis de son bienfaiteur, Charles eût bien éprouvé quelques remords; mais peut-être il eût fini par s'y habituer et par s'excuser, et sur l'exemple de tant d'autres, et aussi sur l'excès de sa passion.

Mais dès que le soupçon qu'il pouvait être le fils de d'Aspert, soupçon qui détruisait la reconnaissance qu'il lui devait, puisque celui-ci n'avait fait qu'accomplir à son égard les devoirs vulgaires d'un père, dès que ce soupçon prit

quelque consistance dans son esprit, il n'eut plus assez d'épouvante pour son crime, assez de détestation contre lui-même. Ce grand mot inceste, si solennellement prononcé dans l'éducation de nos idées, si effroyablement flétri dans nos histoires, dans nos poëmes, au théâtre et au sermon, ce mot vint le terrasser et le dépouiller de toute défense. Il comprit, sans rien s'expliquer, sans rien discuter même, qu'il ne devait plus revoir Henriette ni lui parler. Il n'essaya pas d'argumenter contre le mot inceste. Le fils adoptif eût trouvé de bonnes raisons contre son bienfaiteur; le bâtard n'imagina pas qu'il y en eût une seule contre son père. C'est à nous à expliquer cette disposition du cœur humain. L'essaierons-nous? et ne nous en fera-t-on pas un crime? Voyons.

Ne pourrait-on pas dire qu'il y a dans tout homme un sens social par lequel il perçoit le bien et le mal qu'on fait à la société, dans toute l'étendue de ce mal ou de ce bien? n'est-ce pas lui qui fait si saintement respecter les lois

basées sur de justes idées d'ordre et d'intérêt général, qui fait de l'adultère et de l'inceste de si grands crimes, quoique la nature humaine puisse les répudier? En effet, qu'importent l'inceste et l'adultère à la nature. Dira-t-on qu'ils sont crimes pour d'autres raisons que pour des raisons sociales? Mais l'alliance des parens offense-t-elle autre chose que des mœurs écrites? et cela est si vrai que l'inceste a été plus large qu'il ne l'est aujourd'hui, qu'il y a eu l'inceste des alliés, qu'il existe encore et qu'on parle de le restreindre. Qu'est-ce que l'adultère? n'est-ce pas parce qu'il est un vol qu'on en fait un déshonneur? Tuez l'hérédité des noms et des biens; faites qu'on ne reçoive de son père, ni un nom à part, ni une fortune, et l'adultère, qui ne porte plus préjudice à personne, n'est plus un crime, il n'est plus une honte. Que pourrait-on conclure de ceci? c'est que ce sont les lois, ou plutôt les nécessités sociales, qui font la morale, ou du moins une bonne partie de la morale; et que, par consé-

quent, c'est une œuvre difficile que de constater ces nécessités et de leur faire des lois pour les protéger. Je voudrais bien savoir si jamais ces messieurs de la chambre des députés ont pensé à tout cela. Ils peuvent répondre qu'ils ne sont pas assez bêtes pour cela; à quoi on pourrait répliquer que le plus ou le moins n'y fait rien, et qu'il faut autre chose que vivre de mauvaises lois sociales pour se résoudre à les corriger.

Charles était donc dans un état de stupéfaction horrible. Tant que le crime lui parut certain, irrécusable, il n'éprouva qu'un besoin irraisonné de fuir, de se cacher à tous les yeux. Enfin le calme lui ramena le doute, et le doute fut une consolation; mais comment le faire cesser? comment s'éclairer sur son véritable état? qui fallait-il interroger? D'Aspert? c'était la dernière des lâchetés. Henriette? il n'eût pas osé. Et puis l'issue pouvait être affreuse. Toute la journée se passa à prendre les résolutions les plus contraires; mais parmi tous les projets qui s'agitaient dans l'âme de Charles, celui de revoir

Henriette ne lui vint pas. L'idée de son crime était trop flagrante; elle lui pesait trop encore pour qu'il pût avoir un pareil désir.

Il n'avait d'incertitude que sur la manière d'exécuter le devoir qu'il s'était imposé, celui d'éviter toutes relations avec Henriette.

Mais les plus misérables circonstances de la vie sont bien plus puissantes que les plus nobles sentimens. Comment quitter la forge? quel prétexte à un départ subit? L'explication qu'il avait donnée à d'Aspert de son entrevue avec Henriette lui offrait-elle une excuse raisonnable, et s'il l'alléguait, ne serait-ce pas d'Aspert lui-même qui chercherait un éclaircissement, et lui, Charles, pourrait-il s'irriter contre un père qui lui demanderait : Êtes-vous mon fils? Il en était là lorsqu'un domestique vint avec ces mots bien vulgaires et qui font descendre l'homme du faîte de ses idées pour le soumettre aux petites exigences du vivre:

— Monsieur, on a servi, on vous attend pour se mettre à table.

N'y pas aller sous prétexte d'indisposition c'était amener tout le monde chez lui, une heure après, c'était dire à d'Aspert: La scène d'hier a été plus grave qu'on ne vous a dit. Alors il vint à la pensée de Charles qu'Henriette avait sans doute pris pour elle cette excuse d'indisposition pour ne pas descendre; il ne s'imagina pas qu'elle pût être venue à ce dîner, il s'y rendit.

En entrant, il vit Henriette; elle était debout devant le piano; elle se retourna quand il entra. Contre son ordinaire, elle était parée, et son visage, du moins comme Charles le vit à ce moment, était rayonnant de fraîcheur.

D'Aspert ne lui laissa pas le temps d'être confondu.

— Ah ça, lui dit-il, tu n'as pas paru de la journée, ne vas-tu pas faire comme madame ma femme et bouder parce que vous vous êtes dit quelques mots piquans? Allons, donnez-vous la main et embrassez-vous.

discussion où il leur avait été facile de se blesser mutuellement. La matière était si délicate pour tous deux, qu'il n'avait pas voulu les interroger. L'obligation où il les eût mis de répéter les griefs qu'ils pouvaient avoir l'un contre l'autre eût été presque aussi cruelle que la discussion elle-même. Le dîner se finit ainsi; la soirée se passa à peu près de même, et Charles et Henriette se dirent que, puisqu'ils avaient vécu ainsi ce jour-là, ils pourraient encore vivre ainsi le lendemain, jusqu'à un parti décisif pour sortir de cette position. Le lendemain passé devint la raison du surlendemain, et, de jour en jour, ils passèrent ainsi une semaine, pendant laquelle ils s'accoutumèrent à jouer leur rôle.

Mais ce fut tout ce qu'ils gagnèrent sur eux-mêmes; ils parvinrent à rassurer leur extérieur sans se défaire de leur désespoir secret. Leur situation leur paraissait insupportable; ils ne pouvaient en sortir en rentrant dans le crime qu'ils détestaient tous deux, et ils leur semblait impossible d'y rester. Ce fut Henriette qui

cherchа la première à fuir l'obsession de ses idées. Il y a bien long-temps que j'ai lu ou que j'ai entendu ce mot : L'homme n'oublie pas, il remplace. Cette distinction, qui ne paraît que subtile, est exactement vraie. On tue une passion par une autre, une pensée par une autre, c'est quelquefois une occupation qui suffit pour cette victoire; mais le cœur ni l'esprit ne peuvent rester vides quand on a de l'esprit et du cœur. Tant qu'Henriette demeura avec le souvenir seul de sa faute, elle eut tous les remords du premier jour; quelquefois même ils s'exaltèrent jusqu'à lui rendre ce délire qui lui avait dicté sa lettre à Charles. Elle n'éprouvait de soulagement que lorsqu'un devoir de sa maison ou un entretien à suivre mettaient d'autres pensées à la place de celles qui la poursuivaient. Elle s'épouvantait d'être seule et avait honte de chercher de la distraction : car cette distraction, elle ne pouvait la demander qu'à des personnes qui lui faisaient mal à tout propos. Comment passer les journées avec madame Bizot, avec cette

femme à laquelle elle ne pouvait s'empêcher de se comparer, au-dessous de laquelle elle était descendue et à qui elle eût rougi de ressembler. Fallait-il choisir son père? mais il pouvait questionner; et, d'ailleurs, il fuyait la maison comme à l'ordinaire. Devait-elle s'adresser à son mari? mais chaque parole, chaque regard devaient être un coup de poignard. Restait Bizot; elle ne put se réduire à Bizot, d'ailleurs elle le jugea insuffisant. Et puis, avec des émotions aussi fortes que les siennes, ce n'était que par un intérêt puissant qu'elle pouvait s'y soustraire, et certes cela est difficile à trouver pour une femme. Peut-être que dans une autre position elle eût tourné son esprit vers l'ambition des arts, peut-être vers le jeu. Et puisque j'ai laissé aller ce mot, je me permettrai de dire ma pensée sur un ouvrage fort remarquable de notre époque, passablement déchiré par la critique étroite de nos journaux. Il s'agit de la *Passion secrète* de M. Scribe. Presque personne n'a voulu y voir tout l'immense

talent de vérité et d'observation qu'il y a dans cette pièce. La donnée en a été traitée de fausse parce qu'elle était pénible. On a contesté, malgré les galeries de la Bourse qui regorgent de joueuses, que le jeu fût une passion féminine. Et pourquoi cela? parce que c'était une vérité peu aimable pour les femmes, peu aimable pour les hommes qui peuvent être oubliés pour un report; parce qu'enfin le public veut avant tout qu'on le flatte, qu'on lui trouve des vertus héroïques ou des vices si aimables que c'est mieux que la vertu. Mais, si vous lui prouvez qu'il est égoïste, dur, occupé de misérables intérêts, il se fâche, et il vous dit: Ceci n'est pas vrai. Puisque je discute, je réponds à l'objection qu'on pourrait tirer de *Bertrand et Raton*. Bertrand n'a-t-il pas charmé le public, et Bertrand n'est-il pas un ambitieux sans foi ni loi, qui sacrifie tous les honorables sentimens au succès de ses ruses? sans doute; mais, comme il est spirituellement faux, agréablement traître, comme il a le droit de se moquer de tous les sots qui l'entourent! Dans nôtre

temps de corruption politique; avec nos fortunes politiques actuelles, la probité de nos hommes d'État, qui ne voudrait être Bertrand, et qui ne rougit de ne pas l'avoir été lorsque tant de faquins le sont à si peu de frais? et puis Bertrand réussit, voilà la grande condition. Notre siècle a-t-il quelque chose à reprocher à qui réussit? Le succès, n'est-ce pas la vertu et le génie? demandez plutôt à nos ministres; car enfin, il faut bien qu'ils aient quelque chose : ils ont le succès.

Henriette, ainsi tourmentée du désir de se défaire de la présence perpétuelle de son crime, chercha une occupation. Celle à laquelle elle s'arrêta ne fut pas de son choix, et fut par conséquent toute puissante; on s'impose difficilement une idée; mais lorsqu'on est enquête d'une pensée qui nous entraîne, on rencontre souvent et on suit celle qu'on n'eût certes pas préférée, et qui nous eût paru impossible.

Une discussion politique amena ce résultat.

Alors s'agitaient dans toute la France quelques tronçons vivans de l'esprit de l'empire, quelques hommes à qui l'humiliation de la France, et peut-être aussi leur propre humiliation rendait insupportable le joug des Bourbons aînés. Il y eut des choses qui émurent les plus indifférens. Grenoble, Lyon, les ordres télégraphiques de M. Decases, furent des motifs de malédiction; sous plus d'un tort isolé, cette justice volante alluma plus d'une colère, fit exhaler plus d'un serment de mort. Elle fit éclater dans l'âme d'Henriette, un cri d'abord tout personnel.

Ah! que les hommes sont heureux de pouvoir se mêler à ces efforts généreux de la France! Et lors même qu'ils ne réussissent pas, c'est une issue au désespoir, une mort qui n'a pas l'inutilité du suicide. Fussent-ils abandonnés de tous leurs amis, brisés dans leurs affections intimes, dépourvus de toute espérance personnelle, ils peuvent se rattacher à la grande espérance de la patrie. On ne leur demande pas

quel intérêt les y jette, on ne prend leur vie qu'au moment où, employée au service de tous, elle devient le patrimoine de tous. C'est à peine si on s'informe s'il y avait avant cette époque déshonneur dans cette existence ; et le malheur y est compté comme un titre.

Ces phrases jetées au hasard ne furent d'abord qu'un symptôme de cette impatience de la femme qui se contente de la vie étroite que nos lois et nos mœurs lui ont faite, tant que cet espace, où il faut qu'elle tourne, n'est pas rempli jusqu'aux bords d'amertume et de douleur ; mais qui se révolte contre l'esclavage de ses actions, quand le cercle où elles sont enfermées est hérissé d'angoisses et de douleurs. Alors et seulement alors, elle maudit sa condition et voudrait entrer en partage des dangers de l'homme, de ses chances de combat et de mort. La douleur leur a créé l'ambition.

Henriette avait beau dire, il fallait demeurer où elle était : elle eût voulu se mêler active-

ment à tous ces mouvemens qui remuaient sourdement la France; elle y eût offert sa vie et sa fortune que la défiance ou le mépris des hommes l'eût rejettée. Elle en prit du moins ce qu'elle put, et faute d'y participer d'action, elle y voua sa pensée. Chaque jour elle attendait impatiemment les nouvelles de Paris: elle se mêlait de cœur aux débats des représentans du pays, prenait parti pour les mécontens, se faisait un enthousiasme pour les grands orateurs, une haine pour leurs ennemis. Bientôt la conversation fut une arène politique où elle appelait tous ceux qui l'entouraient, les étonnant de la chaleur de ses opinions, les étourdissant de leur hardiesse. D'Aspert lui-même, qui d'abord avait souri de l'exaltation de sa femme, puis qui en avait été enchanté, s'en alarma en homme qui ne se soucie pas de compromettre le repos de sa maison pour un mot entendu par un domestique et rapporté à un procureur du roi. A ce moment, il n'en fallait pas plus pour que l'autorité supprimât un

homme de sa famille et le jetât dans une prison. La fin de la prison n'épouvantait pas d'Aspert, à vrai dire ; en résultat définitif, les propos de sa femme l'eussent fait accuser de conspiration, que la mort était tout ce qu'il y avait de pis au bout des craintes gouvernementales, et d'Aspert n'avait point crainte de la mort; mais pour arriver à celle-là, il fallait passer par des chemins qui l'épouvantaient. Il avait la goutte et ne voulait pas coucher dans une prison humide ; il s'était fait à la bonne chère de sa maison, et ne pouvait penser, sans frémir, au pain et à l'eau des cachots. Nier que ces petites craintes n'entrent pour beaucoup dans la terreur qu'éprouvent les hommes les plus braves à se mêler à une conspiration, c'est parler contre l'expérience. Tout homme qui marche à une bataille a plus de chance de mourir que celui qui s'associe à un complot, et pourtant on compte comme rares ceux qui reculent au combat, on compte comme plus rares ceux qui conspirent. Si l'on veut faire valoir comme obstacles les idées d'hon-

neur ou d'attachement, on répondra que la haine et le mépris des citoyens pour le pouvoir sont quelquefois universels, sans qu'il se trouve vingt individus pour comploter la perte de ce pouvoir. Que de gens se sont mis à portée des balles dans la révolution de 1830, qui eussent frémi à l'idée d'encourir un mandat d'arrêt. Certes, il y a eu plus de victimes de la résistance des Bourbons dans ces trois jours, qu'ils n'en eussent osé jeter à l'échafaud s'ils eussent triomphé. Eh bien! si au lieu de prendre un fusil pour se battre, il avait fallu saisir une plume pour protester, on n'eût pas trouvé la centième partie de ceux qui se sont fait tuer : et véritablement on en a trouvé bien peu. C'est qu'on a beau dire, la mort n'est pas le suprême danger de l'homme en société. La séparation de sa famille, la privation du bien-être accoutumé, l'interruption violente des habitudes prises, tout ce cortége de la vie qui est essentiellement la vie, voilà ce qu'on craint de perdre ou de risquer.

Mais si cette crainte dictait à d'Aspert les sermons modérés par lesquels il voulait calmer sa femme, cette crainte devait être impuissante contre elle, puisque tout ce qu'il redoutait de perdre, elle était malheureuse de le subir. Aussi ne faisait-il qu'accroître l'exaltation d'Henriette par la résistance et la discussion; et presque toutes se terminaient par ce mot : — Ah! si j'étais homme!

Un autre aussi souffrait comme elle, un autre était dans cette même position de désespoir, et il était homme. Les paroles d'Henriette ne pouvaient impunément le frapper. Lui aussi avait cherché une issue à la situation intolérable de son cœur. Assurément elle n'était pas la même que le premier jour. L'idée de son crime l'épouvantait encore; mais l'interdiction souveraine, que ce crime lui faisait d'aucune espérance d'amour et de bonheur, entrait aussi pour beaucoup dans son malheur. Avoir séduit la femme de son père était un horrible remords; mais ne pouvoir plus prétendre à l'a-

mour d'Henriette était un plus horrible désespoir. Enfin, soit qu'il saisît cette occasion de se détourner de lui-même comme offerte par le hasard; soit que, ce qui est plus probable, il considérât les discours d'Henriette comme un avertissement indirect, et qu'il trouvât une sorte de consolation à agir encore selon ses idées, à s'associer encore à elle par cette obéissance et par cet accomplissement de ses désirs, Charles tourna ses pensées du côté des intérêts politiques qui intéressaient Henriette. Et c'est parce qu'elle l'eût fait, si elle l'avait pu, qu'il le fit, lui qui le pouvait.

Nous avons dit qu'à l'époque de l'arrivée de Charles, il y avait parmi le peuple du pays qu'il venait habiter des signes de mécontentement, des bruits sourds d'organisation secrète. Souvent autour de lui on avait fait résonner de ces mots qui ne demandent qu'une réponse qui les accueille pour être suivis d'une confidence; mais Charles, occupé d'aimer, n'y avait pas pris garde le plus souvent; et, lorsque ces mots fu-

rent assez clairs pour qu'il ne pût s'y tromper, il imposa silence. Dès les premiers temps de son arrivée, il avait été l'objet de beaucoup d'espérances; son état d'officier en demi-solde, son courage, sa résolution, l'aventure même d'Aubert, avaient appelé sur lui l'attention des hommes qui dirigeaient la grande association politique qui tenait toute la France. Le peu d'accueil qu'il fit aux murmures qui couraient autour de lui détourna d'abord les premières intentions qu'on avait eues à son égard; mais bientôt l'influence qu'il acquit sur les ouvriers, le nombre qu'il en possédait sous son obéissance, rendirent sa conquête précieuse. Ce n'était pas un seul homme qu'on gagnait avec Charles, c'était un chef qui pouvait dire à cinq cents hommes résolus : Voilà ce qu'il faut faire; et qui eût été écouté sans discussion des motifs de cet ordre, sans s'informer du but où il devait conduire. C'était aussi un homme capable de faire exécuter ce qu'il eût ordonné. Il avait le courage et les talens qu'il fallait pour cela, et ceux qui

avaient les yeux fixés sur lui croyaient l'avoir assez étudié, pour être assurés qu'une fois engagé, il marcherait jusqu'au bout dans la route qu'il aurait entamée. Rien n'était donc plus facile à Charles que de se mêler vite, et que d'entrer avant dans les machinations qui s'organisaient autour de lui; aussi lui fallut-il peu d'efforts pour se faire comprendre, ou plutôt dès qu'il voulut comprendre ceux qui tournaient autour de lui, il trouva ce qu'il désirait, une occupation et un danger.

XVII.

Retour au Magnétisme.

La belle saison était revenue. Elle ramena la duchesse d'Avarenne à sa terre de l'Étang. Avec elle arrivèrent des bruits de mille sortes qui la concernaient. Elle avait obtenu, disait-on, une nomination à la chambre des Pairs pour le gendre qu'elle choisirait avec le droit de lui faire passer son nom et son titre. Julie accompagnait sa mère, et l'on parlait beaucoup de la brillante réunion de prétendans qui devait avoir lieu au

château. Cependant on n'en désignait aucun comme préféré, et l'on s'étonnait même de ce qu'elle eût quitté Paris en de telles circonstances. Une fois la première émotion de cette arrivée épuisée dans la conversation, il n'en fut plus question. Seulement on crut qu'un fils de banquier immensément riche, et qui était allié à un des ministres, pouvait être considéré comme celui qui devait payer de ses millions la position et les titres promis à la duchesse.

Pendant ce temps, la vie de la forge était devenue bien différente de ce qu'elle avait été un moment. La présence des Bizot avait maintenu les soirées, quoiqu'elles n'eussent plus rien d'intime ou d'amusant; le général tout-à-fait perclus s'y faisait descendre, préférant le danger de ce dérangement à l'ennui de sa chambre. Mais dès que les Bizot furent partis, tout se désorganisa. Henriette se fit un devoir de ne plus quitter la chambre de son mari. Charles y venait passer quelques momens et se retirait de bonne heure. Quant à Lussay, le retour de la belle

saison lui permettait de reprendre ses excursions, même après l'heure du dîner, et on ne le voyait presque plus. Charles faisait de fréquentes absences. Les affaires du général lui fournissaient assez de prétextes. Tout paraissait calme à l'extérieur, et cependant, il y avait dans tout cela une crainte vague qui semblait annoncer une catastrophe. Personne ne savait où elle était ni d'où elle viendrait : mais il y avait un événement dans l'air. Tout le monde était soucieux, chacun avait de suffisantes raisons pour l'être, et cependant aucun n'attribuait sa tristesse à ces raisons. Y aurait-il un instinct qui annonce à l'homme les malheurs qui doivent l'atteindre? en vérité, je serais tenté de le croire. Ou bien ce que je nomme instinct ne serait-il pas plutôt une observation intuitive de mille circonstances qui n'ont point de liaisons entre elles, qui n'ont point de valeur particulière capable de déterminer une crainte, et qui cependant produisent toutes ensemble une terreur sans objet, un effroi de la situation où on se

trouve. Quoi qu'il en soit, quelques temps après la scène que nous venons de rapporter, Henriette était seule près de son mari malade. D'Aspert était accablé, Henriette était triste.

Mon Dieu, se disait-elle, comment tout ceci finira-t-il; mon courage s'en va à vivre ainsi que je le fais. Pas un cœur à qui me confier; à peine quelques heures où je puisse pleurer en liberté. Puis, que fait Charles, que devient-il? il s'absente. Quelle étrange situation que la nôtre. Pas un mot d'explication entre nous. Cela se conçoit-il? Hélas! cela pouvait-il être autrement? Comment nous parler, que nous dire? J'en serais morte de honte et de terreur. Mais lui qui ne l'a pas tenté; car enfin mon remords m'a égarée; rien n'est sûr et même il y a lieu de croire que Charles n'est pas le fils de d'Aspert. Oh! que je me fais pitié! Mais si nous avions trouvé que cela fût vrai, il fallait donc nous tuer tous deux. Il a bien fait de ne rien vouloir apprendre. D'ailleurs, je le lui avais ordonné. Il m'a obéi, car il m'aime encore... oui

il m'aime : et moi!... Mais je suis infâme de penser tout cela. Mon Dieu! si cet homme, qui est là sur ce lit, pouvait ouvrir mon cœur comme un livre, et y lire tout ce qui s'y passe, quelle épouvante le saisirait! Le malheureux! il n'a jamais rêvé qu'il y eût tant d'infamie sur la terre; quel cri de désespoir pousserait-il en découvrant qu'il vit entouré de cette infamie! Certes ce serait un pouvoir bien cruel que celui-là. Qui sait ce que nous découvririons dans le cœur de ceux sur qui nous comptons le plus? qui sait si Charles m'aime encore?.. Cette idée, toujours cette idée! J'aimerai donc cet homme jusqu'à la mort! Si quelqu'un s'en doutait. Bizot le savait: sa femme, elle a été jalouse, je l'ai blessée, elle doit s'en douter : à sa place, j'en serais certaine. Et mon père; je n'ose y penser. Lui qui a arraché tant de secrets au sommeil magnétique, si jamais il surprenait mon secret, depuis quelque temps je l'observe, il se parle seul, il semble avoir atteint un but long-temps poursuivi; mais il y a dans sa satisfaction quelque chose qui me dit

que c'est un malheur qu'il prépare. On ne se réjouit pas ainsi d'un bien qui nous arrive; on ne sourit ainsi qu'au mal qu'on va faire... Si mon père, car depuis long-temps je ne comprends plus rien à son âme, rien à ses desseins; si mon père m'avait devinée et voulait me faire payer les soupçons que ma douleur m'a inspirés contre lui? N'ai-je pas levé le mot inceste sur sa tête?.. Ne veut-il pas le faire tomber sur la mienne?... Mon père... Hier il m'a regardée long-temps de ses yeux ardens... Il a laissé échapper des mots où il parlait de vengeance... Si mon père.....

Lussay entra.

Henriette douta que ce fût lui, il lui parut trop extraordinaire qu'il arrivât à l'instant précis où la crainte de sa présence l'occupait. Puis, quand elle fut assurée que c'était lui, elle crut y trouver une prédestination fatale, et elle considéra ce moment comme celui où allait éclater le dénouement de sa situation : Lussay lui fit un léger signe et lui dit à voix basse :

— Il faut absolument que je vous parle.

— C'est vous Lussay? dit d'Aspert qui avait entendu, qu'avez-vous donc à dire à Henriette de si secret? Ne le puis-je savoir?

Lussay parut hésiter à répondre, puis il ajouta :

—Au fait, il faudra que vous le sachiez tôt ou tard, d'ailleurs vous seul pouvez décider ce qu'il faut faire.

D'Aspert se souleva sur son lit pour mieux écouter, car Lussay s'était assis comme un homme qui a une longue confidence à faire.

— De quoi s'agit-il?

— De Charles Dumont, répondit Lussay.

— De Charles? répéta Henriette que sa conscience tourmentait à ce point, que ce nom prononcé lui paraissait une accusation.

—Eh bien! dit d'Aspert, qu'a-t-il fait?

— Il s'est perdu ou peu s'en faut : il s'est mis dans un complot qui ne tend pas moins qu'au

renversement du gouvernement, et dans ce complot il s'est trouvé des traîtres.

D'Aspert regarda Henriette d'un air d'effroi et de surprise.

— Comprends-tu cela, Henriette, Charles faire une pareille folie?

Henriette l'avait déjà trop bien compris. Il ne lui avait pas fallu beaucoup de temps pour se figurer le désespoir de Charles, obéissant à cette exaltation politique qu'elle avait manifestée devant lui. C'était le seul dévouement qui lui fût permis, et il ne l'avait pas laissé échapper: elle eut un remords et ne put s'empêcher de dire :

— Pauvre Charles !

Ce mot ne répondait guère aux sentimens que d'Aspert avait dans son cœur, mais il ne le remarqua pas, et, s'adressant vivement à Lussay, il lui dit :

— Mais voyons, qui a pu vous donner de tels renseignemens? car, à présent que j'y réfléchis ,

une conspiration dénoncée c'est une affaire assez compliquée, car il faut d'abord le délateur du complot et puis le délateur de la délation.

— Eh bien! ces deux délateurs ne sont qu'un seul homme, dit Lussay, et cet homme c'est Pierre Aubert.

— Pierre Aubert! répétèrent ensemble d'Aspert et Henriette.

— Écoutez-moi, dit Lussay, et vous, général, n'interrompez pas mon récit de vos observations incrédules, n'oubliez pas qu'il y va de la tête de Charles, de la tête de votre fils.

— De mon fils? s'écria d'Aspert.

— De son fils? répéta Henriette avec un trouble inoui, de son fils? en êtes-vous sûr?

— Sûr? Non. Je ne puis avoir que l'assurance qui m'est donnée par un autre.

— Expliquez-vous donc, s'écria d'Aspert.

— Eh bien! dit Lussay, vous vous rappelez

ce jour où Charles chassa ce Pierre Aubert? Je rencontrai cet homme dans la forêt, jurant et maudissant Charles, le général, toi-même, Henriette. Il lui fallait une victime, il me rencontra et m'aborda avec des injures et des menaces; il s'exaltait et je prévoyais qu'il allait se porter à des voies de fait. J'étais seul, sans arme, je ne pouvais lui échapper. Cependant j'étais sans crainte : des expériences répétées, un exercice continuel, m'avaient assuré de la puissance que je portais en moi; j'attendis le moment où cet homme s'avança, je lui portai la main au front en lui jetant tout le poids de mon fluide magnétique, et en lui disant: Arrête-toi et dors. A l'instant même, il s'arrêta et tomba comme frappé d'un coup de massue. Ce n'est pas là ce qu'il y a de plus étonnant dans cette aventure; cette puissance, je l'ai exercée sur beaucoup d'hommes, et cet ouvrier avait été souvent témoin de mes expériences. L'imagination peut avoir aidé à ma puissance sur lui, ma tranquillité devant ses injures avait déjà pu le surpren-

dre; enfin, j'ai obtenu un résultat plus immense, un résultat dont bientôt vous verrez la terrible expérience, un résultat qui sera l'accomplissement de la vengeance promise... Mais je m'écarte, je reviens à Pierre Aubert. Vous comprenez qu'à partir de ce jour, cet homme devint mon esclave. Je lui fis faire le récit de sa querelle avec Charles, plutôt pour expérimenter que par curiosité; j'appris alors cette épithète de bâtard qu'il lui avait donnée. Je voulus en savoir la raison. J'eus beaucoup de peine à l'obtenir, et ce ne fut qu'après plus d'un mois de magnétisme que je le déterminai à une soumission complète. Il m'apprit qu'étant à Paris où il exerçait l'état de serrurier, il se trouva chez un avocat où il réparait les sonnettes dérangées, lorsqu'il entendit prononcer plusieurs fois le nom de Dumont, sous lequel il avait servi. Il m'avoua qu'il avait écouté, et que, parmi le peu de mots qu'il avait pu saisir, on avait répété souvent que Charles n'était pas le fils de Dumont.

— Quel est le nom de l'avocat où cela se passait? dit d'Aspert.

—Aubert n'a pu me le dire ni celui de la personne avec laquelle causait cet avocat.

— D'où vient donc, dit le général, que vous avez dit que Charles pouvait être mon fils?

— C'est que j'ai rapproché alors beaucoup de circonstances, c'est que tous les soins que vous avez pris de Charles, vos anxiétés quand vous l'avez cru mort, votre joie à le revoir, et puis mille choses, qui n'ont acquis de portée qu'une fois que la révélation m'a mis en voie de me les rappeler, m'ont donné ce soupçon.

— Ce n'est donc qu'un soupçon, dit Henriette; ah! béni soit le Ciel!

— Pourquoi, dit d'Aspert.... autrefois vous sembliez souhaiter qu'il fût mon fils, et maintenant....

—Maintenant, dit Henriette en hésitant...

— Ah! dit d'Aspert, il y a quelque chose entre vous depuis le jour où vous avez eu une

explication à ce sujet. C'est depuis ce temps qu'il a déserté pour ainsi dire la maison.

— C'est aussi depuis ce temps, dit Lussay, qu'il paraît s'être associé aux projets des machinateurs.

Cette interruption, en ramenant la conversation à son véritable objet, sauva Henriette de l'embarras d'une réponse : d'Aspert continua :

— Est-ce de Pierre Aubert que vous avez appris le danger de Charles ?

— De lui-même, dit Lussay. C'est en jetant mes questions au hasard sur l'emploi de ses journées, qu'il m'a dit qu'il faisait partie d'un complot : puis que Charles s'y était mêlé, et enfin que, n'ayant pas d'autres moyens de se venger de lui, il l'avait dénoncé, ainsi que tous ses complices.

— Et depuis quand cette dénonciation est-elle faite ?

— Mais, depuis trois semaines au moins.

— Alors c'est une fable, reprit d'Aspert. Aurait-on tardé si long-temps à arrêter Charles et ses amis?

— Et si l'on veut les laisser se compromettre plus qu'ils ne le sont, si l'on attend quelque commencement d'exécution?

— Mais ce Pierre Aubert doit craindre que vous ne révéliez le secret qu'il vous a confié?

— Oubliez-vous, reprit Lussay avec impatience, que cet homme n'a dans la veille aucun souvenir de ce qu'il me dit pendant le sommeil?

D'Aspert avait un préjugé si décidé contre le magnétisme, qu'il se refusait à croire les révélations de Lussay; cependant, il y allait d'un si grand intérêt, qu'il ne savait quel parti prendre; enfin il se décida à quereller Lussay.

— Pourquoi, lui dit-il, ne pas nous informer plus tôt?

— Parce que, dit Lussay, je m'étais imposé de ne jamais rien trahir des secrets que je pour-

rais découvrir par ma puissance ; notre mission ici-bas est un sacerdoce qui ne demande pas moins de secret et d'intégrité que celle du prêtre qui entend la confession d'un pénitent.

— C'est absurde, dit d'Aspert, puisque vous nous avertissez aujourd'hui.

— C'est qu'aujourd'hui, et aujourd'hui seulement, j'ai appris la délation d'Aubert, quoiqu'elle soit ancienne; et ne croyez pas cependant que j'eusse abusé de ce que je savais si cet homme n'eût donné droit de le trahir en trahissant lui-même ses complices. Vous savez mes opinions; elles sont contraires à celles des conspirateurs, mais je n'ai pas mandat d'employer notre sublime science à des espionnages; celui que je me suis donné est plus noble et plus élevé.

— Encore vos folles rêveries! s'écria d'Aspert, tâchons plutôt d'aviser aux moyens de sauver Charles.

— Vous me croyez donc enfin? dit Lussay en qui la jóie d'avoir confondu l'incrédulité de

d'Aspert était plus forte que l'intérêt qu'il prenait au salut de Charles.

— Je vous crois! je vous crois! dit d'Aspert avec colère; le sais-je?... mais enfin, sérieusement, croyez-vous vous-même à ce que vous dites?

— J'ai fait ce que je devais, répondit Lussay; c'est à vous à décider.

— Maudit enragé! s'écria d'Aspert, il est fou.

Peut-être qu'en ce moment la querelle sur le magnétisme allait recommencer, et faire perdre de vue aux deux discutans le véritable objet dont ils devaient s'occuper, lorsqu'un grand bruit se fit à l'intérieur de la maison. On frappa à la porte à coups redoublés, et ce cri : Ouvrez au nom de la loi, répondit aux questions des domestiques qui interrogeaint les arrivans à travers la porte. Il fallut ouvrir, des gendarmes se présentèrent, la maison était entourée. On demanda le nommé Charles Dumont, et l'on fit les perquisitions les plus exactes, mais sans le

découvrir. Enfin les gendarmes étant arrivés dans la chambre de d'Aspert pour la visiter exactement, celui-ci demanda en vertu de quels ordres on violait son domicile. Le lieutenant, qui commandait l'expédition, lui exhiba un mandat d'arrêt qui ordonnait l'arrestation immédiate de Charles, comme accusé de complot tendant au renversement du gouvernement du roi.

Après les révélations de Lussay, cet ordre n'avait rien d'extraordinaire que la rapidité de son arrivée; mais ce qui surprit étrangement le général, c'est l'autorité d'où il émanait. Il était signé par un commissaire extraordinaire chargé de l'information, et ce commissaire extraordinaire était le baron de Prémitz. A ce nom, Lussay laissa éclater une joie si extravagante, qu'on eût pu raisonnablement supposer qu'il devenait fou.

— Enfin ! s'écria-t-il... Oh ! c'est un pouvoir surnaturel qui me l'envoie. Où est-il? il faut que je lui parle.

Le lieutenant s'imaginant qu'il espérait quelque chose de lui en faveur de Charles, répondit :

— Je l'ai laissé hier à N.... mais ce soir il a dû se rendre au château de l'Étang, chez madame la duchesse d'Avarenne; en vous y rendant demain de grand matin vous l'y trouverez encore.

— Demain, dit d'Aspert, il serait trop tard, qu'on mette les chevaux, qu'on m'habille, Henriette nous allons partir.

— Oui, oui, dit Lussay, à l'instant même, il faut que je voie cet homme.

— Il faut que je voie la duchesse, dit d'Aspert.

— Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au lieutenant, puis-je vous demander un service? voulez-vous suspendre l'exécution de vos ordres jusqu'à mon arrivée auprès de madame d'Avarenne ?

— Cela m'est impossible de toute façon, dit le lieutenant; en premier lieu, je n'en ai pas le

droit, et en outre, mes hommes battent tous les environs, avec ordre d'arrêter Dumont dont ils ont le signalement ; on doit l'amener ici dès-qu'on l'aura rencontré, et nous devons le conduire immédiatement à N.....

— Eh bien! dit d'Aspert, puisque vos ordres sont si précis, et je sais mieux que personne l'obéissance que vous leur devez, accordez-moi la faveur de conduire Charles au château de l'Étang. Je me charge de faire excuser cette complaisance par M. de Prémitz.

— Mais, dit le lieutenant, je désirerais pouvoir faire ce que vous me demandez ; mais, monsieur, j'ai l'ordre de ne laisser sortir personne de cette maison jusqu'à l'arrestation de Dumont ; il ne faut pas qu'on puisse le prévenir du mandat qui le concerne, et lui fournir ainsi le moyen d'y échapper.

— Monsieur, dit d'Aspert, je pars dans ma voiture avec ma femme et son père, un seul domestique nous accompagnera ; donnez-

nous deux hommes pour nous escorter et vous assurer que nous ne nous écarterons pas de la route du château de l'Étang. Il y a trois lieues à peine; nous serons arrivés à dix heures, cela n'est pas une fatigue bien grande.

— Général, répliqua le lieutenant, je fais plus que je ne puis et que je ne dois; mais je n'ai pas toujours été gendarme, j'étais de l'armée de Russie, j'y ai connu Charles Dumont; j'ai été sous vos ordres en 1809, je ne vous refuserai pas; il en arrivera ce qui pourra, on me destituera si l'on veut.

— Et si l'on vous destitue, dit le général, vous trouverez ici une place qui vous vaudra mieux que celle que vous aurez perdue.

Pendant cet entretien le général s'était levé. Il avait retrouvé, dans le danger de Charles et dans la résolution qu'il avait prise à son égard, une force et une activité dont lui-même ne se serait pas cru capable. Lussay avait fait ses préparatifs, Henriette de même. Il lui eût été bien

facile de rester à la forge, mais elle comprenait que la catastrophe de toute cette histoire approchait; elle ne pouvait la supposer favorable, mais elle n'avait aucune idée d'y échapper. Toute sa vie lui semblait empreinte d'une fatalité qui ne lui avait jamais laissé la direction de ses actions, et en cette circonstance elle se laissait aller, ne s'inquiétant d'autre chose que de sortir de sa position actuelle, n'importe par quelle voie. Enfin on partit.

XVIII.

Beaucoup d'événemens.

Pendant ce temps une scène toute différente se passait au château de l'Étang. Une brillante compagnie y était réunie ; c'était le jour marqué pour la signature du contrat de Julie avec le fils du banquier, jeune diplomate fort élégant qui promettait à sa femme les plus beaux chevaux et l'hôtel le plus magnifique de Paris. Il y avait un grand dîner au château, les autorités du département, les nobles des environs, quelques

amis de Paris faisaient une réunion assez nombreuse, pour lui donner un air de fête aristocratique. La duchesse y retrouvait quelque chose des anciennes splendeurs de sa maison : elle ne doutait pas que tous les vieux priviléges de la noblesse ne lui fussent bientôt rendus, et à ce moment, elle s'enivrait si bien de ces idées que le mot de vassaux lui échappa quelquefois en parlant de ses fermiers, et presque toujours celui de bourgeois quand elle voulait déprécier quelqu'un. Le futur gendre, tout bourgeois qu'il était, et de la plus exacte bourgeoisie, ne pouvant remonter à son grand père sans rencontrer qu'il avait été garçon de caisse chez un fermier général, trouvait cela parfait, car il était déjà tout investi en idée de la duché-pairie qui lui allait revenir. Tout le salon était illuminé de bougies, éclatant de parures; le notaire du pays à qui l'on avait apporté un contrat libellé par un fort praticien de Paris et qui s'était fait faire un habit noir tout neuf à compte sur les magnifiques émolumens qu'il espérait, le notaire sui-

vait la duchesse de l'œil, comme un artificier qui attend un signe pour allumer son premier pétard. La duchesse fit le signe imperceptible, des laquais apportèrent une table avec des flambeaux, cela avait un aspect tout à fait dramatique. C'était de la vieille comédie. Cependant, à côté des laquais qui disposaient la décoration, il en entra un qui remit une carte à la duchesse, elle y jeta les yeux et parut manifestement troublée. Elle se remit et ordonna au notaire de commencer. Pendant qu'on écoutait la lecture des premiers articles, un domestique, la terreur sur le front, soit de l'ordre qu'il avait reçu, soit de l'audace qu'il montrait en l'exécutant, se glissa derrière la duchesse et lui remit un second billet. Madame d'Avarenne devint pâle, et se pencha vers le domestique qui répondit affirmativement à la question qu'elle lui adressa. Alors, avec un mouvement de rage impuissante, elle se leva et fit signe au notaire de continuer. Le futur gendre, la voyant sortir, s'approcha d'elle et lui dit avec l'intelligence financière qu'il tenait de son père:

— Est-ce quelque chose où je puisse vous servir?.. Voici mon portefeuille, il y a deux cent mille francs.

La duchesse le considéra avec un air si étonné et si méprisant, qu'il vit une fois en sa vie qu'il avait fait une bêtise. Ce pauvre garçon était si ébloui de ce qui se passait autour de lui, qu'il croyait être à quelque drame-vaudeville où il arrive toujours qu'on vient saisir le château du noble, pendant qu'il marie sa fille, et dans lequel le gendre tire immédiatement de sa poche un portefeuille où il y a toujours précisément la somme juste qui sauve l'honneur et le château de la famille. La duchesse, outrée de la sottise de monsieur son gendre, quoiqu'elle estimât prodigieusement ses douze millions de fortune, lui répliqua avec son air de grande dame et le ton insolemment trivial qu'elle avait gardé vis-à-vis des gens de peu :

— Est-ce que vous nous prenez pour des gueux? et elle sortit.

A peine fut-elle hors du salon qu'elle dit au domestique qui lui avait apporté les deux billets :

— Où est-il ?

— Dans le salon bleu.

La duchesse s'y rendit. Un homme en habit de voyage y était assis. En voyant entrer la duchesse il se leva et lui dit :

— Enfin vous voilà.

Cet homme était le baron Prémitz.

— Eh bien, reprit la duchesse, que me voulez-vous?

Le baron alla fermer la porte et lui fit signe de s'asseoir.

— Vous avez voulu m'échapper, lui dit-il, vous avez trahi nos conventions; je viens vous les rappeler.

— Nos conventions? dit la duchesse, je ne vous comprends pas; que vous ai-je promis que je n'aie tenu? N'êtes-vous pas plus que

vous ne deviez espérer? préfet, conseiller d'État.

— J'ai espéré davantage, dit Prémitz, et vous le savez bien.

— Monsieur, il arrive une position sociale où la protection ne peut plus rien. J'ai pu demander à un ministre de vous faire ce que vous êtes, je ne puis lui demander de s'en aller et de vous faire ministre.

— Mais, dit Prémitz, n'avez-vous rien obtenu de plus que ce que vous m'avez donné? et cette nomination à la chambre des pairs, cette faculté de passer votre titre...

La duchesse ne le laissa pas achever.

— Y pensez-vous? lui dit-elle avec un mépris si hautain, qu'elle crut qu'il étonnerait, comme invincible, l'ambition de Prémitz.

— Oh! dit celui-ci, ne jouez ni l'indignation ni la surprise. Vous saviez bien que j'y prétendais quoique je n'aie pas eu le temps de vous le dire, et la seule preuve que j'en veuille, c'est

que vous ne m'avez pas averti des faveurs que vous veniez d'obtenir; c'est que vous vous êtes enfuie de Paris pour accomplir ici vos desseins, espérant que, confiné dans ma préfecture, je ne pourrais venir les traverser; mais me voilà, madame, et il faut nous expliquer franchement. Le mariage de votre fille avec M...... ne peut avoir lieu.

— Pourquoi? dit la duchesse.

— Parce que je ne le veux pas.

— Monsieur, dit la duchesse avec emportement, vous oubliez que je puis vous faire chasser.

— Madame, reprit Prémitz, ne jouons pas la comédie, je vous en prie; vous savez bien que vous ne le ferez pas; vous savez bien que demain ma réponse à cette incartade serait une lettre adressée à celui de qui vous tenez tout ce que vous possédez de crédit et de faveur; vous savez bien que cette lettre vous les ferait retirer à l'instant même. Voyez, madame, voici un

billet de vous que je vous ai amenée à m'écrire lorsque vous me preniez pour l'agent subalterne de vos intrigues. Il me paraît assez clair. En voici un autre où tout le mystère de ce fils supposé est mis à jour. Ceci, madame, vaut bien la lettre close de pair que vous devez à vos mensonges. Eh bien, madame, donnant, donnant.

— Mais, dit la duchesse accablée de l'audace et de la scélératesse de Prémitz, une rupture amènera un scandale que je n'oserai braver.

— Scandale pour scandale, madame, je vous en ferai subir un auprès duquel celui d'une rupture sera de bien peu d'importance.

— Mais, monsieur, Julie aime M.....

— Ah! s'écria Prémitz avec une insolente dérision et en haussant les épaules, parlons raison et ne me dites pas de ces choses-là. Vous me traitez comme un niais.

La duchesse, tout étourdie de l'arrivée de Prémitz qui ne lui avait d'abord laissé aucune présence d'esprit pour discuter sa position, la

duchesse sentit le besoin de se remettre, et, après un moment de silence, elle lui dit :

— Eh bien, monsieur, supposons que je consente à ce que vous me demandez, croyez-vous que cette faveur qui m'est accordée soit remise entièrement à ma volonté? Pensez-vous qu'il n'y ait pas eu des vues arrêtées sur quelqu'un, le jour où je l'ai obtenue? Imaginez-vous que je puisse à mon gré en disposer en faveur du premier venu?

— Le premier venu! dit Prémitz avec hauteur, ce mot m'est-il adressé?

— Eh! monsieur, reprit la duchesse, qui êtes-vous et qu'êtes-vous pour que je fasse de vous un duc et pair?

— Je suis de ceux, madame, qui le deviennent par leurs propres forces, par les services qu'ils rendent et les mérites qu'ils montrent; mais je suis aussi de ceux qui sont bien aises d'abréger la route quand ils le peuvent. D'ailleurs, comme il est inutile que nous per-

dions du temps en vaines discussions, apprenez que, lorsque j'ai appris vos projets, je suis accouru à Paris, que, ne vous y ayant pas trouvée, j'ai demandé un congé pour venir à l'Étang. Sachez que cette demande à fait jeter les yeux sur moi pour une mission qui demande un homme actif, résolu, et qui ne s'arrête à aucune considération, ni de danger, ni de pitié. Le succès de cette mission me donne droit à une récompense que je n'ai pas voulu spécifier. Peut-être serait-ce autant que vous pouvez m'accorder, mais cela n'est pas sûr et il est nécessaire que je marche vite. Et, s'il faut tout vous dire, sachez que cette place que vous me donnerez ne sera pas l'apogée de ma fortune; sachez que ce ne sera qu'un échelon pour monter aussi haut que puisse arriver un homme sous cette monarchie. Le temps est venu où je dois jouer toute ma fortune; je sais de vous un secret qui peut vous perdre, sachez de moi un secret qui peut me ruiner; mais, comme il nous faudrait tomber ensemble, vous réfléchirez avant de me trahir.

On a chassé publiquement de France une compagnie qui s'y est maitenue secrètement et qui veut reparaître publiquement. Elle y vit déjà en sûreté à la faveur des hommes qu'elle a gagnés dans tous les postes de l'État; mais ce n'est pas assez pour elle; maîtresse de la basse police et de la petite administration, elle trouve encore de la résistance parmi les hautes existences nobiliaires à qui leur dévouement à la royauté permet de la combattre sans qu'on puisse leur jeter l'épithète banale de libéraux ou de révolutionnaires. Un homme placé dans la chambre haute, un homme en passe d'être tout ce qu'on voudrait en faire, serait si précieux pour elle, qu'on tournerait vers sa fortune tout l'appui de la congrégation; on en cherche un, on l'achèterait des millions; mais il y a des difficultés, et ces difficultés disparaîtraient d'elles-mêmes, si cet homme était un des membres les plus influens et les plus dévoués de la compagnie, si cet homme c'était moi.

— Vous! s'écria la duchesse, vous êtes?..

— Madame, lui dit-il, j'ai été élevé par le cardinal D...., quoique je sois Français; cela vous explique peut-être mon existence à Paris sans moyens apparens de la soutenir. Je vous ai promis mon histoire; elle est assez curieuse pour être entendue; mais nous n'avons pas le temps à ce moment; il faut agir, il faut prévenir la signature de ce contrat.

La rapidité avec laquelle se succédaient les révélations de Prémitz étourdit la duchesse. Sans approfondir la vérité des assertions du baron, sans calculer si l'avenir qu'il semblait se promettre était possible, elle se laissa aller à la crainte qu'il lui inspira.

— Eh bien! dit-elle, nous verrons, nous causerons de cela plus tard.

—Soit, dit Prémitz; nous ne devons pas agir comme des insensés : je ne veux pas que vous regardiez ce que vous allez faire comme un sacrifice énorme; mais il faut que ce contrat ne soit pas signé; ce serait un engagement difficile

à rompre; il faut plus, il faut que votre gendre se retire de votre alliance, et je me charge de l'y déterminer.

— C'est un affront que vous me proposez, dit la duchesse.

— Non, madame : M..... se retirera comme indigne; vous n'aurez à jouer que le rôle d'une femme qui a été trompée sur le choix qu'elle a fait. Permettez-moi de lui écrire un mot.

Prémitz écrivit et donna bientôt à lire à madame d'Avarenne le billet suivant:

« MONSIEUR,

« Dans votre dernière mission à Rome, vous » avez pris vis-à-vis de cette cour des engage- » mens secrets pour appuyer de tout votre pou- » voir le rétablissement en France de la compa- » gnie des Jésuites. Le ministre ne veut voir dans » cette conduite qu'un zèle imprudent. Mais il » me charge de vous prévenir que s'il ne veut » pas en faire une cause de destitution, cela se-

» rait cependant un obstacle insurmontable à
» votre arrivée dans la chambre des Pairs. Votre
» mariage avec mademoiselle d'Avarenne ne
» lèverait pas cet obstacle et madame d'Avarenne
» en sera instruite. C'est à vous, monsieur, de
» faire en sorte que l'éclat de cette rupture ne
» retombe que sur vous. On vous saura gré de
» tout ce que vous ferez pour en prendre toute
» la responsabilité et en épargner les fausses in-
» terprétations à madame la duchesse. L'oubli
» de votre conduite passée est à ce prix. »

— Et c'est vous, dit la duchesse, qui lui faites un crime de ces engagemens qui sont les vôtres !

— Il tombera par où je dois monter, c'est ce qui constitue la différence des sots aux gens d'esprit.

Le billet fut envoyé, et la duchesse fit dire qu'une indisposition grave la forçait de remettre à un jour prochain la signature du contrat. Le gendre crut devoir se retirer dans son ap-

partement, et Julie se présenta dans la chambre de sa mère où celle-ci s'était retirée avec Prémitz. Mais la duchesse refusa de la voir.

A peine étaient-ils seuls depuis quelques momens, qu'on fit avertir la duchesse que trois personnes venaient d'arriver au château, et que, parmi ces trois personnes, le comte d'Aspert demandait à avoir sur le champ avec elle un entretien particulier. La duchesse en fut étonnée : aucune relation n'existait plus entre eux ; l'ancienne amitié de Julie et d'Henriette ne s'était pas même renouvelée à la campagne, mais Prémitz se hâta de lui dire :

— Je soupçonne le motif de la venue du général, faites qu'il entre, nous prendrons un parti selon ce qu'il vous dira :

La duchesse donna ordre de l'introduire.

Pendant qu'un domestique allait prévenir le général, Prémitz apprit à la duchesse la véritable mission dont il était chargé, et l'arrestation de Dumont. D'Aspert parut. Il entra dans

cette chambre où, trente ans avant ce jour, avait commencé notre histoire. Il ne put s'empêcher de s'arrêter sur le seuil et de la considérer un moment. La duchesse devina sa pensée et fut elle-même étonnée de la singularité de ce rapprochement. D'Aspert s'avança, et, après avoir aperçu Prémitz, il dit à madame d'Avarenne :

— C'est à vous seule, madame, que j'aurais désiré parler.

— Quoi que vous ayez à me dire, vous pouvez vous expliquer devant monsieur, il sait tous mes secrets, répondit la duchesse.

— Et sait-il aussi tous *nos* secrets ?

— Tous, monsieur, répliqua sèchement madame d'Avarenne.

— Oui, monsieur, dit Prémitz, madame la duchesse a cru devoir tout confier à l'homme qu'elle nommera bientôt son gendre.

— Son gendre! répliqua d'Aspert avec surprise.

— Le titre n'y fait rien, dit madame d'Avarenne blessée par l'insultante tactique de Prémitz qui mettait ses espérances au rang des choses conclues, monsieur sait tout.

— Et ce gendre, dit le général en regardant Prémitz, vous apporte-t-il pour premier présent de noces la tête de votre fils ?

— La tête de mon fils! s'écria la duchesse épouvantée. Puis elle reprit avec anxiété : Ainsi ce Charles Dumont...

— Est l'enfant que je vous enlevai à Rome.

—Ah! s'écria madame d'Avarenne, vous l'avez voulu; il vous a fallu cet enfant, et voilà où vous l'avez mené, à l'échafaud.

— Vous pouvez l'en arracher!

— Moi! et comment?

— Monsieur, dit le général en montrant Prémitz, est le maître de fermer les yeux sur sa fuite, et, si vous le voulez, il le voudra.

— Et je le voudrai véritablement, dit Prémitz, si ce jeune homme est le fils de madame

la duchesse. N'oubliez pas, madame, ajouta-t-il, que M. Dumont, interrogé par vous, n'a répondu rien qui pût vous porter à croire qu'il était ce que vous croyez.

— Sans doute, dit madame d'Avarenne; mais les questions que je lui fis étaient vagues et n'avaient pas cette précision qui pouvait réveiller des souvenirs mal établis. Dans la nécessité où j'étais de ne point laisser voir l'intérêt que je prenais à ses réponses, je n'osai le mettre franchement sur la voie.

— Eh bien! dit Prémitz, c'est ce qu'il faut faire maintenant, c'est ce que nous pourrons faire demain.

— Demain, dit d'Aspert, Charles sera constitué dans une prison de la ville, et son sort ne sera plus en votre pouvoir, d'autres juges deviendront responsables de lui et ne permettront pas son évasion. Si Charles est arrêté ce soir, il sera conduit ici. Ici vous pourrez ordonner qu'il soit enfermé dans un appartement choisi

de manière qu'il puisse s'en échapper. Je connais les détours et les souterrains de ce château, et je pourrai, sans que cela vous compromette, le guider hors du parc.

A ces mots : Je connais les détours de ce château, Prémitz n'avait pu s'empêcher de sourire en regardant la duchesse, et il dit d'un ton ironique à d'Aspert :

— Vous avez bonne mémoire.

— Monsieur, dit la duchesse avec colère, faites demander si ce jeune homme est arrivé.

Prémitz sonna. Charles venait d'être amené par la gendarmerie. Dans le salon où on l'avait fait entrer, il avait trouvé Henriette que son père avait quittée pour aller s'informer, et qui attendait son mari. Lorsqu'ils se virent ainsi, elle dans un coin, accablée, pâle, mourante, et lui les mains attachées comme un criminel, il se regardèrent comme deux complices arrivés à l'heure du châtiment.

Charles s'approcha d'Henriette, elle lui dit tout bas :

— Vous n'avez donc pas pu vous échapper?

— Je ne l'ai pas voulu, reprit Charles. Enfin tout sera bientôt fini.

— Ah! reprit Henriette en se cachant la tête dans ses mains, c'est moi, c'est moi qui vous ai tué.

— Est-ce remords ou pitié qui vous fait parler ainsi? dit Charles; me plaignez-vous de mourir?

— Je ne sais, dit Henriette... la mort expie tant de choses!.. Je voudrais être à votre place.

— Henriette, dit Charles, votre vie est nécessaire au bonheur de quelqu'un, gardez-la : le bonheur qu'on peut donner est un devoir de vivre; la mienne n'a plus d'espérance, puisque je devrais vivre sans vous. Ne me plains donc pas de mourir... car je t'aime encore.

— Ah! reprit Henriette, vous allez quitter votre remords, mais moi je garderai le mien.

On vint dire à Charles qu'il devait se rendre devant le baron Prémitz. Il suivit le domestique qui vint l'avertir, et parut devant la duchesse, le général et Prémitz.

— Charles, lui dit le général avec émotion, il faut répondre franchement aux questions que va t'adresser madame la duchesse; elle a le droit de te les faire; il y va de ton salut; rassemble les souvenirs de ton enfance... rappelle-toi les circonstances qui t'ont frappé le plus, et ne crains pas de nous révéler les souvenirs les plus vagues; ils nous seront peut-être un indice.

— Où se sont passées les premières années de votre enfance?

— Autant que je puis m'en souvenir, dit Charles, ce n'était pas en France.

— Vous rappelez-vous le nom de la ville que vous habitiez? dit la duchesse.

— Le nom, dit Charles... je ne puis me le rappeler... toutefois ce n'était pas un nom français.

— Était-ce en Angleterre que vous étiez ?

— Je me rappelle avoir été en Angleterre... je traversai la mer pour y arriver... le vaisseau, la mer, me sont restés gravés dans le souvenir.

— Vous vous rappelez ce voyage, dit la duchesse... Vous n'avez donc pas passé tout enfant de France en Angleterre ?...

— Je ne crois pas. Il me semble que je suis demeuré bien long-temps en mer.

— C'est singulier, dit la duchesse.

— Je puis vous expliquer ceci, dit Prémitz, et le général vous attestera que les renseignemens que j'ai pris sont exacts. Le capitaine Dumont a servi en Amérique; il y a été fait prisonnier et a été conduit en Angleterre; il n'est rentré en France que plus tard, lors du traité de Léoben. C'est de son passage d'Amérique en Angleterre que monsieur se souvient.

— C'est vrai, dit le général.

— Étiez-vous avec votre père? dit la duchesse.

— Non, dit Charles; je n'ai revu mon père qu'en Italie...

— Qui vous y a conduit?

— Un domestique qui m'a ramené d'Angleterre.

— Ce domestique n'était-il pas un vieillard légèrement boiteux?

— Je ne sais.

— Un vieillard boiteux? dit Prémitz en réfléchissant.

— N'avait-il pas l'habitude de vous appeler monsieur le comte?

— Non, dit Charles.

— Monsieur le comte! répéta Prémitz comme s'il cherchait en lui-même des souvenirs dans toutes ces indications.

— Ce domestique ne s'appelait-il pas Louis?

— Louis Féret, s'écria Prémitz.

— Non, dit Charles... ce n'était pas Louis...

— D'où savez-vous ce nom? reprit la duchesse en regardant Prémitz.

— Oh! dit celui-ci troublé d'une manière inouie, continuez... je vous le dirai.

— Vous rappelez-vous, dit la duchesse, avoir été présenté à un monsieur qui vous fit beaucoup de caresses et qu'on appelait monseigneur?

— Non, madame, non, répondit Charles.

— Monseigneur! répéta Prémitz à voix basse; oh! c'est cela. Monseigneur.

— Permettez, s'écria le général, il y a un souvenir plus récent et qui peut tout éclairer: Te souviens-tu d'être arrivé à Rome avec un domestique dont on te sépara, d'avoir été mené devant un militaire qui te dit que tu étais Charles Dumont?...

— Non, dit Charles, j'ai toujours porté ce nom...

— Charles Dumont, répéta Prémitz... Charles Dumont... c'était donc là le nom... que vous dites à cet enfant. Et vous le laissâtes dans votre palais qui fut pillé le lendemain.

— D'où le savez-vous ? dit d'Aspert...

— Oh ! je vous le dirai, ajouta Prémitz qui était pâle, je vous le dirai, continuez...

— Enfin, dit d'Aspert, te souviens-tu qu'un sergent nommé Bazile, vint te chercher...

— Oui, dit Charles... Un sergent me trouva sur la porte de votre palais... Je m'y vois encore assis, pleurant et vous appelant, car mon père... ou celui qui se disait tel, m'avait dit que vous m'accueilleriez comme un fils.

— Pourquoi doutes-tu dit d'Aspert que ce fût ton père...

— Parce que l'on a voulu m'en faire douter. Tandis que j'étais en Angleterre, on me disait : Ton père est prisonnier et tu ne peux le voir. Puis il partit sans m'emmener ; puis il écrivit qu'on me conduisît près de lui, je n'y arrivai que quelques jours avant sa mort.... A peine l'ai-je connu, et s'il faut tout vous dire, une fois que j'ai été amené à douter qu'il fût mon père... son abandon et vos soins m'ont fait

croire que je vous devais plus que ma fortune.

— Et qui t'a amené à ce doute, dit d'Aspert.

Charles devint pâle et froid. La nuit terrible où Henriette lui jeta ce doute sembla se dresser devant lui.

— Nous nous écartons de la question, dit Prémitz. Monsieur, ici présent, est bien celui qu'il paraît être. Il est véritablement Charles Dumont. Vous ne pouvez en douter, madame...

— Et pourquoi? dit la duchesse.

— Parce que, dit Prémitz en l'entraînant dans un coin et en lui parlant d'une voix basse et altérée, parce qu'il ne se rappelle pas que c'était sa mère qu'il allait retrouver à Rome, et non point son père; parce qu'il n'a pas gardé le portrait que cette mère lui donna, parce qu'il ne sait pas le nom de Louis Féret qui l'accompagnait, parce qu'il ne se souvient pas qu'une femme, qui était belle alors de la beauté des anges, lui dit, en lui attachant ce portrait au cou et avec une expression singulière : Charles vous direz au

gentilhomme, chez qui l'on va vous mener : Aimez-moi pour l'amour de cette dame...

— Grand Dieu! dit la duchesse...

— Madame, reprit-il tout haut, ce jeune homme n'est pas votre fils. Qu'on l'emmène...

— Où donc? s'écria le général.

— Mais, reprit Prémitz amèrement, dans un appartementd'où vous ne puissez le faire évader.

— Monsieur, s'écria le général, tout n'est pas fini; madame, reprit-il en s'adressant à la duchesse, si Charles Dumont n'est pas celui que nous voulions retrouver, il ne m'en est pas moins cher... Sauvez-le à quelque titre que ce soit. J'ai le droit de vous le demander.

— Le droit! dit Prémitz, est-ce parce que vous avez livré l'autre aux chances de la misère et de la mort?..

— Ce droit, monsieur, dit d'Aspert, vient de ma fidélité à garder un secret qui fait aujourd'hui votre fortune à vous, monsieur, qui allez être le gendre de madame.

— Oh! reprit Prémitz, qu'une joie indicible et sombre agitait... son gendre! Non... non... mieux que cela.

— Et quoi donc ?.. s'écria d'Aspert.

— Rien... rien... dit Prémitz... Qu'on emmène ce jeune homme.

— Vous le pouvez, dit d'Aspert, mais ce ne sera pas impunément... Je parlerai, je vous le jure, et tout cet échafaudage de grandeur s'écroulera devant un mot.

—Le feriez-vous! dit Prémitz avec une expression féroce de haine...

— Oui, monsieur, pour le sauver, je dirai, tout et je le dirai à celui qui peut tous vous rejeter dans la boue d'où vous voulez sortir.

Prémitz changea soudainement de physionomie et reprit doucement...

— Si c'est ainsi... je préviendrai votre indiscrétion.. je ferai ce que je ne voulais pas.

Il sonna, écrivit un mot et le remit à un

domestique. Un moment après, le lieutenant de gendarmerie entra suivi de tous ses soldats.

— Arrêtez ces deux hommes, dit Prémitz, et qu'ils soient gardés à vue et séparément ; qu'ils ne puissent communiquer avec personne, qu'ils ne puissent ni écrire, ni parler à qui que ce soit.

Cet ordre surprit tellement le général, qu'il ne sut que dire : Charles voulut résister.

— Si vous voulez vous sauver tous deux, soyez calmes, dit Prémitz...

On les emmena...

— Et quels sont vos projets, s'écria la duchesse? en regardant Prémitz avec un effroi cruel.

— Je ne sais... Demain je vous les dirai... Demain... Oh!... voilà un avenir maintenant, s'écria-t-il en sortant.

En allant à l'appartement où on le conduisait, Charles traversa la chambre où était Henriette.

— Où est mon mari? dit-elle.

— Arrêté, répondit un gendarme.

Charles ne répondit pas, on l'avait baillonné.

XIX.

Dénouement.

Prémitz était rentré dans son appartement. Il s'était assis devant une table et méditait; un seul projet lui revenait sans cesse, celui d'accomplir le premier dessein de madame d'Avarenne; c'était celui qui l'avait d'abord frappé d'une joie si subite. Mais Prémitz était trop prudent pour ne pas se garder de le discuter longuement avec lui-même. Il était si magnifique ce projet! Quel avenir! L'imagination de Prémitz se perdait dans l'élévation de sa fortune; mais pour réussir, il fallait le silence de d'Aspert, et ce silence, comment l'acheter? Par la grâce de Du-

mont, c'était facile. Mais était-ce un sûr moyen? d'Aspert se tairait-il toujours? Oh! si d'Aspert était mort! s'il mourait! Prémitz y pensa; il y pensa long-temps. Cependant quelque chose se dressait devant lui qui l'arrêtait. Il y avait à côté du nom de d'Aspert un titre si sacré même pour un ambitieux. Si quelqu'un eût pu voir Prémitz, à cette heure, tantôt le visage rayonnant de joie, tantôt l'air sombre et résolu, se levant pour accomplir sa résolution, puis restant immobile comme si une main invisible l'eût arrêté, puis retombant sur son siége comme accablé par une force supérieure, il eût reconnu la discussion infernale qui précède un crime. Alors l'avenir ne lui souriait plus, car il fallait passer par un parricide pour y arriver; alors le passé lui revenait en mémoire; et Prémitz en paraissait si épouvanté, qu'il devait y avoir aussi un crime affreux dans ce passé. Il s'y était sans doute arrêté, car il était devenu tremblant et pâle lorsque la porte de son appartement s'ouvrit.

— C'est moi, dit Lussay.

— Vous! s'écria Prémitz surpris inopinément

dans ses pensées, vous, le père d'Henriette.... vous, que me voulez-vous ?

D'où vient que Prémitz pensait à Henriette ?

— Je veux vous parler de ma fille.

— D'elle.... à moi, et pourquoi ?

— Oh ! parce qu'il faut que vous sachiez une découverte que j'ai faite.

— Je ne veux pas.... je ne veux pas la savoir....

— Asseyez-vous et écoutez-moi, dit Lussay en levant la main et d'une voix de commandement irrésistible.

— Monsieur, dit Prémitz, je n'ai pas le loisir de vous entendre.

— Asseyez-vous, répéta Lussay en le regardant comme une bête fauve qui va s'élancer sur sa proie.

Prémitz détourna les yeux et s'assit.

— Regardez-moi, dit Lussay.

Prémitz s'agita comme un homme qui veut échapper à un lien qui l'enchaîne.

— Regardez-moi, reprit Lussay.

Prémitz le regarda.

— Vous ne savez pas, dit le vieillard, que j'ai découvert un grand secret magnétique.

— Enfantillage! dit Prémitz en balbutiant.

— Vous mentez.... et vous avez peur, dit Lussay.

— Monsieur.... finissons cette comédie.... je ne crois pas.

— Vous mentez encore... vous devez croire... vous qui avez eu la puissance de donner un sommeil aussi lourd que la mort.

— Monsieur... monsieur, dit Prémitz qui se débattait sous le remords ou sous le pouvoir de Lussay, je ne suis pas ici pour vous servir d'expérience.

— Au contraire, dit Lussay, je vais vous montrer une chose inouie. C'est que l'homme expérimenté dont le pouvoir semble irrésistible sur tous, n'est qu'un jouet entre les mains de celui qui l'a deviné. Vous avez dit à une femme folle : Souvenez-vous... et elle s'est souvenue; vous avez dit à une jeune fille : Dormez, et elle a dormi.

— Qu'importe dit Prémitz en se soulevant

par un mouvement violent, qu'importe ce que j'ai fait!

— Eh bien! moi, s'écria Lussay en lui portant la main au front, je vous dis : Dormez, et souvenez-vous.

Prémitz retomba sur son fauteuil, immobile, les yeux fixes et ouverts. Le magnétiseur était vaincu. Lussay s'assit devant lui et le regarda long-temps. Il riait à voix basse. C'était le rire d'un cannibale qui tient sa victime. Il se rassasiait du plaisir de le dévorer des yeux. Enfin, après une demi-heure de cette contemplation, il lui dit :

—Faites appeler le général d'Aspert et Charles.

— Ils sont arrêtés, dit Prémitz qu'on eût pu croire éveillé si ce n'eût été la fixité effrayante de ses regards.

— Écrivez qu'on les mette en liberté, et qu'ils viennent ici.

Prémitz écrivit, mais sans porter les yeux sur le papier. Lussay appela un domestique, lui remit l'ordre pour le lieutenant et lui commanda de faire avertir Henriette et la duchesse. Puis il se replaça devant Prémitz, le tenant pour ainsi

dire enchaîné au bout de son regard. Bientôt tout le monde arriva. Ce fut une singulière surprise pour tous que l'état de Prémitz et l'expression farouche de Lussay. Le premier ne s'aperçut pas qu'on était entré. Lussay montra du doigt des siéges. On se regardait avec épouvante. La duchesse appela Prémitz.

— Il n'entend plus que son juge, reprit Lussay.

Puis il fit signe à Henriette de s'approcher; il prit sa main, et la mettant dans celle de Prémitz, il étendit ses bras de l'un à l'autre comme pour faire passer de Prémitz à Henriette le charme fatal dont celui-ci était accablé. A ce contact, tous deux tremblèrent, et Henriette, frappée à son tour de terreur, tomba à genoux.

— Connais-tu cette femme? dit Lussay.

— Je la connais...

— N'a-t-elle pas subi l'infamie d'un grand crime?

— Oui, dit Prémitz.

— Dis-nous ce crime.

Prémitz se roula dans son fauteuil en laissant

échapper de sourds gémissemens. Il ne répondit pas.

— Dis-nous ce crime, répéta Lussay d'une voix tonnante.

— Ce crime, dit Prémitz dont tout le corps vibrait, c'est un inceste.

A ce mot, chacun demeura anéanti. Charles et Henriette sentirent que l'heure de la vérité était venue. On avait laissé à Charles ses chaînes et son baillon, sans cela il eût crié grâce ou brisé la tête de Prémitz. D'Aspert écouta sans pouvoir s'expliquer sa terreur; la duchesse regarda tout le monde pour chercher à deviner à qui s'appliquait ce mot, ce mot qui l'avait déjà frappée, elle qui avait été amenée à promettre sa fille à Prémitz. Quant à Lussay, il demeura immobile : un inceste, pensa-t-il, ce n'est pas cela...

— Réponds, cria-t-il avec rage, quel est ce crime?

— Un inceste, répéta Prémitz.

— Et comment s'est-il accompli?

— Par le crime du fils.

— Grâce! grâce! cria Henriette en tombant tout à fait par terre, mon père... assez, assez.

Charles brisa son baillon dans ses dents et ses chaînes dans ses mains; il voulut s'élancer sur Prémitz; mais Lussay le prévint.

— Ce n'est donc pas toi, s'écria-t-il, qui as abusé de ton infernale puissance contre elle.

— C'est moi, dit Prémitz.

— Toi... reprit Lussay, qui es-tu donc pour t'accuser d'inceste?

— Le fils de Jean d'Aspert et de la duchesse d'Avarenne.

— N'importe, dit Lussay.

Et d'un coup de poignard il étendit Prémitz à côté d'Henriette.

Trois ans après, dans une petite ville de l'Amérique, on célébra le mariage de Charles Dumont et de la veuve du lieutenant-général comte d'Aspert. Lussay était mort dans cette ville un an avant ce mariage.

FIN.



